

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**COMITE NATIONAL DU
RECENSEMENT**

**BUREAU CENTRAL DU
RECENSEMENT**

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

***RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET
DE L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

ANALYSE DES RESULTATS DEFINITIFS

<p>THEME 8 :</p> <p>MIGRATIONS</p>
--

ANALYSTES :

Bonayi **DABIRE**
Statisticien-Démographe (ISSP)

Hamidou **KONE**
Statisticien-Démographe (ISSP)

Siaka **LOUGUE**
Démographe (l'INSD)

Octobre 2009

AVANT- PROPOS

Quatrième opération du genre au Burkina Faso, le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) a été institué par le décret 2005/394/PRES/PM/MEDEV/MFB/MATD/MD/MS/MEBA du 19 juillet 2005. Par cet acte, le Gouvernement burkinabè a confirmé sa volonté d'organiser tous les dix ans, les recensements démographiques, conformément aux recommandations des Nations Unies. En effet, c'est en 1975 qu'a été réalisé le premier recensement général de la population, suivi du deuxième en 1985, alors que le troisième interviendra en 1996. D'année en année, la méthodologie a été améliorée, les outils de collecte enrichis et les techniques d'analyse perfectionnées grâce au développement de la recherche et des Technologies de l'Information et de la Communication.

La réalisation d'un quatrième recensement répondait aux besoins en informations chiffrées pour la planification du développement au niveau central et décentralisé et pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), et vers l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement.

Cette opération a été pilotée sur toute l'étendue du territoire du Burkina Faso au mois de décembre 2006 par les cadres démographes et statisticiens de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), appuyés par des cadres de l'administration décentralisée. L'outil principal de la collecte, le questionnaire ménage, a été enrichi par rapport à ceux des précédents recensements par l'insertion de questions relatives à la migration de retour des burkinabè, à la mortalité maternelle, à la possession d'un acte de naissance et à l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication.

L'analyse thématique des résultats a été assurée par une équipe multidisciplinaire (démographes, statisticiens, économistes, sociologues, anthropologues et géographes) de cadres nationaux provenant de l'INSD, de l'université et des ministères sectoriels. Cette équipe a reçu l'appui technique d'experts internationaux commis par l'UNFPA.

Elle a également bénéficié de l'encadrement et de la supervision d'un Conseil Scientifique créé à cet effet par arrêté ministériel, composé de :

- OUEDRAOGO Dieudonné, Directeur de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de Ouagadougou, (Coordonnateur) ;
- OUEDRAOGO Marie Michelle, Professeur à l'Université de Ouagadougou, (Membre) ;
- GUENGANT Jean Pierre, Directeur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à Ouagadougou, (Membre).

Cette analyse thématique a permis l'élaboration des seize rapports suivants :

1. Evaluation de la qualité des données
2. Etat et structure de la population
3. Etat matrimonial et nuptialité
4. Education : Instruction - Alphabétisation - Scolarisation
5. Caractéristiques économiques de la population
6. Natalité, Fécondité
7. Mortalité
8. Migration
9. Croissance urbaine
10. Ménages et habitation

11. Situation socioéconomique des enfants et des jeunes
12. Situation socioéconomique des femmes
13. Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap
14. Situation socioéconomique des personnes âgées
15. Mesure et cartographie de la pauvreté
16. Projections démographiques

Les résultats définitifs du RGPH-2006 sont publiés à travers les documents suivants :

1. un volume de tableaux statistiques
2. un dépliant des principaux indicateurs
3. une plaquette des résultats
4. seize (16) rapports thématiques
5. un rapport de synthèse des analyses
6. une plaquette des principaux indicateurs
7. treize (13) monographies régionales
8. deux (2) monographies Communales pour les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso
9. un atlas géodémographique
10. un rapport d'exécution
11. un fichier des villages.

Ces résultats sont diffusés sur divers supports tels que : papier, CD-Rom, site internet et sous différents formats (dépliant, brochure, électronique), en vue de satisfaire les besoins en informations d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

D'un coût de 8,1 milliards, le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation doit son succès à une coopération fructueuse entre l'Etat et ses partenaires au développement.

Sur le plan national, il a été l'œuvre du Comité national du recensement (CNR) et du Bureau central du recensement (BCR) à travers la Direction Générale de l'INSD, les Gouverneurs, les Hauts Commissaires, les Préfets, les Maires, les chefs et délégués de village, les membres du Comité d'appui technique au BCR, ainsi que l'ensemble du personnel de terrain qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer les activités préparatoires, mobiliser la population, et mener l'opération à terme.

Les partenaires au développement dont le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le Royaume du Luxembourg, le Royaume du Danemark, ont apporté leurs appuis techniques et financiers pour la réalisation du recensement.

Le gouvernement adresse aux uns et aux autres et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite du RGPH-2006, ses sincères remerciements et sa profonde gratitude.

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA
Officier de l'Ordre National

TABLE DES MATIERES

AVANT- PROPOS.....	3
TABLE DES MATIERES	5
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES.....	9
SIGLES ET ABREVIATIONS	13
TABLEAU SYNOPTIQUE	15
INTRODUCTION.....	21
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET METHODOLOGIE.....	23
1.1. CONTEXTE.....	23
1.1.1. Migrations précoloniales.....	23
1.1.2. Migrations coloniales et postcoloniales	23
1.2. DEFINITION DES CONCEPTS OPERATOIRES.....	27
1.2.1. Définition des concepts opératoires	27
1.2.2. Indice de mesure de la migration	29
1.3 REVUE DE LA LITTERATURE	29
1.3.1. Les recensements généraux de la population.....	30
1.3.2. Les enquêtes nationales migratoires.....	31
1.3.3. Conclusion de la revue de littérature	34
1.4. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES.....	34
1.4.1 Evaluation qualitative des données	34
1.4.2 Evaluation quantitative des données.....	35
CHAPITRE 2 : BILAN DES MIGRATIONS.....	39
2.1 DONNEES GLOBALES	39
2.2 ANALYSE DES MATRICES MIGRATOIRES INTERREGIONALES DUREE DE VIE	41
2.2.1 L'analyse des natifs sortants durée-de-vie.....	41
2.2.2 L'analyse des entrants durée-de- vie	41
2.3. ANALYSE DE LA MATRICE DES MIGRATIONS RECENTES	45
CHAPITRE 3 : MIGRATIONS INTERNES	47
3.1 VOLUME GLOBAL DES MIGRATIONS INTERNES	47
3.2. MIGRANTS INTERNES DUREE-DE-VIE	48
3.2.1 Structure par âge et sexe des migrants	48
3.2.2. Origine et destination des migrants internes durée-de-vie.....	50
3.3. MIGRATIONS INTERNES RECENTES.....	52
3.3.1. Structure par âge et par sexe des migrants internes récents.....	52
3.3.2. Origine et destination des migrants internes récents	55
3.4. MIGRATIONS INTERNES DE RETOUR	56
3.4.1 Volume et structure par âge et sexe des migrants internes de retour.....	56
3.4.2 Origine et destination des migrants de retour	57
3.5. CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS INTERNES ET DES NON MIGRANTS	58
3.5.1 Statut matrimonial des migrants internes et des non migrants	58
3.5.2. Niveau d'instruction des migrants et des non migrants	59
3.5.3 Activités économiques des migrants et des non migrants.....	60
CONCLUSION	61
CHAPITRE 4 : MIGRATIONS INTERNATIONALES.....	63
4. 1. DONNEES GLOBALES	63
4. 2. MIGRATIONS INTERNATIONALES DUREE-DE-VIE	65
4. 2. 1. Structure par âge et sexe des migrants internationaux durée-de-vie.....	65
4.2.2. Origine et destination des immigrants durée-de-vie	69
4. 3. MIGRATIONS INTERNATIONALES RECENTES	71
4. 3. 1. Données globales.....	71
4. 3. 2. Structure par âge et sexe des migrants internationaux récents	72
4. 3. 3. Provenance et destination des immigrants internationaux récents	74

4. 3. 4. Origine des émigrés récents	77
4.3.5. Pays de destination des émigrés récents.....	77
4.4. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MIGRANTS INTERNATIONAUX	80
4.4.1. État matrimonial des migrants internationaux de 12 ans ou plus	80
4.4.2. Niveau d'instruction des immigrants internationaux de 3 ans ou plus	83
4.4.3 Occupation des immigrants internationaux de 5 ans ou plus	85
4.5 FOCUS SUR LA MIGRATION INTERNATIONALE DE RETOUR DE LA CÔTE D'IVOIRE ENTRE 1996 ET 2006.....	87
4.5.1. Résidence à l'étranger entre 1996 et 2006	87
4.5.2. Echanges migratoires entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire au cours de la période 2002 à 2006	89
4.5.3. Retour des burkinabè de la Côte d'Ivoire entre 1996 et 2006.....	90
4.5.4. Motifs de retour des burkinabè de la Côte d'Ivoire.....	94
4.5.5. Situation par rapport à l'occupation des burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de 5 ans ou plus	95
4.5.6. Niveau d'instruction des burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de 3 ans ou plus..	96
4.5.7. Etat matrimonial des burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire	97
4.5.8. Population de retour de la Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003.....	98
4.6. ETRANGERS VIVANT AU BURKINA FASO	102
4.6. 1. Volume de la population étrangère vivant au Burkina Faso	102
4.6.2. Structure par âge et sexe des étrangers	104
4.6.3. Caractéristiques socio-économiques de la population étrangère.....	105
CONCLUSION GENERALE	109
BIBLIOGRAPHIE.....	111
A N N E X E S	113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Solde migratoire avec l'étranger selon le sexe et l'âge du migrant en 1985 et 1996.....	30
Tableau 1.2: Statistiques des non réponses sur la variable lieu de naissance et lieu de résidence il y a un an de la population résidente	36
Tableau 1.3 : Statistiques des non réponses sur les variables « résidence à l'étranger » et « durée de retour »	37
Tableau 2.1 Répartition des résidents selon le statut migratoire et le sexe	39
Tableau 2.2 : Répartition des différentes catégories de migrants par sexe	40
Tableau 2.3 : Répartition des effectifs de la population résidente selon la région de naissance et la région de résidence en 2006.....	42
Tableau 2.4 : Répartition (% ligne) de la population résidente selon la région de naissance et la région de résidence en 2006.....	43
Tableau 2.5 : Répartition (% colonne) de la population résidente selon la région de naissance et la région de résidence en 2006.....	44
Tableau 3.1 : Répartition des différents types de migrants internes par sexe	47
Tableau 3.2 Structure par âge et sexe des migrants internes durée-de-vie	48
Tableau 3.3 : Répartition des migrants durée-de-vie selon le groupe d'âges et le sexe. (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso).....	50
Tableau 3.4 Répartition des Entrants et sortants durée-de-vie selon la région	50
Tableau 3.5 : répartition des migrants internes récents par âge et sexe	52
Tableau 3.6. Région d'origine et de destination des migrants internes récents de un an et plus.....	55
Tableau 3.7 : Structure par âge et sexe des migrants internes de retour	57
Tableau 3.8: Répartition des migrants internes de retour par sexe selon la région	57
Tableau 3.9 : Régions de provenance des migrants internes de retour.....	58
Tableau 3.10 Répartition en % des migrants et non migrants selon l'état matrimonial et le sexe.....	59
Tableau 3.11 : Répartition en % des migrants internes selon le type de migration et l'état matrimonial.....	59
Tableau 3.12 : Répartition des migrants et des non migrants selon le niveau d'instruction... 60	
Tableau 3.13 : Migrants et non migrants selon le statut d'occupation et le sexe par milieu de résidence (%)	61
Tableau 4.1: Répartition des immigrants et des émigrants selon le type de migration internationale.....	64
Tableau 4.1 bis : Répartition des émigrés par sexe selon l'année de départ.....	65
Tableau 4.2: Répartition des immigrants durée-de-vie et des émigrants des 5 dernières années selon le groupe d'âges et le sexe (pourcentages simple)	66
Tableau 4.3: Rapports de masculinité selon le groupe d'âges des immigrants durée-de-vie et des émigrés des 5 dernières années.....	67
Tableau 4.4 : Répartition des immigrants durée-de-vie selon la nationalité et le sexe.	69
Tableau 4.5: Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie de nationalité burkinabè selon le pays de naissance et le sexe.....	70
Tableau 4.6: Répartition des immigrants durée-de-vie selon leur région de destination et leur nationalité.....	71
Tableau 4.7: Répartition des immigrants et des émigrés récents selon le groupe d'âges et le sexe (pourcentages simples et rapports de masculinité)	72
Tableau 4.8: Répartition des immigrants récents selon la nationalité et le sexe.....	74
Tableau 4.9: Répartition des immigrants internationaux récents selon la nationalité, le sexe et le pays de provenance.	75
Tableau 4.10 : Répartition des immigrants récents burkinabè et non burkinabè selon la région de destination et le sexe.....	76

Tableau 4.11 : Répartition des émigrés récents selon leur région d'origine et le sexe	77
Tableau 4.12: Répartition des migrants internationaux récents selon leur pays de destination et le sexe	78
Tableau 4.13 : Destinations des émigrés récents selon le sexe (%).....	79
Tableau 4.14: Soldes migratoires récents selon la région et le sexe	79
Tableau : 4.15 : Répartition des immigrants selon l'état matrimonial et le sexe par type de migration.....	82
Tableau 4.16: Répartition des immigrants selon le niveau d'instruction et le sexe	84
Tableau 4.17 : Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie selon la situation par rapport à l'occupation et le sexe.....	85
Tableau 4.18 : Répartition des immigrants internationaux récents selon la situation par rapport à l'occupation et le sexe.....	86
Tableau 4.19: Répartition des migrants selon la situation par rapport à l'occupation et le sexe par type de migration.....	86
Tableau 4.20 : Répartition de la population ayant résidé à l'étranger entre 1996 et 2006 par sexe selon le temps écoulé depuis la première venue au pays	87
Tableau 4.21: Répartition de la population ayant résidée à l'étranger entre 1996 et 2006 par pays de résidence et sexe selon l'année de la première venue.....	88
Tableau 4.22: Evolution des échanges de population entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire	89
Tableau 4.23 : Répartition des burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire selon l'année du retour et le sexe.....	92
Tableau 4.24: Répartition des migrants de retour de la Côte d'Ivoire selon le sexe et le motif du retour	95
Tableau 4.25 : Répartition des immigrants burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire selon la situation par rapport à l'occupation et le sexe.	96
Tableau 4.26 : Répartition des immigrants burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire selon le niveau d'instruction et le sexe	97
Tableau 4.27 : Répartition des immigrants burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire selon l'état matrimonial et le sexe	98
Tableau 4.28: Répartition des Burkinabè de retour de Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003 selon la région de résidence en 2006 et le sexe.....	99
Tableau 4.29: Répartition des burkinabè de retour de Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003 selon la région de résidence en 2006 et le sexe.....	100
Tableau 4.29bis: Répartition de la population venue de la Côte d'Ivoire en 1999 et en 2002 selon la région de résidence en 2006 et le sexe	102
Tableau 4.30 : Répartition des étrangers résidant au Burkina Faso selon la nationalité et le sexe en 1996 et 2006.....	103
Tableau 4.31 : Répartition de la population étrangère résidant au Burkina Faso selon la nationalité et le milieu de résidence	104
Tableau 4.32 : Répartition de la population étrangère résidant au Burkina Faso selon la nationalité et l'état matrimonial.....	106
Tableau 4.33 : Répartition de la population étrangère résidant au Burkina Faso selon la nationalité et le niveau d'instruction	107

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

Graphique 3.1 Pyramide des âges des migrants et non migrants durée-de-vie	49
Graphique 3.2 Pyramide des âges des migrants et non migrants récents.....	53
Graphique 3.3 Rapports de masculinité des migrants et non migrants internes récents	53
Graphique 3.4 Taux de migrations internes récentes	54
Graphique 3.5 Taux de migrations internes récentes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso)	55
Graphique 4.1 : Bilan migratoire internationale récente	64
Graphique 4.2. Pyramide des âges migrants internationaux	67
Graphique 4.3. : Courbe des rapports de masculinité des immigrés durée-de-vie et des émigrés des 5 dernières années.....	68
Graphique 4.4 : Répartition des immigrés durée-de-vie selon la nationalité et le sexe	69
Graphique 4.5 : Pyramide des âges des immigrés et des émigrés récents.....	73
Graphique 4.6 : Pyramide des âges des immigrés durée de vie et des immigrés récents	74
Graphique : 4.7 : Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie selon l'état matrimonial.....	81
Graphique 4.8: Répartition des immigrants internationaux récents selon l'état matrimonial	82
Graphique 4.9 : Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie selon le niveau d'instruction	83
Graphique 4.10 : Répartition des immigrants internationaux récents selon le niveau d'instruction par sexe	84
Graphique 4.11 : Evolution de la migration de retour au Burkina Faso selon la provenance et l'année de la venue ou du retour.....	89
Graphique 4.12: Evolution des échanges migratoires entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso	90
Graphique 4.13: Evolution des immigrants burkinabè des 10 dernières années en provenance de la Côte d'Ivoire selon l'année de retour.....	91
Graphique 4.14: Pyramide des âges des burkinabè de retour de Côte d'Ivoire.....	93
Graphique 4.15: Pyramide des âges des burkinabè venant de Côte d'Ivoire	93
Graphique 4.16 : Répartition des migrants de retour de la Côte d'Ivoire selon l'année et le motif du retour	94
Graphique 4.17: Pyramide des âges de la population venue de la Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003	101
Graphique 4.18: Pyramide des âges des populations burkinabè et étrangère résidant au Burkina Faso	105
Carte 3.1 : Sortants durée-de-vie par région.....	51
Carte 3.2 : Sortants interrégionaux récents.....	56
Carte 4.1: Région de résidence actuelle des immigrants venus de la Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003	99

LISTES DES TABLEAUX (ANNEXE)

Tableau A.1 Structure par âge et sexe des migrants internes	117
A1 bis :Taux (en pour 1000) par âge des migrants internes récents	117
Tableau A.2 : Entrants et sortants durée-de-vie selon la province.....	118
Tableau A3 : Structure par âge et sexe des migrants et non migrants durée-de-vie	119
Tableau A5 : Matrice des migrants internes durée-de-vie.....	120
Tableau A6 : Matrices des migrations internes récentes	121
Tableau B.1 : Répartition des immigrants durée-de-vie selon le groupe d'âges et le sexe .	122
Tableau B.2 : Répartition des émigrants durée-de-vie selon le groupe d'âges et le sexe (Ensemble des émigrés) :Problèmes des non déclarés sur le sexe	123
Tableau B.3 : Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie de nationalité burkinabè par sexe et pays d'origine.....	124
Tableau B.4: Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie par nationalité selon la région de destination.....	125
Tableau B.5 : Répartition des immigrants anciens selon le groupe d'âges et le sexe	128
Tableau B.6 : Répartition des émigrants anciens selon le groupe d'âge et le sexe.....	129
Tableau B.7 : Répartition des immigrants internationaux anciens selon le Lieu de destination (nationalité burkinabè par sexe) et le pays de provenance.....	130
Tableau B.8 : Répartition des immigrants internationaux anciens de nationalité étrangère par sexe et pays de provenance ;	133
Tableau B.9: Répartition des immigrants internationaux anciens de nationalité Burkinabè par sexe et pays de provenance	133
Tableau B10: Répartition des immigrants internationaux anciens de nationalité non déclarée par sexe et pays de provenance	133
Tableau B.11 : Répartition des immigrants internationaux anciens par nationalité selon la région de destination.....	134
Tableau B.12 : Répartition des émigrants internationaux anciens par nationalité (Lieu de destination) selon la région/province d'origine.....	137
Tableau B13 : MATRICE MIGRATOIRE INTERNATIONAL (ORIGINE ET DESTINATION DES IMMIGRES RECENTS)	139
Tableau B14 : MATRICE MIGRATOIRE INTERNATIONALE (ORIGINE ET DESTINATION DES EMIGRES RECENTS).....	140

SIGLES ET ABREVIATIONS

A.V.V	Aménagement des Vallées des Volta
BF	Burkina Faso
CE1	Cours Élémentaire 1 ^{ère} Année
CE2	Cours Élémentaire 2 ^e Année
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CERPOD	Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement
CIPD	Conférence internationale sur la Population et le Développement
CM1	Cours Moyen 1 ^{ère} Année
CM2	Cours Moyen 2 ^e Année
CMRPN	Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National
CP1	Cours Préparatoire 1 ^{ère} Année
CP2	Cours Préparatoire 2 ^e Année
EMUAO	Enquêtes Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest
F.CFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FNUAP/UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
IC	Indice de Compensation
INSD	Institut National de la Statistique et la Démographie
ISM	Indice de Solde Migratoire
ISSP	Institut Supérieur des Sciences de la Population
JO	Journal Officiel
ND	Non Déclarés
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ORSTOM	Office de la Recherche Scientifique dans les Territoires d'Outre Mer
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PNP	Politique Nationale de Population
RCI	République de Côte d'Ivoire
RDC	République Démocratique du Congo
RDP	Révolution Démocratique et Populaire
REMUAO	Réseau des Enquêtes Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RM	Rapport de Masculinité
SAA	Syndicat Agricole Africain
SIAMO	Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main-d'œuvre
SP/CONASUR	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UERD	Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome de l'Immunodéficience Acquis

TABLEAU SYNOPTIQUE

VOLUME, REPARTITION PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Population de la commune de Ouagadougou	1 475 223
Population de la commune de Bobo-Dioulasso	489 967
Densité de la population (habitants au km ²)	51,4
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)	93,4
Proportion de femmes dans la population (%)	51,7
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
STRUCTURE DE LA POPULATION	
Population de moins d'un an (0 an)	466 516
Population de moins de 5 ans (0 – 4 ans)	2 436 913
Population de 6 – 11 ans	2 589 132
Population de 6 - 24 ans	6 251 439
Population de moins de 15 ans (0 – 14 ans)	6 499 211
Population de 15 – 64 ans	6 969 953
Population de 65 ans ou plus	473 611
Population de 18 ans ou plus	6 520 709
Population de 15 - 49 ans	6 098 618
Population de 10 - 19 ans	3 221 873
Population d'âge non déclaré	74 487
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	3 302 636
Age moyen de la population	21,8
Age médian de la population	15,5

ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE	
Proportion de célibataires (%)	
Hommes	46,7
Femmes	26,0
Age moyen au premier mariage (années)	
Hommes	26,9 ans
Femmes	19,6 ans
Age médian au mariage (années)	
Hommes	23,5
Femmes	16,5
Proportion de femmes de 12 ans ou plus en union (%)	63,1
Nombre moyen d'épouses par homme marié	1,4
Nombre moyen d'épouses par homme polygame	2,3
Proportion d'hommes polygames (%)	
Ensemble du pays	28,4
Milieu urbain	14,3
Milieu rural	32,7
Taux de célibat définitif (%)	
Hommes	2,4
Femmes	2,6
FECONDITE	
Taux brut de natalité (‰)	
Ensemble du pays	45,8
Urbain	38,1
Rural	48,4
Ouagadougou	35,6
Bobo-Dioulasso	37,8
Autres villes	39,4
Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme (ISF)	
Ensemble du pays	6,2
Urbain	4,6
Rural	6,8
Ouagadougou	4,1
Bobo-Dioulasso	4,5
Autres villes	5,1

Taux de fécondité des adolescentes de 15 – 19 ans (‰)	
Ensemble du pays	127,6
Urbain	71,9
Rural	150,0
MORTALITE	
Taux brut de mortalité (‰)	
Ensemble du pays	11,8
Homme	12,0
Femme	11,3
Espérance de vie à la naissance	
Ensemble du pays	56,7 ans
Homme	55,8 ans
Femme	57,5 ans
Quotient de mortalité infantile (‰)	
Ensemble du pays	91,7
Homme	98,0
Femme	86,0
Quotient de mortalité infanto-juvénile (‰)	
Ensemble du pays	141,9
Garçons	144,0
Filles	140,0
Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	307,3
MIGRATION	
Migrants durée de vie	3 094 190
Migrants internes	2 200 564
Migrants internationaux	893 626
Population née à l'étranger	503 662
Population d'origine étrangère	60 074
• Mali	18 526
• Togo	8 710
• Bénin	5 851
• Niger	5 690
• Nigeria	5 299
• Autres pays d'Afrique	13 410
• Autres continents	2 662

ALPHABETISATION	
Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus (%)	
Ensemble	22,5
Hommes	29,7
Femmes	16,3
Urbain	53,2
Rural	11,4
Taux d'alphabétisation des 15 – 24 ans (%)	
Ensemble	32,7
Hommes	39,8
Femmes	26,5
Urbain	67,1
Rural	18,6
SCOLARISATION	
Taux brut de scolarisation au primaire des 7-12 ans (%)	
Ensemble	57,8
Garçons	61,3
Filles	54,1
Taux net de scolarisation au primaire des 7 - 12 ans (%)	
Ensemble	44,3
Garçons	46,9
Filles	41,6
Taux d'achèvement au primaire (%)	
Ensemble	33,9
Garçons	36,0
Filles	31,7
Urbain	66,6
Rural	24,1

ACTIVITES ECONOMIQUES	
Taux net d'activité des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	74,0
Hommes	87,4
Femmes	62,7
Urbain	57,4
Rural	80,2
Taux de dépendance économique (%)	
Ensemble	174,4
Urbain	165,5
Rural	210,9
Taux d'occupation des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	97,6
Hommes	97,0
Femmes	98,3
Urbain	90,7
Rural	99,4
Ouagadougou	87,9
Bobo-Dioulasso	88,9
Taux de chômage des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	2,4
Hommes	3,0
Femmes	1,7
Urbain	9,3
Rural	0,6
Ouagadougou	12,6
Bobo-Dioulasso	11,6
ENFANTS DE 0 – 17 ANS	
Proportion des enfants dans la population totale (%)	53,0
Proportion des enfants vivant avec un seul parent biologique (%)	12,3
Proportion des enfants ne vivant avec aucun parent biologique (%)	13,0
Proportion des filles mères célibataires (%)	12,5
Proportion des enfants exerçant une activité (%)	34,9

PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP	
Proportion des personnes vivant avec un handicap (%)	
Ensemble	1,2
Hommes	1,3
Femmes	1,1
Urbain	1,0
Rural	1,3
PERSONNES AGEES (60 ANS OU PLUS)	
Proportion des personnes âgées (%)	5,1
Rapport de masculinité des personnes âgées (%)	87,9
Taux d'alphabétisation des personnes âgées (%)	3,8
Proportion des personnes âgées occupées (%)	
Ensemble	58,3
Hommes	75,8
Femmes	42,9
MENAGES ET HABITATION	
Nombre de ménages ordinaires	2 360 126
Nombre de ménages ordinaires en milieu urbains	634 161
Nombre de ménages ordinaires en milieu ruraux	1 725 965
Taille moyenne des ménages ordinaires	
Ensemble du pays	5,9
Milieu urbain	5,0
Milieu rural	6,3
Proportion des chefs de ménage de sexe féminin (%)	11,0
Proportion des chefs de ménage polygames (%)	24,9
Proportion des chefs de ménage propriétaires de leur habitation (%)	83,9
Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable (%)	58,6
Proportion des ménages utilisant le bois comme source d'énergie de cuisson (%)	91,8
Proportion des ménages possédant au moins un poste radio (%)	63,0
Proportion des ménages possédant au moins un poste téléviseur (%)	13,5
Proportion des ménages possédant au moins une bicyclette (%)	78,4
Proportion des ménages possédant au moins une mobylette (%)	26,0
Proportion des ménages possédant au moins une charrette (%)	14,4
Proportion des ménages possédant au moins une voiture (%)	2,0

INTRODUCTION

Les migrations sont au cœur du processus de développement dans tous les pays du monde. En effet, de tout temps les migrants ont été impliqués de gré ou de force dans la production des biens et services marchands. L'histoire de l'Afrique est encore marquée par le départ des millions de ses bras valides vers les Amériques pour y produire la canne à sucre et les agrumes. Pendant la période coloniale, l'administration dans sa politique de mise en valeur des colonies, a eu recours à des déplacements forcés des populations vers les endroits où étaient implantées les unités industrielles et les grandes plantations. De nos jours, à l'intérieur du continent, les flux migratoires se dirigent généralement du Sahel vers les régions côtières d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale d'une part et de l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne vers l'Europe via le Maghreb d'autre part. Malgré une politique migratoire très rigide du côté européen les jeunes africains candidats à la migration croient que leur salut se trouve dans ce continent au point de braver tous les dangers pour atteindre leur objectif. Aussi n'assiste-t-on pas depuis une décennie à des drames de l'immigration dans la Méditerranée ?

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont incontestablement les pays d'Afrique de l'Ouest où le phénomène migratoire a le plus marqué leur vie sociale, économique et même politique ; le Burkina Faso étant le principal pourvoyeur de migrants et la Côte d'Ivoire le principal pays d'accueil de ces migrants. Impulsée depuis l'époque coloniale, la migration n'a cessé de s'intensifier au fil du temps au point que le Burkina Faso signera des accords de main-d'œuvre successivement avec la Côte d'Ivoire et le Gabon pour leur fournir de la main-d'œuvre en abondance.

Les migrations influent fortement sur les secteurs sociaux (éducation, santé, VIH/SIDA, etc.), économiques (emploi, commerce, agriculture, etc.) et environnementaux (développement durable, dégradation de l'écosystème, etc.). Au Burkina Faso, le phénomène migratoire a placé le pays face à des problèmes récurrents : des millions de ressortissants vivant une situation de précarité dans les pays voisins notamment en Côte d'Ivoire où ils sont très impliqués dans la vie économique et sociale ; des mouvements migratoires internes contribuant à accroître la production agricole mais qui s'avèrent très préjudiciables à l'environnement (dégradation des sols, cultures sur brûlis, déforestation, etc.) ; et un exode rural contribuant à grossir les villes (surtout Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) où malheureusement les équipements sociaux ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins de tous les citoyens et les néo-citadins.

Partant des principales recommandations issues des conférences internationales telles que la CIPD (Caire 1994), le Sommet du Millénaire (New York 2000) adoptant les OMD, la Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes tenue à Beijing (1995), etc., le Burkina Faso a élaboré une politique nationale de population dans laquelle une place importante a été réservée à la migration. En effet, il est prévu dans cette déclaration de politique de population, de :

- favoriser la réinsertion des migrants internationaux de retour ;
- promouvoir une meilleure prise en compte des problèmes de migration dans le processus de développement sous-régional et africain ;
- favoriser l'émergence de pôles régionaux de développement axés sur les villes moyennes et la fixation des jeunes dans leur terroir ;
- renforcer les capacités et la participation des acteurs dans les actions de gestion de l'environnement.

Le présent rapport qui se donne comme objectif de cerner le phénomène migratoire burkinabè dans ses composantes essentielles (migrations internes, internationales et de retour) et ses caractéristiques, comprendra quatre (4) grands chapitres :

- Un premier chapitre contextuel et méthodologique dans lequel seront abordés les aspects méthodologiques et conceptuels ;
- Un deuxième chapitre sur le bilan des migrations burkinabè
- Un troisième chapitre sur les migrations internes, dans lequel les volumes, les origines, les destinations ainsi que les caractéristiques des migrants seront analysés et éventuellement comparés avec ceux des recensements passés ;
- au quatrième chapitre seront étudiées les migrations internationales, leur volume, leurs origines et leurs destinations ainsi que leurs caractéristiques socio-économiques et démographiques ;
- Il sera également abordée l'analyse des caractéristiques des migrants de retour de la Côte d'Ivoire ainsi que celles de la population étrangère vivant au Burkina Faso.

Cette étude consacrée à l'analyse des migrations au Burkina Faso se terminera par des recommandations à l'égard des décideurs et des chercheurs afin de mieux prendre en compte le phénomène migratoire dans les plans, programmes et projets de développement.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET METHODOLOGIE

1.1. CONTEXTE

1.1.1. Migrations précoloniales¹

L'espace actuellement occupé par le Burkina Faso (ancienne Haute Volta) fut le théâtre de migrations très anciennes ayant contribué à son peuplement. Ainsi, selon les historiens se référant aux traditions orales, les sédentaires et les pasteurs qui étaient organisés en système sociaux autonomes, se seraient fixés sur le territoire burkinabè avant le XVI^{ème} siècle : à l'Ouest, les Bobos, les Bwaba arrivés par vagues successives entre le X^e et le XII^e siècle, et les Sénoufos, les Wara et les Natoro. Au centre, se trouvaient les Nioniossés (très anciennement constitué) et les Ninsi (qui seraient apparentés aux Samo). Des groupes sociaux ont gardé leur autonomie d'organisation jusqu'à la veille de la colonisation ; c'est le cas des Gourounsi (Lyélà, Ko, Kassena, Nakana, Puguli, Kussace, Nuna, Sissala) qu'on retrouve au Centre-Ouest et au Sud. Au Centre-Est et au Sud se trouve les Bissa ou Boussancé d'origine mandé. Au Nord-Ouest : les Dogons qui constituaient un des peuples les plus anciennement connus et les Sana. Le peuple Dogon a fait l'objet d'une forte migration à partir du XII^e siècle et s'est réfugié, en grandes parties dans les falaises de Bandiagara (Mali actuel).

Du XVI^e au XVIII^e siècle le pays a connu de grandes vagues de migrations et de formation d'Etats précoloniaux bien structurés. Il s'agit des royaumes Moosé/Mossi, Gulmanceba/Gourmantché (Burcimba), Fulsé, Yarcé, Marka, Bobo-Dyula ou Zara, Dyula. Les peuples du rameau Lobi, les Goin et Turka seraient venus entre le XVIII^e et le XIX^e siècle.

1.1.2. Migrations coloniales et postcoloniales

Le Burkina Faso² a toujours été à travers son histoire un pays d'émigration. Qualifié de réservoir de mains-d'œuvre en Afrique de l'ouest, il a depuis les temps coloniaux ravitaillé la sous-région en bras valides, courageux et dociles.

Quatre grandes périodes se dégagent de l'histoire des migrations au Burkina Faso comme étant des périodes d'évolution des choix politiques³ (plus ou moins explicites) en matière de migration. D'abord, la période coloniale et celle des indépendances à 1980 ont été marquées respectivement par une émigration forcée et une émigration encouragée. Ensuite vient la troisième période de 1980 à 1982 pendant laquelle le Burkina Faso a adopté une disposition clairement affichée visant à interdire l'émigration. Enfin, depuis 1983, le Burkina Faso n'a plus affiché de politique migratoire. Mais depuis 1991 le pays s'est doté d'une déclaration de politique de population (révisée en 2000) dans laquelle il est explicitement énoncé de « favoriser une répartition spatiale mieux équilibrée de la population dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire prenant en compte le phénomène migratoire » (PNP, 2000 ; 44). Mais cette PNP reste muette sur l'émigration.

¹ http://www.geocities.com/fasoweb/texte/histoire_c.htm
www.primature.gov.bf/burkina/histoire/fgdates.htm

² C'est à partir de 1984 que La Haute Volta devient Burkina Faso

³ Le Burkina Faso n'a pas encore élaboré de politique migratoire au sens propre du terme à part l'allusion faite aux migrations dans la déclaration de politique nationale de population de 1991 et la version révisée de 2000. Mais plusieurs dispositions ont été prises dans le temps pour contrôler le phénomène migratoire (réorientation des flux internes et externes, rétention des migrants potentiels, etc.). Par abus de langage, nous utiliserons le terme politique pour désigner ces différentes mesures.

Pendant la période coloniale, l'Administration avait mis en œuvre une *politique migratoire* basée sur la contrainte. En effet, les colons français établis en Côte d'Ivoire qui avaient grandement besoin de main d'œuvre pour leurs exploitations agricoles et industrielles vont exiger et obtenir de l'Administration coloniale la suppression de la colonie de Haute Volta⁴ en 1932 et le rattachement de sa plus grande partie à celle de Côte d'Ivoire suivie quatre ans plus tard de l'institution du travail forcé (1936). Tout ce dispositif juridique a permis ainsi aux colons d'organiser des mouvements forcés de population de la Haute Volta vers la Côte D'Ivoire. Envoyée de force dans les grandes plantations, les entreprises ou encore d'autres chantiers tels que la construction du chemin de fer Abidjan-Niger, la population y travaillait dans des conditions inhumaines et dégradantes. C'est dans ce contexte que Houphouët Boigny créa en 1944 le syndicat agricole africain (SAA) qui connut un grand succès dans la défense des droits des travailleurs africains.

Pour échapper au paiement de l'impôt de capitation et aux mauvaises conditions d'émigration et de travail, les populations voltaïques fuyaient vers la colonie anglaise de la Gold Coast (actuel Ghana) et probablement à l'intérieur du pays vers les zones moins enclines à ces pratiques. Mais avec la suppression du travail forcé en 1946, suivie de la reconstitution de la colonie de Haute Volta en 1947 et de l'amélioration du niveau des salaires en Côte d'Ivoire en 1954, les flux migratoires voltaïques à destination de ce pays connaîtront un nouvel essor mais cette fois-ci de façon volontaire et non plus contraignante au point d'évincer les flux vers la Gold Coast (Aka, 1990). Le SIAMO (syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre) créé en janvier 1950 dont la direction régionale est fixée à Bobo-Dioulasso y joua un grand rôle dans l'acheminement de la main-d'œuvre.

C'est dans ce contexte que l'indépendance de la Haute Volta fut proclamée le 5 Août 1960. Avec cette nouvelle donne, il n'était plus question d'user de la force pour déplacer des populations et même qu'il fallait respecter un minimum de droit pour les travailleurs dont le logement, la santé et une rémunération conséquente.

Au lendemain des indépendances, les nouveaux dirigeants de la Haute Volta ont décidé de poursuivre la politique migratoire qui consistait à fournir la main-d'œuvre aux pays qui en avaient besoin (notamment la Côte d'Ivoire et le Gabon) mais cette fois en prenant les dispositions idoines pour que le travail des émigrés leur soit profitable ainsi qu'à leur pays. C'est ainsi que des accords de main-d'œuvre ont été signés avec la Côte d'Ivoire (9 mars 1969) et le Gabon (13 août 1973). Avec le Mali (30 septembre 1969) ce fut plutôt un accord d'association entre les deux Etats.

La première convention signée par la Haute Volta dans le cadre de la migration a été avec la Côte d'Ivoire le 9 mars 1960 lors d'une réunion du Conseil de l'Entente à Bobo-Dioulasso. Par cette convention, seules les autorités voltaïques devaient recruter et mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire des travailleurs ayant au préalable signé un contrat. Les dispositions de ce contrat prévoyaient que le transport, l'hébergement, la nourriture et d'autres commodités (savon, couverture, etc.) soient prises en charge par l'employeur. Il

⁴ Le décret portant suppression de la colonie de Haute-Volta (pour des raisons économiques et financières) et la partageant entre les colonies de Côte d'Ivoire, du Soudan et du Niger date du 5 septembre 1932. A la Côte d'Ivoire sont intégrés les cercles de Tenkodogo, Kaya, Ouagadougou, Koudougou, Gaoua, Batié, Bobo-Dioulasso et une partie du cercle de Dédougou (boucle de la Volta Noire) soit 2 011 916 habitants sur 153 650 km². Les cercles de Fada et Dori (moins le canton d'Aribinda) sont rattachés au Niger soit 278 512 habitants et 67 850 km². Au Soudan (actuel Mali) sont intégrés les cercles de Ouahigouya (plus le canton d'Aribinda) et Dédougou (subdivision de Tougan et rive gauche de la Volta Noire) soit 708 501 Habitants sur 50 700 km². (cf. Georges Y. MADIEGA, Université de Ouagadougou : http://www.histoire-afrique.org/printarticle.php?id_article=114).

était également prévu dans cette convention qu'une retenue sur le salaire des travailleurs revienne à la Haute Volta.

Au vu des faibles résultats obtenus dans l'application de cette convention, la Haute Volta s'est engagée dans un second accord signé le 13 Août 1973 avec le Gabon. Ce nouvel accord bien que sensiblement identique au précédent (notamment dans la forme), envisage une prise en charge médicale des travailleurs et leur famille de même qu'une centralisation des demandes d'emploi au Gabon suivie du recrutement en Haute Volta. A l'instar de la précédente convention, il était également question dans celle-ci qu'il y ait une égalité de droit entre les travailleurs des deux pays. Cet accord a également abouti à des résultats mitigés pour des raisons pratiquement semblables au précédent à savoir la violation des clauses de la convention surtout à travers le recrutement d'émigrants clandestins (non soumis à un contrat), le non respect de façon générale des droits et conditions de travailleurs et l'irrégularité dans le versement de la retenue effectuée sur le salaire des travailleurs.

La convention avec le Mali a été signée le 30 septembre 1969 sur « l'établissement et la circulation des personnes entre les deux pays ». Il s'agissait à travers cet accord de faciliter l'intégration des deux peuples déjà très liés par leur histoire et surtout très proches sur les plans culturel, économique et géographique. Cet accord jamais résilié n'a aussi jamais été appliqué pour des raisons qu'on ignore. Les deux guerres (1974 et 1985) survenues entre les deux pays ont dû probablement contribuer à la non application de cet accord.

La politique migratoire a évolué de la période coloniale aux années post-indépendance dans la mesure où, il fallait désormais respecter la liberté de la population à migrer, assurer le bien-être des travailleurs et garantir une retombée positive pour le pays d'origine. Toutefois, les énormes efforts consentis par les autorités pour réglementer et rentabiliser la migration n'ont pas donné les résultats escomptés, avec le non respect des conventions signées avec la Côte d'Ivoire et le Gabon. L'on peut se demander au vu de ces résultats mitigés, si les négociations préliminaires à ces accords avaient impliqué les patronats des pays demandeurs de main-d'œuvre (Côte d'Ivoire et Gabon) et les syndicats interprofessionnels burkinabè. Le manque d'un cadre de concertation permanente et de suivi de ces accords a pu constituer aussi une limite de ceux-ci.

Les tentatives menées par les autorités de la Haute Volta pour la réglementation des migrations vers la Côte d'Ivoire et le Gabon ont toutes abouti à des résultats mitigés de même que celle avec le Mali. Face à cette situation, la *politique migratoire* du pays va changer de contenu avec d'abord une politique incitative de rétention des migrants potentiels par l'aménagement des vallées des Volta (AVV) au début des années 1970 suivie d'un contrôle rigoureux de l'émigration en 1981 (institution d'un laissez-passer).

En effet, les vallées des trois Volta (noire, blanche et rouge)⁵, initialement infestées de simolie (vecteur de l'onchocercose), quoique propices à l'agriculture car très fertiles, étaient désertées par les populations à cause de cette maladie handicapante. Les pouvoirs publics qui voulaient pourtant fixer les populations sur leurs terroirs ont dû mettre en œuvre une vaste politique de lutte contre l'onchocercose⁶ suivie de construction de retenues d'eau et de villages pilotes tout autour. Ainsi naquirent les villages AVV. Cette politique d'aménagement du territoire se poursuivra avec l'aménagement des périmètres irrigués de la vallée du Kou (1970) et du Sourou (finalisé sous la Révolution au milieu des années 1980) et la construction de grands barrages (Kompienga et Bagré notamment) au cours des années 1980 à 1990. Cette politique incitative, si elle a permis la rétention d'une frange de la

⁵ Ces trois fleuves dont les vallées ont été aménagées ont changé de nom pendant la Révolution ; ils s'appellent respectivement depuis lors Mouhoun, Nakambé et Nazinon.

⁶ Cette politique de lutte contre l'onchocercose était un programme sous-régional lancé par l'OMS dans les années 1970.

population, ne pouvait cependant pas à elle seule stopper la migration vers l'extérieur du pays.

Il ressort de la littérature (cf. notamment les écrits de COULIBALY, S. 1987 ; AKA, K., 1990) que les migrations burkinabè ont été principalement dirigées vers la Côte d'Ivoire depuis les années 1950. En effet, malgré l'échec de la convention entre la Haute Volta et ce pays et la réorientation des émigrants vers le Gabon puis le Mali, la Côte d'Ivoire est restée la destination privilégiée des migrants burkinabè. Cependant, la période de 1980 à 1982 a été fortement marquée par une remise en cause totale de la politique migratoire antérieure. En effet, les autorités du Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National (CMRPN) ont œuvré pour mettre fin à l'émigration des burkinabè surtout vers la Côte d'Ivoire. Frappé par le mauvais traitement réservé à ceux-ci au cours de leur voyage (racket des policiers) et dans l'exercice de leur travail (droits des travailleurs bafoués), le CMRPN a pris un Décret le 11 mars 1981 (cf. JO n°12 du 19 mars 1981) interdisant les migrations vers l'étranger. Il fallait désormais un visa de sortie (laisser passer) pour tout adulte voltaïque voulant se rendre à l'étranger (y compris la Côte d'Ivoire).

Ces mesures draconiennes n'ont pu éliminer l'émigration vers la Côte d'Ivoire car, il s'est développé une forme de migration clandestine dont l'ampleur est difficilement mesurable faute de données statistiques. Toujours est-il que les conditions de voyage et de travail des migrants clandestins se sont fortement détériorées par ces mesures sans qu'il n'y ait une réduction significative de l'intensité du phénomène. La coercition dans l'application de cette mesure visant à décourager la migration hors du pays a donc montré elle aussi ses limites.

Depuis cette date (1981 à 1982), le pays n'a plu pris de mesures vigoureuses et explicites en matière de migration. Le schéma migratoire est depuis lors marqué par le retour de plus en plus important de migrants extérieurs (REMUAO⁷ 1993) et une intensification des migrations internes. Ce renouveau des migrations burkinabè se justifie par l'espoir des populations né au cours de la RDP (Révolution Démocratique et Populaire) et qui demeure vivace de nos jours. En effet, depuis l'avènement de la Révolution en 1983, les burkinabè ont l'impression qu'il fait bon vivre dans leur pays (OUEDRAOGO, D. ; 1993) ; c'est pourquoi ils reviennent de plus en plus de leur migration, vont de moins en moins à l'extérieur et préfèrent migrer à l'intérieur du pays.

Le processus de retour des migrants burkinabè de l'extérieur amorcé avec le courant patriotique du temps de la Révolution s'est prolongée avec la crise économique qui frappe tous les pays africains depuis le début des années 1990 avec le programme d'ajustement structurel (PAS) au Burkina Faso en 1991 et la dévaluation du Franc CFA en janvier 1994. A cela, il faut ajouter la baisse très sensible de la demande de main-d'œuvre suite aux conditions socioéconomiques de plus en plus défavorables en Côte d'Ivoire avec d'abord la saturation des terres agricoles (pressions foncières), la baisse continue des cours des produits agricoles de rente (café, cacao, coprah, caoutchouc) et la crise des sociétés d'Etat (SODERIZ, SODESUCRE, etc.). L'ensemble de ces conditions se traduit par un ralentissement des flux migratoires vers la Côte d'Ivoire (J.L. BOUTILLIER, A. QUESNEL et J. VAUGELADE, 1985). Depuis lors, la situation des émigrés burkinabè déjà installés en Côte d'Ivoire ne fait que se détériorer avec l'instauration de la carte de séjour en 1990, puis l'expulsion d'une forte colonie burkinabè de Tabou en 1999. Les événements violents et meurtriers survenus en septembre 2002 (rébellion armée) ont entraîné le plus grand mouvement de retour organisé (*Opération Bayiri*) de l'histoire des migrants burkinabè de la Côte d'Ivoire.

⁷ Le Réseau des Enquêtes Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) est un ensemble d'enquêtes migratoires sur 9 pays d'Afrique de l'Ouest réalisées en 1993. Au Burkina Faso cette enquête était appelée EMUBF (enquête migration et urbanisation au Burkina Faso) et EMUCI pour la Côte d'Ivoire, etc. La terminologie EMUAO est souvent utilisée par certains auteurs pour désigner le REMUAO.

On déplore néanmoins un manque de statistiques fiables sur la migration internationale burkinabè durant cette période de crise. Mais le SP/CONASUR (2004) avec l'appui de l'UNICEF et du PAM a pu dénombrer 365979 entrées au 31 décembre 2003. Ces statistiques de source administrative enregistrées dans les zones frontalières font état de 229281 personnes enregistrées à la frontière ghanéenne (Pô) et 117 559 à Banfora (frontière avec la Côte d'Ivoire). Les autres postes ont enregistré chacun moins de 5000 migrants de retour ; ce sont Gaoua (4246), Orodara (3645), Dano (2640), Sindou (1816), Batié (1806), Léo (291), Boromo (55), Autres localités (4640).

Le renouveau de la migration au Burkina Faso est également marqué par l'ouverture par les migrants de nouvelles pistes migratoires beaucoup plus lointaines et diversifiées. En effet, ces nouvelles pistes conduisent les émigrés burkinabè de plus en plus vers l'Italie, la Libye, l'Arabie Saoudite et même vers les Etats-Unis d'Amérique. L'importance de la destination libyenne a été révélée par les forts contingents de nos compatriotes expulsés de ce pays ces dernières années. Toutefois, il faut noter que très peu d'études ont porté jusque-là sur les mouvements de populations vers ces nouvelles destinations.

Même si l'on pense que l'émigration vers la Côte d'Ivoire a baissé d'intensité au cours des vingt dernières années, il est difficile d'en conclure à un solde migratoire positif en faveur du Burkina Faso. De même, au niveau d'ensemble le manque de statistiques fiables ne permet pas de se prononcer avec certitude sur le bilan des migrations internationales. En 1996 par exemple, lors du RGPH, l'on avait dénombré au total 802310 migrants internationaux durée-de-vie dont 430026 entrants (immigrants durée-de-vie) contre 372284 sortants (émigrés durée-de-vie), ce qui laissait présager d'un solde migratoire positif en faveur du Burkina Faso de l'ordre de 57742. Mais très vite on s'est rendu compte que les émigrations durée-de-vie pourraient avoir été sous-évaluées à cause de l'effet de mémoire ; les individus partis de leur ménage il y a longtemps peuvent faire l'objet d'un oubli lors des dénombrements (RGPH'96, Vol. II, p154).

La question que l'on peut donc se poser actuellement est la suivante : quels sont les volumes, les points de départ, les destinations et les caractéristiques des migrations burkinabè dans le contexte actuel marqué par la crise en Côte d'Ivoire (principal pays d'accueil) et la quasi-saturation des capacités d'accueil de ce pays ?

La réponse à cette question donnera des éléments aux décideurs en vue d'élaborer des politiques.

1.2. DEFINITION DES CONCEPTS OPERATOIRES

1.2.1. Définition des concepts opératoires

1.2.1.1. Migration

La migration est un phénomène difficile à saisir tant du point de vue théorique que pratique ; en effet, toute définition de ce phénomène prend en compte des dimensions temporelles et spatiales d'où une diversité de méthodes d'approches. Cette diversité entraîne des difficultés de comparaison des résultats des études migratoires.

De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un

certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.).

De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

1.2.1.2. Migration interne

La migration interne est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Dans le cas du Burkina Faso, il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois). La migration interne peut s'effectuer entre régions du pays, il s'agit alors de migration interrégionale. A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou interprovinciale. L'on peut également considérer les communes à l'intérieur des provinces, ce qui conduit aux migrations intra-provinciales ou intercommunales.

1.2.1.3 Migration externe ou internationale

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du Burkina Faso la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays.

1.2.1.4. Migration durée-de-vie

La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

1.2.1.5. Migration récente

La migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le recensement de 2006. Elle a trait aux individus dont le lieu de résidence à la date du recensement de 2006 est différent de celui de décembre 2005.

NB : Un autre concept migratoire rencontré souvent dans la littérature est la migration ancienne ; elle concerne toutes les migrations obtenues par comparaison du lieu de naissance des individus et de leur lieu de résidence une année avant le recensement (cf. ; RGPH 1996, 127). Ce concept migratoire qui fut l'objet d'analyse en 1996 ne le sera pas en 2006 à cause de la critique formulée à son encontre lors de l'atelier de finalisation des rapports d'analyse du 10 au 21 mars 2009 à Tenkodogo. Il ressort de ces critiques que le concept de migration ancienne n'apporte pas de valeur ajoutée à l'analyse générale des migrations par rapport aux migrations durée-de-vie et aux migrations récentes ; et, il ne se réfère pas à une période de référence claire car les dates de naissance des migrants ne sont pas identiques. Le caractère ancien de la migration n'apparaît donc pas clairement.

1.2.1.6. Migration de retour

La migration de retour concerne les individus dont le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle sont identiques alors que le lieu de résidence antérieure est différent des deux premiers. De façon opérationnelle, est considéré comme migrant de retour, tout individu recensé en 2006 à son lieu de naissance alors qu'il résidait ailleurs en 2005.

Dans le langage politique et populaire, et même dans certaines études, on a souvent utilisé de façon impropre le terme « migrant de retour » pour désigner tous ceux qui rentrent de Côte d'Ivoire. Dans l'entendement de cette utilisation il faut comprendre tous les burkinabè qui rentrent de Côte d'Ivoire, y compris ceux qui sont nés là-bas (dont certains foulent le sol du Burkina Faso pour la première fois).

Selon la définition du migrant de retour adoptée dans la présente étude, les burkinabè nés à l'étranger et qui rentrent au Burkina Faso ne sont pas des migrants de retour, même s'ils retournent dans la région d'origine de leur parent ; ils sont par contre des immigrés.

1.2.1.7. Migrant

En définitive, dans la présente étude nous considérerons comme migrants l'ensemble des individus ayant effectué une migration récente et/ou une migration durée-de-vie. Autrement dit, il s'agit de toute personne recensée en 2006 dans une commune autre que sa commune de naissance ou sa commune de résidence en décembre 2005. A l'opposé, les non-migrants ou sédentaires sont ceux qui n'ont pas réalisé de migration.

1.2.2. Indice de mesure de la migration

Le calcul de certains indices migratoires est fondamental dans toute étude des migrations. Dans le cas du RGPH 2006, ces indices se rapporteront aux unités administratives sur lesquelles porte l'analyse : il s'agit des 45 provinces du pays et des 13 régions. Le nombre de communes étant trop élevé (plus de 300), il n'est pas envisageable de calculer tous les indices au niveau communal.

Il sera retenu deux types d'indice dans la présente analyse :

- les indices de la migration durée-de-vie
- les indices de la migration récente (celle survenue au cours des 12 derniers mois).

Ces indices seront calculés en fonction du type de migration (migration interne ou migration internationale).

Voir les indices et leur formule de calcul en Annexe.

1.3 REVUE DE LA LITTERATURE

La revue de littérature portera sur la synthèse des résultats des principales investigations démographiques (RGPH et enquêtes migratoires) relatives aux migrations burkinabè de l'indépendance à nos jours.

1.3.1. Les recensements généraux de la population

Avant le présent RGPH, les principales données sur la migration au Burkina Faso provenaient des trois précédents recensements généraux de la population que le pays a organisés en 1975, 1985 et 1996. En effet, c'étaient les seules opérations exhaustives qui fournissent de façon plus ou moins régulière des données sur la migration au niveau national.

Malheureusement, le découpage administratif du pays a évolué de 1975 à nos jours (passant de 10 départements en 1975 à 30 provinces en 1984 et 45 en 1997) ainsi que les limites des entités territoriales ; ce qui influence la mesure de la migration vu que toute définition du phénomène prend en compte le critère d'espace. Même la migration internationale est touchée par ce problème car de 1975 à 1996, les frontières du Burkina Faso ont été très souvent revues, notamment ses limites avec le Mali.

Mais force est de reconnaître que les recensements, du fait de leur exhaustivité et de leur régularité, constituent des sources très appréciables de données pour évaluer les phénomènes démographiques en général et les mouvements migratoires en particulier.

Tableau⁸ 1.1 : Solde migratoire avec l'étranger selon le sexe et l'âge du migrant en 1985 et 1996.

Groupe D'âge	Recensement 1985		Recensement 1996	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
-15	6312	6674	-493	379
15-19	-7992	-1077	-16690	-1382
20-24	-12971	246	-24060	-493
25-29	-8085	789	-15650	17
30-34	-3557	443	-8928	326
35-39	-1733	380	-4478	230
40-44	-750	330	-2584	154
45-49	-238	220	-1385	119
50-54	-3	175	-790	85
55+	334	331	-551	144
Ensemble	-24 003	12 644	-79 165	-1 078

Le recensement de 1985 a enregistré un solde migratoire international négatif de -11 359 au cours des 12 derniers mois (migrations récentes). En 1996, la migration entre le Burkina Faso et l'étranger était toujours en faveur de l'extérieur. En effet, pour cette année, le solde migratoire était de - 80 243. Cela montre que le Burkina Faso demeure un pays d'émigration (INSD, 2000, P.159).

En 1985, les femmes avaient plus tendance à entrer au Burkina Faso qu'à en sortir. Pour cette même année, nous constatons l'inverse pour le sexe masculin. En effet, Il ressort des données du tableau ci-dessus que le solde migratoire est négatif chez les hommes et positif chez les femmes en 1985. Ce constat est resté identique chez les hommes mais a changé chez les femmes en 1996. En effet, en 1996, les émigrations se présentent plus prononcées que les immigrations chez les deux sexes.

Les échanges migratoires du Burkina Faso et l'étranger ont depuis toujours été marqués par une prédominance des allers et retours entre le pays et la Côte d'Ivoire. En effet, le pays de provenance des migrants internationaux demeure principalement la Côte d'Ivoire (38,4%) et

⁸ Les données similaires pour 1975 ne sont pas disponibles dans le rapport d'analyse du RGPH de décembre 1975.

en second lieu le Mali (7,3%), la Gambie (5,6%), le Ghana, le Niger (4%) et la Mauritanie (3,9%) (INSD, 2000, 160).

La migration interne est aussi très intense au Burkina Faso. En effet, les migrants internes récents étaient de 133 661 personnes en 1996, soit 1,4% des natifs du pays. Parmi ces migrants, l'on compte 51,8% d'hommes et 48,2% de femmes (INSD, 2000, P.139). Selon la même source, 70,4% des migrants internes récents vit en milieu rural contre 29,6% en milieu urbain. La région géographique du Centre vient en tête des destinations privilégiées de ces migrants avec 25,9%, suivie de l'Ouest avec 15,8% et la Boucle du Mouhoun avec 11,1%.

1.3.2. Les enquêtes nationales migratoires

1.3.2.1. Répertoire des enquêtes nationales migratoires réalisées au Burkina Faso de 1960 à nos jours.

Plusieurs enquêtes démographiques ont été réalisées au Burkina Faso de l'indépendance à nos jours dans le but d'étudier le phénomène migratoire ; il s'agit par ordre chronologique de : l'enquête démographique par sondage en République de Haute Volta en 1960-61 ; l'enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi (tome 1 : les migrations mossi, tome 2 : les migrations de travail mossi et tome 3 : les milieux ruraux mossi, aspects économiques) réalisée par l'ORSTOM en 1972-73 ; l'enquête nationale sur les mouvements migratoires de 1974-75 réalisée par Sidiki Coulibaly, Joël Gregory et Victor Piché de l'Université de Montréal ; l'Enquête Démographique réalisée par l'INSD en 1991 avec l'appui du FNUAP et de l'UNICEF ; l'Enquête Migration Urbanisation en Afrique de l'Ouest (EMUAO) réalisée en 1993 par le CERPOD en collaboration avec l'INSD, l'IRSSH (Institut de Recherche en Sciences Sociales et Humaines) et l'Université de Ouagadougou et enfin, l'enquête nationale sur « dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso en 2000 » réalisée par l'UERD actuel ISSP, en collaboration avec le CERPOD et l'Université de Montréal.

1.3.2.2 Approche historique des migrations burkinabè

Somé et Gbangou (1991) ont dégagé les similitudes et les différences qu'il y a entre les approches méthodologiques des différentes investigations démographiques relatives aux migrations au Burkina Faso. Au titre des similitudes, figurent les questions posées sur le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle (ou à une date antérieure), questions permettant de saisir la migration durée-de-vie. Ces collectes sont généralement de type rétrospectif à passage unique. Quant aux différences notables entre ces enquêtes, elles sont d'ordre conceptuel surtout pour ce qui concerne la durée minimale de résidence pour qu'un individu vivant hors de son lieu de naissance soit considéré comme un migrant. Cette durée est tantôt de 6 mois comme en 1960-61 et 1972-73, tantôt de 3 mois comme en 1974-75. Des différences existent aussi au niveau des échantillons utilisés (échantillon représentatif au niveau national ou simplement au niveau du milieu rural en pays mossi) et de la population cible ; tantôt exclusivement hommes de 14 ans et plus (enquête ORSTOM de 1972-73), tantôt hommes et femmes de 5 ans et plus (enquête de 1974-75) ou de 15 ans et plus (EMUAO, 1993). Pendant que l'étude de l'ORSTOM de 1972-73, l'enquête démographique de 1991 et l'EMUAO de 1993 se sont focalisées sur les migrants (individus ayant effectué une migration), l'enquête nationale sur les mouvements migratoires de 1974-75 elle, a privilégié plutôt les mouvements migratoires (tous déplacements répondant aux critères de temps et d'espace requis pour être considérés comme migrations).

De façon générale, ces différentes investigations se sont penchées sur le volume des migrations et le sens des flux migratoires. Mais vu les différences méthodologiques évoquées ci-dessus, les comparaisons entre les résultats de ces investigations sont à faire avec prudence. Une constante des enquêtes migratoires burkinabè est qu'elles n'ont jamais saisi les migrations temporaires (absence du lieu de résidence habituellement pendant une durée inférieure à la durée de référence 6 ou 3 mois selon le cas), le nomadisme ou la transhumance comme l'ont si bien souligné Somé et Gbangou (1991). Pourtant ces types de mouvements sont légion dans le pays (surtout dans la partie septentrionale). Ce qui est généralement saisi, ce sont les migrations internes, les migrations internationales, les migrations de retour ; de même que les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des migrants, des migrants de retour et des non-migrants.

L'un des apports les plus appréciables des enquêtes migratoires c'est d'avoir posé l'historicité des migrations burkinabè et d'avoir pu montrer que l'intensité du phénomène migratoire burkinabè prenait sa source dans la période coloniale, période de fortes contraintes sur la population : pressions fiscales, famine de 1914, recrutements militaires, travaux forcés, sécheresses de 1925-26 et 1928-29, etc. Les flux qui étaient initialement dirigés en majorité vers la Gold Coast (actuel Ghana) seront réorientés vers la Côte d'Ivoire à partir de 1945 suite à des actions coercitives antérieures (telles que le rattachement en 1932 de la plus grande partie de la colonie de Haute Volta à celle de la Côte d'Ivoire, les réquisitions administratives de main-d'œuvre et la fermeture de la frontière avec le Ghana entre 1940 et 1945) mais aussi à des incitations salariales (prônées par le syndicat interprofessionnel des planteurs) et à l'abolition du travail forcé (Coulibaly, S. et al. 1975 et 1976 ; Aka, K., 1990 ; Somé, H., P. et Gbangou, A., 1991 ; Ouédraogo, D., 1993). On estime à 49% le poids cumulé des flux migratoires (sur la période allant des années 1920 à 1960) à destination de la Côte d'Ivoire contre 30,6% vers le Ghana. Les enquêtes migratoires (surtout l'EMUAO de 1993) ont aussi montré les flux de plus en plus importants de migrations internationales de retour et une introversion des flux. La saturation de l'espace agricole ivoirien, la chute continue des cours du café et du cacao (principales productions d'exportation) dès le début des années 1980 (Boutillier, J., L., Quesnel, A. et Vaugelade, J., 1985), la forte compétition entre nationaux ivoiriens et migrants burkinabè pour accéder à la terre ont fini par engendrer des conflits entre eux ; l'éclatement de la crise sociopolitique en septembre 2002 en Côte d'Ivoire occasionnera à son tour le rapatriement de milliers de migrants burkinabè vers leur pays d'origine.

Quant à l'introversion des flux, elle s'explique selon Ouédraogo (1993) par la recherche de terres fertiles par des migrants venus essentiellement des régions centrales du pays vers l'ouest et le sud. Les deux grandes villes du pays (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) sont également des pôles attractifs pour les migrations internes mais aussi des zones pourvoyeuses de migrants pour l'arrière pays. Dès les années 1970, l'ORSTOM estimait à 5,2% le taux d'accroissement annuel des volumes de migrants quittant le pays mossi vers le reste du pays gonflant ainsi la population de certaines zones d'accueil de plus de 20% (Somé et Gbangou, 1991). En 1974-75, selon Coulibaly, S. et al. (1975 et 1976) et Coulibaly, S. (1978), le milieu rural fournissait 76,6% des départs en migrations internes et recevait 68,0% des flux migratoires internes. La zone rurale mossi est la plus pourvoyeuse de migrants internes tandis que l'ouest rural est la zone d'accueil par excellence.

L'enquête démographique de 1991 a montré qu'environ 10% de la population résidente du Burkina Faso pouvait être considérée comme des migrants. L'extrapolation des résultats de cette enquête a permis d'évaluer le nombre de migrants internes entre 1985 et 1991 à 278.000 provenant essentiellement des provinces du Yatenga, du Houet, du Kadiogo, du Sanmatenga et du Boulgou. Les principales provinces d'accueil des migrants internes étant le Kadiogo, le Houet, le Bazèga, la Sissili et le Mouhoun.

Quant à la migration internationale, elle était le fait d'environ 482.201 personnes soit 188.331 immigrés et 293.870 émigrés. Le solde migratoire international est négatif pour le Burkina Faso (-105.539). Si la destination privilégiée de ces migrations internationales est sans conteste la Côte d'Ivoire, l'origine des migrants internationaux entrant au Burkina Faso entre 1985 et 1991 est assez diversifiée : la Côte d'Ivoire pour 85% d'entre eux mais aussi le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo. Ces immigrants se dirigent essentiellement vers les provinces du Yatenga, du Kadiogo, du Boulkiemdé, du Sourou et du Sanguié. Il s'agit notamment de nationaux burkinabè de retour d'une migration internationale.

La prédominance des flux de migration internationale vers la Côte d'Ivoire (88,9%) constatée en 1974-75 sur les mouvements intervenus entre 1969-73 demeure une constante des migrations burkinabè depuis la période coloniale. Il en est de même de l'origine essentiellement rurale de ces migrations internationales (96,6%) et surtout la zone rurale mossi (avec 64,7% des flux contre seulement 28% au départ de l'ouest rural). Une autre constante des migrations burkinabè est l'importance de l'immigration dirigée à 90,6% vers le milieu rural. La zone urbaine burkinabè participait donc très peu aux échanges migratoires avec le reste du monde comparativement à la zone rurale.

1.3.2.3. Caractéristiques des migrants

L'analyse des sex-ratios des migrants internes burkinabè montre une prédominance des femmes dans les flux ruraux-ruraux ; cette réalité a été constatée depuis 1974-75 et confirmée par l'enquête démographique de 1991. Par contre les hommes dominent les autres flux à savoir les flux urbains-ruraux, urbains-urbains et ruraux-urbains (Coulibaly et al. 1976 ; Somé et Gbangou, 1991 ; INSD, 1994).

Les migrations internes sont essentiellement le fait des jeunes. En effet, il ressort de l'enquête démographique de 1991 que 90% des migrants sont des personnes jeunes d'âge compris entre 22 et 35 ans. En 1974-75, les jeunes migrants de 15-29 ans étaient les plus dominants (94.850 migrations effectuées entre 1969 et 1973) suivis des enfants de 5-14 ans (59.285 migrations au cours de la même période). Cela reflète d'une part les migrations de travail pour les adultes de 15-29 ans et d'autre part la conjonction des migrations familiales, des migrations scolaires et du confiage des enfants à des parents résidant dans d'autres localités pour les migrants de 5-14 ans. On note aussi une certaine importance aux migrations effectuées par les individus de 30-44 ans (40.063 entre 1969 et 1973) entrant également dans les migrations de travail.

Quant à l'émigration internationale, elle est fortement dominée par les hommes car on a dénombré entre 1969-73, environ 4 fois plus de migrations effectuées par les hommes que par les femmes. A cette époque encore les migrations internationales de retour étaient légèrement plus marquées par les hommes que les femmes. C'est au début des années 1990 (EMUAO, 1993 ; Ouédraogo, 1993) que les migrations de retour féminines supplanteront celles des hommes : la situation économique devenant de plus en plus difficile en Côte d'Ivoire, les hommes décidèrent de rapatrier femmes et enfants en premier lieu au pays.

Les migrations internationales sont tout comme les migrations internes, le fait essentiellement des jeunes. Les Mossis, Gourounsis et Bissas semblent avoir une propension à migrer plus forte que les autres ethnies du pays tant au niveau interne qu'international selon les résultats de l'enquête démographique de 1991.

1.3.3. Conclusion de la revue de littérature

La revue de littérature a montré que l'intensité des migrations burkinabè prend sa source dans le fait colonial suite à des mesures coercitives mais aussi incitatives visant à drainer de préférence les populations jeunes et de sexe masculin vers les chantiers ouverts par l'administration coloniale pour mettre en valeur les colonies voisines de la Côte d'Ivoire et du Soudan (actuel Mali). Quant aux flux migratoires internes, ils sont orientés du centre du pays vers l'ouest et le sud et sont le fait des populations jeunes et féminines pour les flux ruraux-ruraux et masculines pour les autres flux (comme l'attestent les résultats de l'enquête nationale migratoire de 1974-75 et l'enquête démographique de 1991).

Les enquêtes démographiques qui ont permis de décrypter cette réalité des migrations burkinabè ont été conçues à partir de méthodologies souvent différentes ; ce qui ne facilite pas les comparaisons de leurs résultats. Seuls les recensements généraux de la population permettent de fournir des résultats tangibles et comparables d'un recensement à l'autre d'autant plus que les approches méthodologiques d'un recensement à l'autre sont quasi identiques (sauf peut-être ceux de 1975 et 1985 où la référence temporelle était de 3 mois pour le premier et de 6 mois pour le second).

1.4. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

1.4.1 Evaluation qualitative des données

Avant toute étude des migrations, il est conseillé de voir si la qualité des données dont on dispose est suffisamment bonne. Elle établit la véracité des résultats qu'on produira et conditionne les conclusions auxquelles on aboutira. L'évaluation de la qualité des données est donc un passage obligé. Cette évaluation concernera les variables du questionnaire permettant d'analyser le phénomène migratoire : le lieu de résidence actuelle, le lieu de naissance, le lieu de résidence 12 mois avant la date du RGPH 2006, le lieu de résidence à l'étranger entre 1996 et 2006, la durée de la venue ou du retour, le motif de la venue ou du retour, la nationalité, l'émigration des 5 dernières années, la date de départ des émigrés et leur lieu de destination.

Les lieux de naissance et de résidence un an avant le RGPH 2006 sont des variables difficiles à saisir au regard du niveau d'instruction de la population ; en effet, la plupart des individus connaissent seulement le nom de leur village de naissance ou de résidence antérieur mais pas la commune ni la province de rattachement. Le fait que les communes soient de création récente dans le paysage administratif burkinabè rend encore difficile la saisie de ces deux variables

Quant au lieu de résidence à l'étranger entre 1996 et 2006 il n'est pas toujours évident que le répondant donne l'information juste pour tous les membres du ménage compte tenu de la diversité éventuelle des cas de figure pour tous les membres du ménage. La limitation de la période aux 10 dernières années avant le RGPH 2006 peut poser aussi un problème de mémoire au répondant. Ce même problème concerne la variable « durée de la venue ou du retour ».

Le motif de la venue ou du retour tel que spécifié dans le questionnaire est très restrictif car il ne prend en compte que 5 modalités (« crise sociopolitique », « expulsé situation irrégulière », « raisons d'études », « retour volontaire » et « autre »). Une question ouverte aurait permis de saisir une panoplie de motifs qu'on regrouperait à volonté pendant la phase

d'analyse. Une autre difficulté réside dans le fait que tout retour en période de crise peut avoir été motivé par cette situation de crise y compris les retours pour raisons d'études. Soulignons aussi qu'il n'était pas évident de faire le distinguo entre les modalités spécifiées notamment entre « crise sociopolitique » et « retour volontaire ».

La nationalité contrairement à ce qu'on pense n'est pas aisée à saisir dans le contexte burkinabè. En effet, plusieurs personnes surtout celles nées en Côte d'Ivoire peuvent avoir la double nationalité (même si c'est interdit par la législation burkinabè). Tous ceux qui n'ont pas de certificat de nationalité se réfèrent à leur sentiment d'appartenance qui n'est que subjective.

L'émigration des 5 dernières années ; les départs hors du pays sont extrêmement difficiles à saisir du fait de l'absence du principal intéressé. On pense qu'il est parti à l'étranger alors qu'il peut bien être quelque part hors du village ou de la commune mais dans le pays. On peut oublier de déclarer certains départs en émigration pour raison de mémoire, tout comme on peut refuser de déclarer le départ de certains individus qui auraient transgressé certains interdits du village (rapt de femmes, vol de biens matériels, etc.). Il y a aussi des cas de comptages multiples de certains candidats à l'émigration qui migrent par étapes successives vers l'étranger. Par exemple un émigré pourrait être déclaré par son ménage d'origine au village et par d'autres ménages du pays dans lesquels il a pu séjourner avant de quitter le pays.

La date de départ des émigrés : la date précise de départ est difficile à connaître surtout dans un contexte d'analphabétisme en milieu rural.

Le lieu de destination des émigrés : seul l'émigré sait en vérité sa destination finale. Avant de partir il peut déclarer une destination qu'il n'est pas obligé de respecter par la suite. Il peut même effectuer des migrations successives sur plusieurs pays.

La majeure partie des inconvénients mentionnés ci-dessus relève de la nature même du recensement d'une part et de la complexité qu'il y a à saisir le phénomène migratoire d'autre part. Malgré les difficultés énumérées ci-dessus, ces variables sont aptes à nous permettre d'analyser les migrations car, au vu des rapports de terrain, il ne semble pas avoir eu sur le terrain de graves problèmes pouvant entacher la qualité des données collectées.

Notons que, par rapport aux RGPH passés (ceux de 1975, 1985 et 1996) le présent RGPH a innové en prenant en compte dans la saisie des informations relatives aux migrations des variables nouvelles telles que la résidence à l'étranger, la durée et le motif de retour.

Mais il manquait la question sur le lieu de résidence au dernier recensement. Ce qui n'a pas permis l'analyse des migrations intercensitaires.

Au regard de la définition retenue pour définir le milieu de résidence, et la manière dont la question a été formulée dans le questionnaire il était impossible de déterminer le milieu de résidence en 2005 d'où l'impossibilité d'analyser les flux entre milieux en particulier l'exode rural.

Sur la base des données quantitatives, une autre évaluation permettra d'apprécier de façon plus objective la qualité des informations recueillies sur le terrain ; il s'agira d'analyser les taux de non réponse et la cohérence interne des données.

1.4.2 Evaluation quantitative des données

Sur la base des données collectées, cette évaluation a permis d'apprécier de façon plus objective la qualité des informations recueillies sur le terrain.

Cette évaluation a concerné les variables suivantes:

- le lieu de résidence actuelle;
- le lieu de naissance,
- le lieu de résidence 12 mois avant le recensement;
- la durée de retour de l'étranger entre 1996 et 2006;
- le motif de la venue ou du retour;
- la date de départ et le lieu de destination des émigrés.

Nous avons surtout examiné le taux de non réponse pour chacune de ces variables et certaines fréquences.

La variable lieu de résidence en 2006, a fait l'objet de correction par les informaticiens si bien que nous n'avons détecté aucune erreur ni de non réponse.

Pour la variable lieu de naissance, nous avons fait les fréquences pour évaluer le pourcentage des non réponses.

Tableau 1.2: Statistiques des non réponses sur la variable lieu de naissance et lieu de résidence il y a un an de la population résidente

Variable lieu de naissance	Effectif	% par rapport aux résidents
Commune et province de naissance inconnues	101 206	0,7
Commune de naissance inconnue et province connue	31 723	0,2
Ensemble	132929	0,9
Variable lieu de résidence il y a un an		
Commune et province de résidence en 2005 inconnues	107330	0,7
Commune de provenance inconnue et province connue	14634	0,1
Ensemble	121964	0,8

Au total 132 792 personnes n'ont pu déclarer leur lieu de naissance soit 0,9% de la population résidente (tableau 1.2). Il en est de même pour 121 964 personnes qui ne connaissent pas leur lieu de résidence il y a un an. Pour ces personnes, on ne peut connaître avec certitude leur statut migratoire. Ces personnes seront exclues de l'analyse de la migration. Le biais reste très faible, moins de 2%, et n'aura pas d'influence sur la mesure de la migration.

Une fréquence sur les effectifs des résidents des provinces en 2006 et 2005, de même que sur les provinces de naissances a fait ressortir un problème dans la province du Bam.

L'effectif des personnes ayant résidé dans la province du BAM en 2005 est très faible (moins de 58000) par rapport à l'effectif des personnes recensées en 2006 dans cette province (environ 275 000 personnes). Le constat est le même pour les personnes nées dans cette province ou les effectifs sont de l'ordre de 50000.

A part la commune n°1 (Bourzanga) de la province du BAM, aucun individu recensé au Burkina Faso en 2006 ne résidait en 2005 dans les huit autres communes de la province. De même, personne n'est née dans les huit autres communes du BAM. Le retour aux cahiers de recensements a permis de déceler le problème. Les corrections apportées par le service informatique ont permis d'avoir des effectifs acceptables pour la province du Bam.

Tableau 1.3 : Statistiques des non réponses sur les variables « résidence à l'étranger » et « durée de retour »

Durée depuis le retour (années)	Résidence à l'étranger			
	Côte d'Ivoire	Autre pays	ND	Total
0	26 521	9 333	33	35 887
1	68 324	14 885	16	83 225
2	80 308	12 871	9	93 188
3	95 474	9 293	2	104 769
4	100 841	7 121	6	107 968
5	66 704	5 515	7	72 226
6	57 373	4 533	4	61 910
7	41 235	3 009	4	44 248
8	31 804	2 922	2	34 728
9	18 701	1 742	1	20 444
10	12 809	1 264	2	14 075
ND	10 711	5 762	33 314	49 787
Total	610 805	78 250	33 400	722 455

Sur 722 455 personnes qui ont déclaré avoir résidé à l'étranger entre 1996 et 2006, le pays de résidence de 33400 soit 4,6% est indéterminé (tableau 1.3).

La durée depuis le retour de 49787 personnes soit 6,8% est indéterminée.

Pour l'analyse, nous avons éliminé de l'étude tous ceux dont le pays de résidence à l'étranger ou la durée de retour sont indéterminés. En définitive sur les 722 455 personnes qui ont déclaré avoir résidé à l'étranger, 689 055 réponses sont valides soit 95,4%. Cette variable donne d'assez bons résultats (en terme de taux de réponse).

En ce qui concerne les motifs de retour, il y a relativement peu de non déclarés (2,7%). Mais certains résultats sont par contre intuitifs. En effet plus de 58% de retour sont volontaires contre 26% attribués à la crise. Il y a tout de même 1,5% des retours victimes d'expulsion pour situation irrégulière. Même si le chiffre est faible on n'a jamais entendu parler d'expulsion de burkinabè de Côte d'Ivoire. Du reste on ne peut parler de situation irrégulière entre pays de la CEDEAO. On se demande si ce ne sont pas des erreurs de déclaration ou de codification.

En ce qui concerne les émigrés, on constate que sur les 292013 émigrés des 5 dernières années, 8974, soit 3% sont de sexe non déclarés. C'est assez étonnant que la variable sexe qui est la plus simple à collecter présente un taux de non réponse aussi élevé.

En ce qui concerne l'âge des émigrés au départ, 7617 soit 2,6% n'ont pas déclaré leur âge.

Quant à la date de départ, 20896 soit 7,1% n'ont pas déclaré leur année de départ. Quant au mois de départ, on trouve 62% de non déclarés. Cette variable s'avère donc inexploitable.

Les destinations des émigrés indiquent que 2,7% sont de destination inconnue.

Les variables sur les émigrés sont de qualité moyenne, mais acceptable.

Compte tenu du taux de non réponse trop élevé sur la variable « mois » de » départ nous avons décidé de ne pas l'utiliser dans l'analyse.

Concernant les autres variables, Il n'y a pas eu de correction systématique. Mais compte tenu du taux assez élevé des non réponses, nous avons décidé dans certains cas de les répartir proportionnellement dans les autres catégories.

Conclusion

Les données sur les migrations sont d'assez bonne qualité. Les taux de non réponses sont dans la fourchette acceptable, moins de 5% quelle que soit la variable que l'on prend. Les données sur les émigrations sont de qualité moindre. Cela n'est pas vraiment étonnant, les informations concernant ces derniers étant fournies par des tiers.

Cette qualité aurait pu être améliorée si on avait procédé à des corrections (par exemple le sexe non déclaré !).

CHAPITRE 2 : BILAN DES MIGRATIONS

2.1 DONNEES GLOBALES

L'étude des migrations du RGPH 2006 se limitera à l'étude des migrants compte tenu des données disponibles ; en effet, les données telles que collectées ne permettent pas de saisir l'ensemble des migrations effectuées par chaque individu.

Quatre variables (questions) permettent de saisir les migrants :

- Le lieu de naissance. Cette variable permet de saisir les migrants durée-de-vie
- La résidence à l'étranger . Elle permet de saisir les migrants de retour de l'étranger au cours des 10 dernières années.
- Le lieu de résidence en décembre 2005 : Cette variable permet de saisir les immigrants (internes et internationaux) récents (au cours des 12 derniers mois).
- La date de départ à l'étranger au cours des 5 dernières années. Cette variable permet de saisir les émigrants internationaux au cours des cinq dernières années.

Sur la base de ces différentes variables un non migrant est un résident qui au moment du recensement remplissait les trois conditions suivantes:

- vivait dans une commune où il est né ;
- Vivait dans une commune où il y résidait depuis décembre 2005 ;
- N'a pas séjourné à l'étranger entre 1996 et 2006 ;

Par opposition un migrant est un résident qui:

- Vit dans une commune où il n'est pas né;
- Soit réside dans une commune autre que celle où il résidait en 2005 ;
- Soit a résidé à l'étranger entre 1996 et 2006.

Tableau 2.1 Répartition des résidents selon le statut migratoire et le sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non migrants	5 032 528	74,3	5 256 563	72,5	10 289 091	73,4
Migrants internationaux	472430	7,0	421196	5,8	893 626	6,4
Migrants internes	950 827	14,0	1 249 737	17,2	2 200 564	15,7
Total migrants	1 423 257	21,0	1 670 933	23,0	3 094 190	22,1
N.D	312 954	4,6	321 027	4,4	633 981	4,5
Total	6 768 739	100	7 248 523	100	14 017 262	100

Selon donc les données du RGPH2006 (Tableau 2.1), 73,4% des résidents sont des non migrants contre 22,1% de migrants. On trouve plus de migrants parmi les femmes (23,0%) que chez les hommes (21%). Les migrants internationaux représentent 28,9% des migrants.

Ces données peuvent être éclatées en plusieurs catégories de migrants :

Tableau 2.2 : Répartition des différentes catégories de migrants par sexe

	<i>Masculin</i>		<i>Féminin</i>		<i>Total</i>	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<i>Migrants internes durée-de-vie</i>						
Migrants intra-provinces	193253	20,8	382367	31,1	575620	26,7
Migrants inter_province	98116	10,6	149157	12,1	247273	11,5
Migrants entre régions	635820	68,6	696568	56,7	1332388	61,8
Total	927 189	100	1 228 092	100	2 155 281	100
<i>Migrants internes récents</i>						
Migrants intra-provinces	42 791	38,3	52 047	43,4	94 838	40,9
Migrants inter_province	11 022	9,9	11 241	9,4	22 263	9,6
Migrants inter-régions	57 994	51,9	56 528	47,2	114 522	49,4
Total	111 807	100	119 816	100	231 623	100
<i>Migrants internationaux durée-de-vie</i>	292 017	47,6	321 645	52,4	613 662	
<i>Immigrants internationaux récents</i>	28 441	52,9	25 321	47,1	53 762	

Notons que pour les migrants internes durée-de-vie et les migrants récents:

- Les migrants intra provinciaux sont les personnes qui ont changé de commune, mais à l'intérieur de la province ;
- Les migrants interprovinciaux sont les personnes qui ont changé de commune, ces deux communes étant situées dans deux provinces différentes, mais à l'intérieur de la même région.
- Les migrants interrégionaux sont les personnes qui ont changé de commune, les deux communes étant situé dans des régions différentes. Dans cette optique, ces différents types de migration sont disjoints et la somme donne l'ensemble des migrations interne durée-de-vie ou internes récents.

En 2006 on dénombre ,2 155 281 personnes soit 15,4% de la population résidente qui vivent dans des communes où elles ne sont pas nées. On note un accroissement par rapport à 1996 où on avait dénombré 1 777 281 (12,9% de la population). Les personnes qui vivent dans des régions où elles ne sont pas nées représentent 61,8% des migrants durée-de-vie. Ce chiffre assez important traduit une forte attraction régionale dû à la région du centre (qui abrite la capitale) et celle des Hauts-Bassins (qui abrite la deuxième ville du pays).

Au cours des 12 derniers mois on a enregistré 231 623 migrants internes. On ne peut faire de comparaison avec les données de 1996 où la migration interne était définie en terme de changement de province. Mais la comparaison peut être faite avec les migrations entre provinces. Pour ce faire le volume des migrants entre provinces est la somme des migrants interprovinciaux (22263) et ceux interrégionaux (114522) soient 136785 migrants. Ce qui représente 1% de la population résidente de un an et plus. En 1996 on avait enregistré 135 522 migrants internes récents soit 1,4% de la population résidente. Proportionnellement il y a légèrement moins de migrants internes récents en 2006.

2.2 ANALYSE DES MATRICES MIGRATOIRES INTERREGIONALES DUREE DE VIE

2.2.1 L'analyse des natifs sortants durée-de-vie

Les tableaux 2.3 ; 2.4 et 2.5 permettent d'analyser le mouvement des natifs. Dans la Boucle du Mouhoun (tableau 2.4), 89,9% des natifs résident dans la région. Les natifs qui quittent la région vont prioritairement dans les Hauts Bassins (4,5%), ensuite vers le Centre (2,6%) et dans les Cascades (1,1%). Les grandes tendances qui se dessinent à travers ce tableau (tableau 2.4) indiquent que les sortants durée-de-vie, quelle que soit leur région, se dirigent vers le Centre et les Hauts Bassins. Le fait que ces deux régions abritent les deux principales villes du pays pourrait expliquer cela.

La région qui retient le plus ses natifs est la région de l'Est avec 96,7% des natifs qui résident dans la région. La région la plus répulsive pour ses natifs est le Nord avec seulement 81,4% de natifs qui y résident.

Les natifs de Côte d'Ivoire qui entrent au Burkina Faso se dirigent essentiellement vers la région du Centre (20,7%) suivi de la région des Hauts Bassins (13,8%) et du Centre-Ouest (13%). Ceux qui se dirigent vers la Boucle du Mouhoun sont assez importants également (8,1%).

Les deux premières régions abritent les deux principales villes et peuvent expliquer cet attrait pour ceux qui viennent de Côte d'Ivoire et qui cherchent prioritairement un travail rémunéré parce qu'ils ont certainement une certaine qualification.

L'attrait pour la région du Centre-Ouest (qui abritent Koudougou), pourrait s'expliquer par le fait que cette région a fourni (et fournit toujours) beaucoup de migrants à la Côte d'Ivoire. Probablement, le retour des migrants de seconde génération alimente le flux vers cette région.

La Boucle du Mouhoun fut une région de la culture de coton, qui pendant longtemps a attiré les migrants du plateau mossi mais aussi ceux en provenance de Côte d'Ivoire à la recherche de terrain de culture.

2.2.2 L'analyse des entrants durée-de- vie

L'analyse de ce volet est basée sur le tableau 3.5. On observe que seulement 62,7% des résidents de la région du Centre sont des natifs. Viennent ensuite la région des Cascades (76,2%) et des Hauts Bassins (76,6%). C'est une caractéristique des régions à forte attraction, ce qui fait que les non natifs présentent une forte minorité. Le Centre et les Hauts Bassins attirent à cause de la ville. Les Cascades à cause de ses potentialités agricoles. Les données du tableau 2.5 montrent qu'à l'exception de la Boucle du Mouhoun, dans toutes les régions, en dehors des natifs, les migrants durée-de-vie en provenance de la Côte d'Ivoire sont les plus nombreux.

Ces données (tableau 2.5) montrent que 3,5% de la population résidente au Burkina Faso sont nés en Côte d'Ivoire et que 4,3% des résidents au Burkina Faso sont nés à l'étranger. Ces natifs à l'étranger englobent les étrangers, les burkinabè, les migrants de seconde ou de troisième génération.

Tableau 2.3 : Répartition des effectifs de la population résidente selon la région de naissance et la région de résidence en 2006

Région de résidence en 2006

Tout sexe	Boucle Mouhoun	Cascades	Centre	Centre Est	Centre Nord	Centre Ouest	Centre Sud	EST	Hauts Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud Ouest	Total
Région de naissance														
Boucle du Mouhoun	1 278 626	16 019	37 030	1 332	1 403	6 945	1 117	1 276	64 163	5 971	928	1 181	5 824	1 421 815
Cascades	1 522	405 497	7 094	817	326	837	274	566	12 892	681	215	299	2 133	433 153
Centre	5 779	3 845	1 082 808	7 350	5 287	16 145	10 723	4 313	17 223	5 589	10 685	2 146	3 090	1 174 983
Centre-Est	1 065	871	37 399	1 023 538	1 991	2 000	3 954	14 926	4 969	923	7 009	1 410	808	1 100 863
Centre-Nord	2 978	3 746	29 524	13 314	1 122 697	13 370	13 910	16 356	15 866	1 508	12 665	3 906	2 416	1 252 256
Centre-Ouest	14 785	4 052	56 545	1 603	1 917	1 014 691	3 661	2 235	22 198	4 540	3 891	988	3 648	1 134 754
Centre-Sud	922	574	95 113	3 704	1 162	7 963	572 110	917	2 974	928	1 621	624	604	689 216
Est	670	620	14 291	10 441	2 777	1 068	789	1 131 837	2 103	1 082	1 053	2 872	414	1 170 017
Haut-Bassins	18 058	26 817	46 744	2 085	2 844	5 171	1 627	2 056	1 125 032	5 787	1 155	1 435	10 307	1 249 118
Nord	50 036	20 174	58 811	1 525	9 007	20 307	1 140	1 461	68 984	1 088 159	3 865	5 268	7 927	1 336 664
Plateau Central	1 819	1 300	78 131	10 480	4 986	14 059	7 397	3 671	6 025	2 012	628 053	539	2 468	760 940
Sahel	2 952	2 286	11 040	1 216	11 833	1 824	655	8 974	6 536	4 115	934	928 518	1 177	982 060
Sud-Ouest	2 119	9 007	12 965	519	591	3 226	702	705	18 474	972	478	492	546 305	596 555
C.I	40 152	29 276	102 882	38 950	28 066	64 229	15 265	8 394	68 306	51 838	19 083	3 089	26 402	495 932
Autres pays limitrophes	13 021	2 713	22 554	10 797	1 022	4 666	4 762	8 808	15 994	3 843	657	6 277	4 259	99 373
Autres pays	671	609	11 220	478	255	420	135	613	2 594	378	116	596	272	18 357
N.D	7 574	4 402	23 239	3 867	5 861	9 645	3 222	5 176	15 271	7 470	3 964	8 802	2 713	101 206
Total	1 442 749	531 808	1 727 390	1 132 016	1 202 025	1 186 566	641 443	1 212 284	1 469 604	1 185 796	696 372	968 442	620 767	14 017 262

Tableau 2.4 : Répartition (% ligne) de la population résidente selon la région de naissance et la région de résidence en 2006

Région de naissance	Région de résidence en 2006													Total
	Boucle Mouhoun	Cascades	Centre	Centre Est	Centre Nord	Centre Ouest	Centre Sud	Est	Hauts Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud Ouest	
Boucle du Mouhoun	89,9	1,1	2,6	0,1	0,1	0,5	0,1	0,1	4,5	0,4	0,1	0,1	0,4	100
Cascades	0,4	93,6	1,6	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	3,0	0,2	0,0	0,1	0,5	100
Centre	0,5	0,3	92,2	0,6	0,4	1,4	0,9	0,4	1,5	0,5	0,9	0,2	0,3	100
Centre-Est	0,1	0,1	3,4	93,0	0,2	0,2	0,4	1,4	0,5	0,1	0,6	0,1	0,1	100
Centre-Nord	0,2	0,3	2,4	1,1	89,7	1,1	1,1	1,3	1,3	0,1	1,0	0,3	0,2	100
Centre-Ouest	1,3	0,4	5,0	0,1	0,2	89,4	0,3	0,2	2,0	0,4	0,3	0,1	0,3	100
Centre-Sud	0,1	0,1	13,8	0,5	0,2	1,2	83,0	0,1	0,4	0,1	0,2	0,1	0,1	100
Est	0,1	0,1	1,2	0,9	0,2	0,1	0,1	96,7	0,2	0,1	0,1	0,2	0,0	100
Haut-Bassins	1,4	2,1	3,7	0,2	0,2	0,4	0,1	0,2	90,1	0,5	0,1	0,1	0,8	100
Nord	3,7	1,5	4,4	0,1	0,7	1,5	0,1	0,1	5,2	81,4	0,3	0,4	0,6	100
Plateau Central	0,2	0,2	10,3	1,4	0,7	1,8	1,0	0,5	0,8	0,3	82,5	0,1	0,3	100
Sahel	0,3	0,2	1,1	0,1	1,2	0,2	0,1	0,9	0,7	0,4	0,1	94,5	0,1	100
Sud-Ouest	0,4	1,5	2,2	0,1	0,1	0,5	0,1	0,1	3,1	0,2	0,1	0,1	91,6	100
C.I	8,1	5,9	20,7	7,9	5,7	13,0	3,1	1,7	13,8	10,5	3,8	0,6	5,3	100
Autres pays limitrophes	13,1	2,7	22,7	10,9	1,0	4,7	4,8	8,9	16,1	3,9	0,7	6,3	4,3	100
Autres pays	3,7	3,3	61,1	2,6	1,4	2,3	0,7	3,3	14,1	2,1	0,6	3,2	1,5	100
N.D	7,5	4,3	23,0	3,8	5,8	9,5	3,2	5,1	15,1	7,4	3,9	8,7	2,7	100
Total	10,3	3,8	12,3	8,1	8,6	8,5	4,6	8,6	10,5	8,5	5,0	6,9	4,4	100

2.3. ANALYSE DE LA MATRICE DES MIGRATIONS RECENTES

Les régions qui ont le plus reçu de migrants récents (tableau 2.6) sont le Centre avec 49868 (17,6%), suivi par les Hauts Bassins, 33946 (12%). Les migrants récents se dirigent donc plus vers les régions abritant les grands centres urbains.

Au cours de l'année 2006, on a dénombré 53762 personnes qui sont entrées au Burkina Faso en provenance de l'étranger dont 39132 de Côte d'Ivoire (72,8% des flux étrangers).

Les migrants qui viennent de la Côte d'Ivoire se dirigent principalement vers 7 régions (tableau 2.6). Ce sont par ordre d'importance : le Centre-Ouest, 5804 (14,8%), le Centre, 4605 (11,8%), le Centre-Est, 4299 (11%), les Hauts Bassins, 3807 (9,7%), le Nord, 3793 (9,7%), Le Sud-Ouest, 3748 (9,6%) et la Boucle du Mouhoun, 3173 (8,1%).

Tableau 2.6 : Répartition des migrants récents de un an plus selon la résidence en 2005 et 2006⁹

Région de résidence 2006														
Résidence en 2005	Boucle Mouhoun	Cascades	Centre	Centre Est	Centre Nord	Centre Ouest	Centre Sud	EST	Hauts Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud Ouest	Total
Boucle du Mouhoun	0	690	1987	310	197	787	273	270	3266	614	264	455	447	9560
Cascades	278		443	545	126	231	103	291	1950	215	87	163	632	5064
Centre	1557	458		1809	1491	2534	1851	1046	3141	1345	2273	714	790	19009
Centre-Est	146	83	1538		445	344	385	1208	352	295	772	330	137	6035
Centre-Nord	146	84	1087	599		860	606	951	582	442	632	841	187	7017
Centre-Ouest	851	232	2739	272	608		440	1155	995	736	424	492	291	9235
Centre-Sud	106	102	3311	288	390	524		402	230	516	239	252	164	6524
Est	100	57	745	1058	345	159	123		313	497	282	671	62	4412
Haut-Bassins	2459	2257	6543	384	732	820	371	333		1923	226	451	1602	18101
Nord	1206	467	2250	174	3205	977	279	244	2021		259	1110	376	12568
Plateau Central	97	95	2156	700	815	624	248	569	194	138		152	70	5858
Sahel	147	149	813	155	1408	161	102	531	551	1296	112		136	5561
Sud-Ouest	269	906	707	78	403	418	260	246	1439	348	138	366		5578
C.I	3173	1671	4605	4299	3093	5804	1492	800	3806	3793	2201	647	3748	39132
Autres pays limitrophes	1789	174	2148	1090	137	344	668	938	1382	372	80	824	725	10671
Autres pays	63	55	2008	237	128	108	98	195	478	176	85	245	83	3959
Total	12387	7480	33080	11998	13523	14695	7299	9179	20700	12706	8074	7713	9450	168284

⁹ Les individus dont la commune de résidence e en 2005 est non déclarée sont exclus de ce tableau

CHAPITRE 3 : MIGRATIONS INTERNES

3.1 VOLUME GLOBAL DES MIGRATIONS INTERNES

Les données collectées au Recensement général de la population et de l'habitation permettent d'identifier trois catégories de migrants internes : Les migrants internes durée-de-vie, les migrants internes récents et les migrants de retour. Selon le niveau géographique considéré (communes, provinces, régions) le volume des ces différents types de migrations varie.

Un migrant interne est quelqu'un qui a effectué soit une migration interne durée-de-vie, soit une migration interne récente.

Tableau 3.1 : Répartition des différents types de migrants internes par sexe

Migrants internes durée-de-vie	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Migrants intra provinces	193253	20,8	382367	31,1	575620	26,7
Migrants inter provinces	98116	10,6	149157	12,1	247273	11,5
Migrants inter régions	635820	68,6	696568	56,7	1332388	61,8
Total	927 189	100	1 228 092	100	2 155 281	100

Migrants internes récents	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Migrants intra-provinces	42 791	38,3	52 047	43,4	94 838	40,9
Migrants inter_province	11 022	9,9	11 241	9,4	22 263	9,6
Migrants entre régions	57 994	51,9	56 528	47,2	114 522	49,4
Total	111 807	100	119 816	100	231 623	100

Quels que soient le type de migration considéré et le sexe (tableau 3.1), les migrations entre régions sont les plus importantes. Cela peut s'expliquer par le fait que les deux régions qui abritent les deux grandes villes (le Centre et les Hauts Bassins) sont les principaux centres d'attraction des migrants internes.

Les migrations de proximités (migrations intra et inter provinciales) sont plus importantes chez les femmes (tableau 3.1).

3.2. MIGRANTS INTERNES DUREE-DE-VIE

3.2.1 Structure par âge et sexe des migrants

Tableau 3.2 Structure par âge et sexe des migrants internes durée-de-vie

Age	Masculin	Féminin	Total	%hommes	%femmes	%ensemble	RM
0-4	54 759	55 545	110 304	5,9	4,5	5,1	98,6
5-9	70 899	82 774	153 673	7,6	6,7	7,1	85,7
10-14	75 425	85 611	161 036	8,1	7,0	7,5	88,1
15-19	95 927	134 599	230 526	10,3	11,0	10,7	71,3
20-24	99 496	159 608	259 104	10,7	13,0	12,0	62,3
25-29	100 325	147 195	247 520	10,8	12,0	11,5	68,2
30-34	91 836	117 545	209 381	9,9	9,6	9,7	78,1
35-39	75 746	99 779	175 525	8,2	8,1	8,1	75,9
40-44	65 071	85 435	150 506	7,0	7,0	7,0	76,2
45-49	50 657	65 453	116 110	5,5	5,3	5,4	77,4
50-54	43 378	53 516	96 894	4,7	4,4	4,5	81,1
55-59	32 285	38 002	70 287	3,5	3,1	3,3	85,0
60-64	25 424	34 239	59 663	2,7	2,8	2,8	74,3
65-69	16 897	21 269	38 166	1,8	1,7	1,8	79,4
70-74	12 927	18 948	31 875	1,4	1,5	1,5	68,2
75-79	6 746	9 965	16 711	0,7	0,8	0,8	67,7
80-84	3 840	7 436	11 276	0,4	0,6	0,5	51,6
85 & +	3 309	7 408	10 717	0,4	0,6	0,5	44,7
N.D	2 242	3 765	6 007	0,2	0,3	0,3	59,5
Total	927 189	1 228 092	2 155 281	100	100	100	75,5

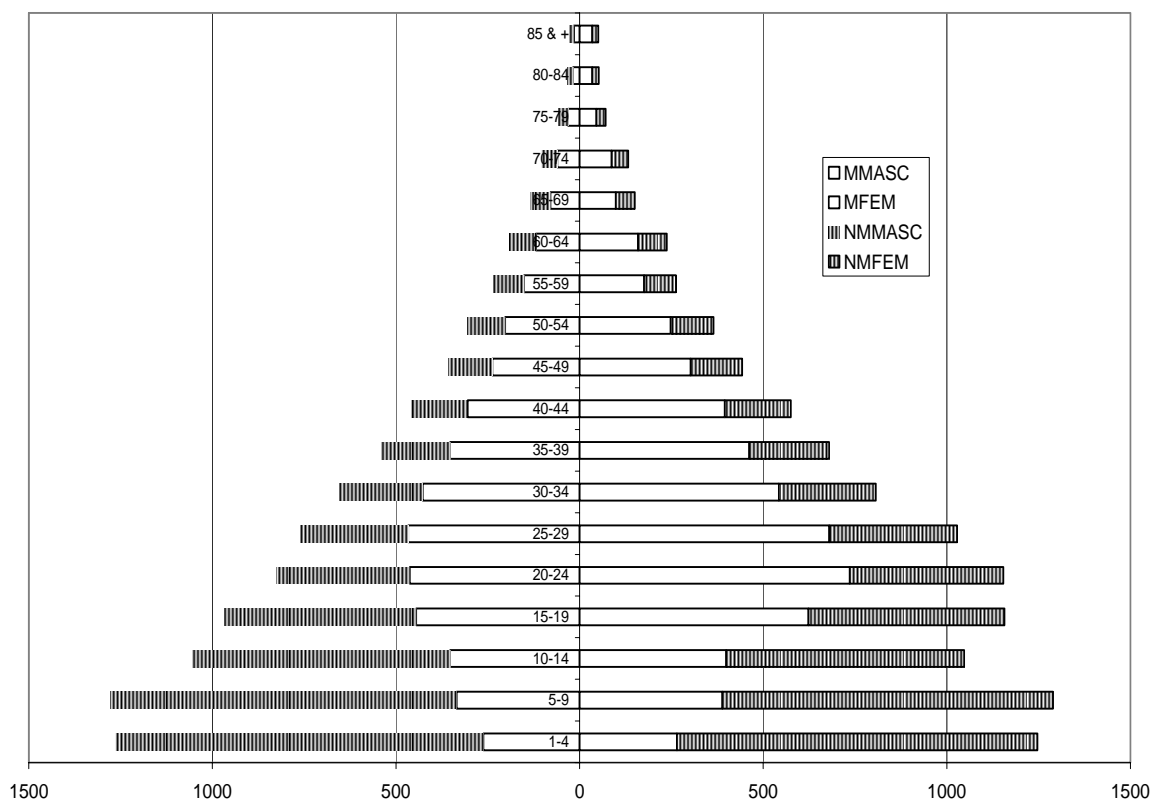
En moyenne, dans la population migrante on a un rapport de 100 femmes pour 75,5 hommes (Tableau 3.2). Ce rapport était de 100 femmes pour 87 hommes en 1996. Globalement la proportion des femmes dans la migration interne durée-de-vie s'est accrue entre 1996 et 2006. C'est surtout aux âges de fortes migrations (20-29 ans) que la prédominance des femmes est la plus forte.

La pyramide des âges des migrants est beaucoup plus rétrécie vers le bas (1-14 ans) comparativement à celle des non migrants (Graphique 3.1). A partir de 15 ans pour les filles et 20 ans pour les garçons, la proportion des migrants est plus importante à tous les âges comparativement à ce qu'on observe dans la population non migrante. La migration féminine est plus précoce, elle commence à 15 ans alors que pour les garçons c'est à partir de 20 ans.

Les femmes représentent 57% des migrants internes durée-de-vie contre 43% pour les hommes. Rappelons que les femmes représentent 52% dans la population totale. Elles participent beaucoup plus à la migration interne que les hommes, particulièrement aux groupes d'âges 20-29 ans, où la proportion des femmes est de 59,7% contre 40,3 pour les hommes. La migration interne durée-de-vie est donc une migration principalement féminine. Au recensement de 1996 on avait enregistré 53,9% de femmes contre 46,1% pour les hommes). La participation des femmes s'est donc beaucoup accrue en 2006.

Graphique 3.1 Pyramide des âges des migrants et non migrants durée-de-vie

Graphique 1: Pyramide des âges des migrants et non migrants durée de vie



Dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (tableau 3.3), de façon globale il y a plus d'hommes que de femmes migrants. C'est au niveau de la structure par âge qu'on observe les différences. Aux âges 10-24 ans il y a plus de filles migrantes que de garçons. Par exemple à 1-14 ans les filles migrantes représentent 62% des migrants. La migration interne durée-de-vie des femmes vers les deux grandes villes est surtout une migration des jeunes filles (moins de 25 ans) (tableau 3.3). Trois phases se distinguent dans la structure par âge et sexe des migrants : de 1 à 24 ans une prédominance des femmes ; de 25 à 69 ans une prédominance masculine et au delà de 69 ans une prédominance féminine.

**Tableau 3.3 : Répartition des migrants durée-de-vie selon le groupe d'âges et le sexe.
(Ouagadougou et Bobo-Dioulasso)**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total	RM
0-4	8791	8913	17704	98,6
5-9	12494	15725	28219	79,5
10-14	15133	23994	39127	63,1
15-19	28038	46084	74122	60,8
20-24	41868	45072	86940	92,9
25-29	42656	37419	80075	114,0
30-34	38184	28673	66857	133,2
35-39	31041	23499	54540	132,1
40-44	26686	20638	47324	129,3
45-49	20957	14974	35931	140,0
50-54	17550	11966	29516	146,7
55-59	12151	8144	20295	149,2
60-64	8400	7000	15400	120,0
65-69	4950	4299	9249	115,1
70-74	3301	3459	6760	95,4
75-79	1531	1680	3211	91,1
80-84	799	1429	2228	55,9
85 & +	566	1460	2026	38,8
N.D	2390	2708	5098	88,3
Total	317486	307136	624622	103,4

3.2.2. Origine et destination des migrants internes durée-de-vie

Tableau 3.4 Répartition des Entrants et sortants durée-de-vie selon la région

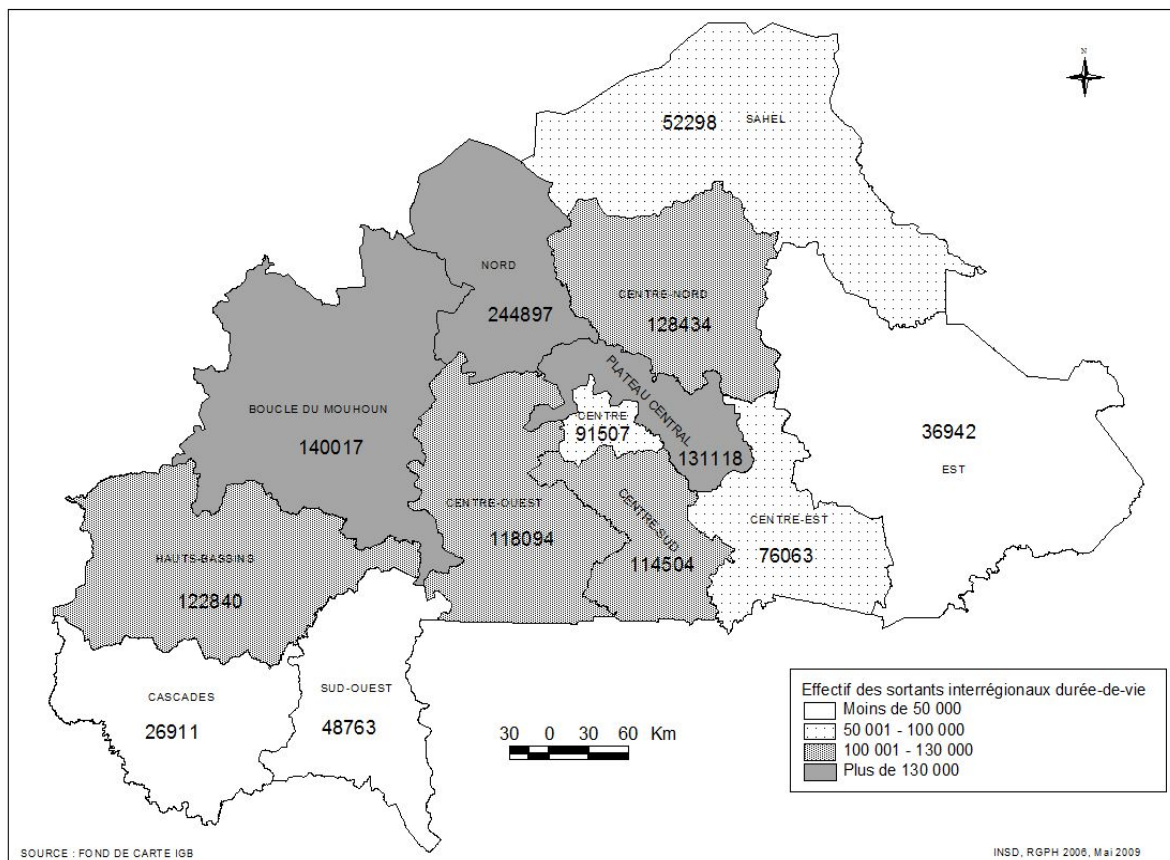
Régions	Entrants	Sortants	%entrant	%sortant	solde
Boucle du Mouhoun	101556	140017	7,6	10,5	-38461
Cascades	88280	26911	6,6	2,0	61369
Centre	475601	91507	35,7	6,9	384094
Centre-Est	53458	76063	4,0	5,7	-22605
Centre-Nord	43407	128434	3,3	9,6	-85027
Centre-Ouest	91846	118094	6,9	8,9	-26248
Centre-Sud	45358	114504	3,4	8,6	-69146
Est	56869	36942	4,3	2,8	19927
Haut-Bassins	238086	122840	17,9	9,2	115246
Nord	32966	244897	2,5	18,4	-211931
Plateau Central	43920	131118	3,3	9,8	-87198
Sahel	20600	52298	1,5	3,9	-31698
Sud-Ouest	40441	48763	3,0	3,7	-8322
Total	1332388	1332388	100	100	0

Les deux principales régions de destination des migrants durée-de-vie sont la région du Centre qui accueille 35,7% des migrants, et les Hauts Basins (17,9%). Elles sont suivies par

la Boucle du Mouhoun, (7,6%) le Centre-Ouest (6,9%), et les Cascades (6,6%). Le Centre et les Hauts Bassins sont les deux régions qui abritent les deux principales villes du pays, et l'exode rural peut expliquer cette forte attraction des flux sortants. La Boucle du Mouhoun est une région cotonnière qui a attiré beaucoup de migrants dans le temps. Le Centre Ouest abrite une assez grande ville (Koudougou). La région des Cascades avec la ville industrielle de Banfora et ses potentialités agricoles, est aussi une région attractive.

Quant aux régions qui sont les principaux foyers de départ des migrants durée-de-vie, la région du Nord vient en premier lieu avec 18,4% des départs, suivie de la Boucle du Mouhoun (10,5%), du Plateau Central (9,8%) et du Centre Nord (9,6%). Ces régions sont connues comme principaux foyers de départ des migrants. La Boucle du Mouhoun est une région d'attraction dans les années 1970 avec la culture du Coton. Mais à partir des années 1990, on a observé une saturation des terres et des émigrations ont commencé vers ce qu'on appelle les nouveaux fronts pionniers (Cascades). C'est ce qui explique que cette région est à la fois attractive et répulsive. Si les migrations étaient datées on aurait pu isoler ces deux périodes.

Carte 3.1 : Sortants durée-de-vie par région



3.3. MIGRATIONS INTERNES RECENTES

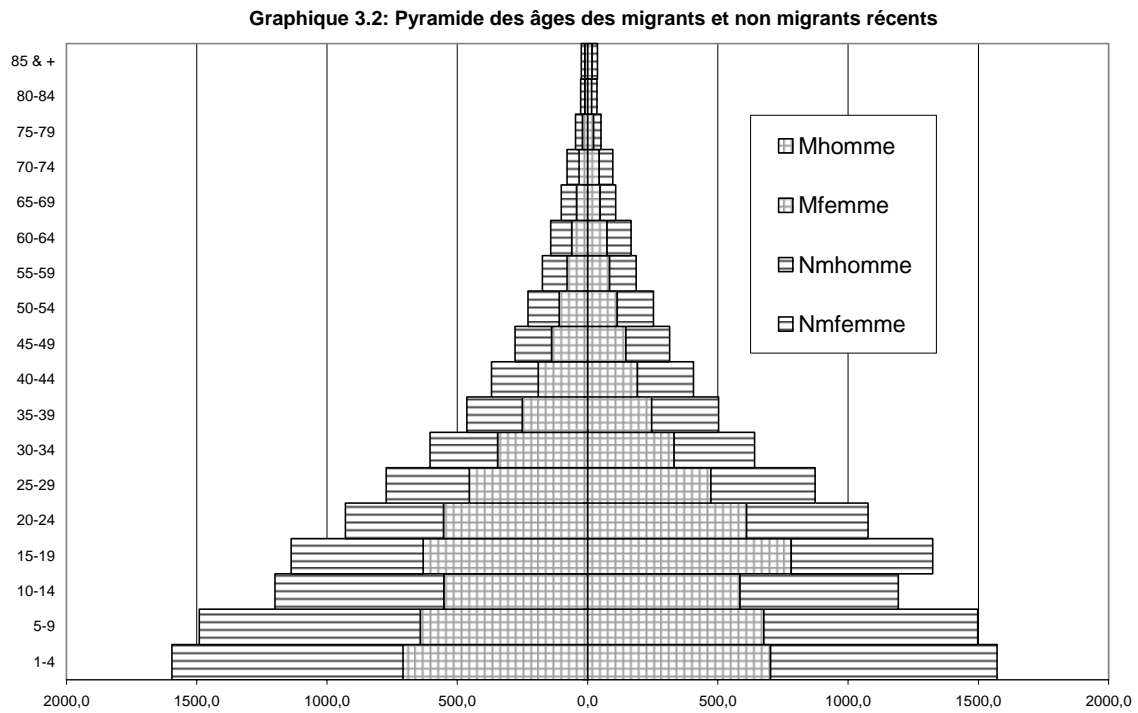
3.3.1. Structure par âge et par sexe des migrants internes récents

La structure par âge des migrants est régulière avec néanmoins une prédominance du groupe d'âge 15-19 ans aussi bien du côté des filles que des garçons. Proportionnellement il y a un peu plus de femmes migrantes que d'hommes (graphique 3.2 et tableau 3.5). Mais comparativement à la migration durée-de-vie la supériorité féminine est plus discrète. La courbe des rapports de masculinité (graphique 3.4) montre bien que les écarts de structure sont assez minces. Cette courbe met en relief trois phases : Avant 19 ans on observe une prédominance des femmes dans la population migrante. A partir de 20 ans et jusqu'à 59 ans il y a proportionnellement plus d'hommes dans la population migrante comparativement à celle non migrante. Au-delà de 60 ans la tendance s'inverse.

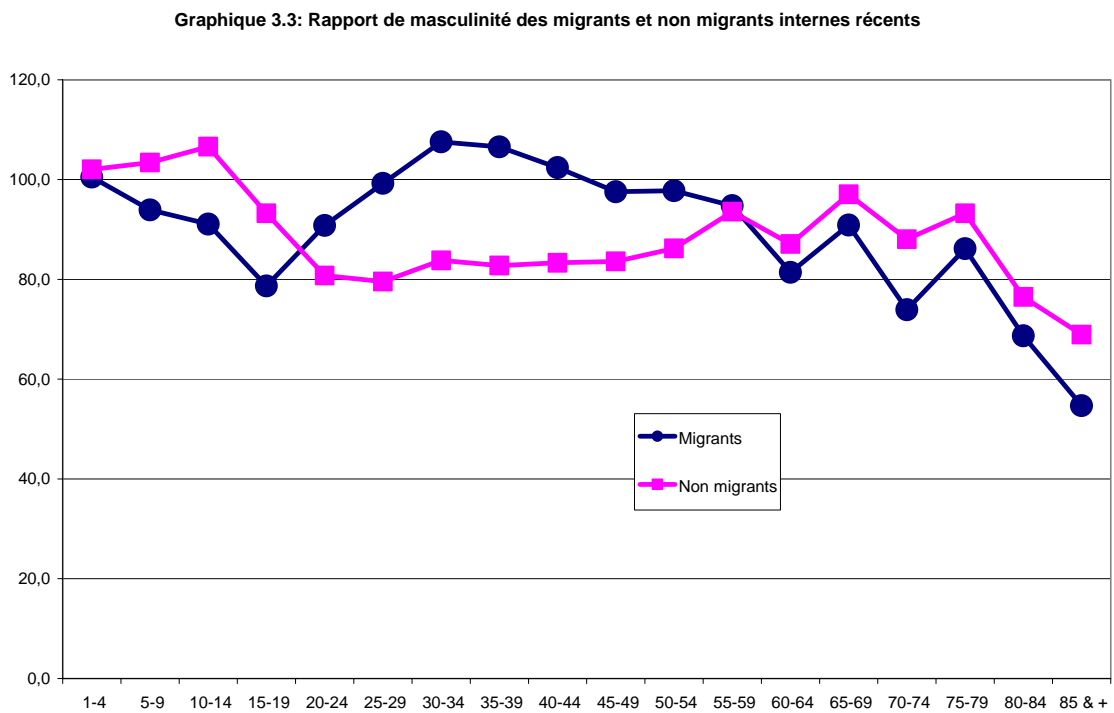
Tableau 3.5 : répartition des migrants internes récents par âge et sexe

Age	Masculin	Féminin	Total	% masculin	% féminin	% ensemble	RM
1-4	12 692	12 631	25 323	11,4	10,5	10,9	100,5
5-9	13 931	14 834	28 765	12,5	12,4	12,4	93,9
10-14	12 370	13 582	25 952	11,1	11,3	11,2	91,1
15-19	15 402	19 578	34 980	13,8	16,3	15,1	78,7
20-24	13 857	15 264	29 121	12,4	12,7	12,6	90,8
25-29	11 599	11 689	23 288	10,4	9,8	10,1	99,2
30-34	8 806	8 187	16 993	7,9	6,8	7,3	107,6
35-39	6 285	5 897	12 182	5,6	4,9	5,3	106,6
40-44	4 672	4 563	9 235	4,2	3,8	4,0	102,4
45-49	3 338	3 422	6 760	3,0	2,9	2,9	97,5
50-54	2 629	2 689	5 318	2,4	2,2	2,3	97,8
55-59	1 866	1 969	3 835	1,7	1,6	1,7	94,8
60-64	1 444	1 774	3 218	1,3	1,5	1,4	81,4
65-69	1 025	1 128	2 153	0,9	0,9	0,9	90,9
70-74	740	1 001	1 741	0,7	0,8	0,8	73,9
75-79	448	520	968	0,4	0,4	0,4	86,2
80-84	248	361	609	0,2	0,3	0,3	68,7
85 & +	205	375	580	0,2	0,3	0,3	54,7
N.D	250	352	602	0,2	0,3	0,3	71,0
Total	111 807	119 816	231 623	100	100	100	93,3

Graphique 3.2 Pyramide des âges des migrants et non migrants récents

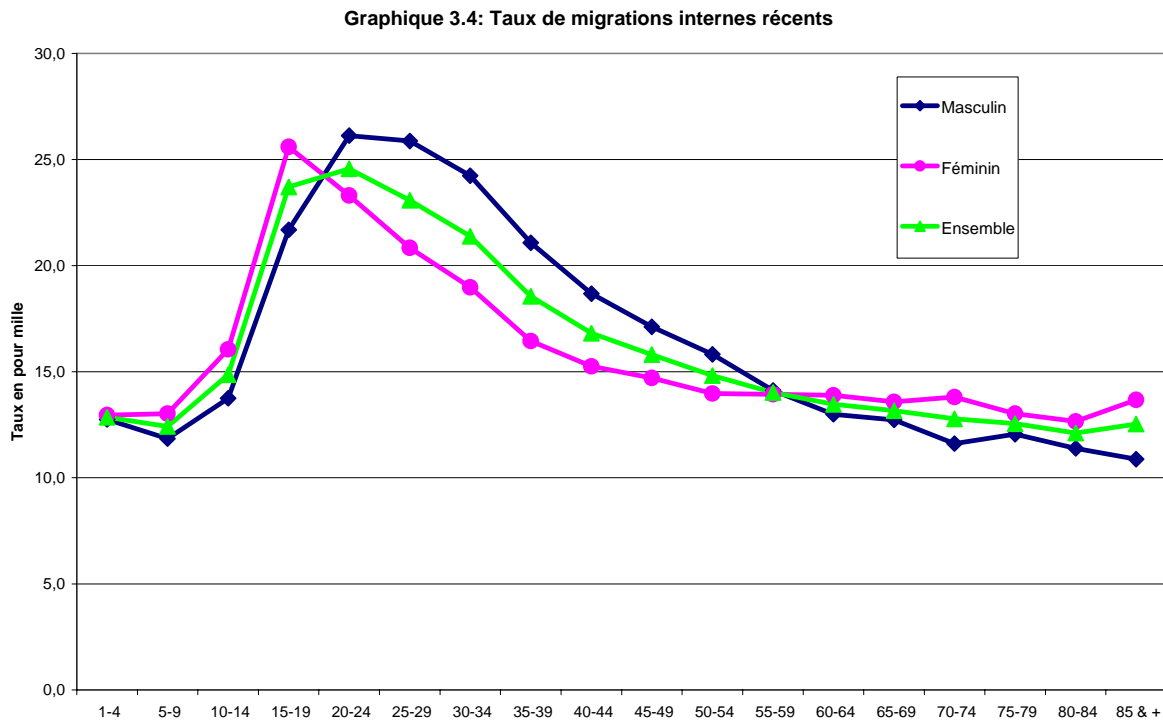


Graphique 3.3 Rapports de masculinité des migrants et non migrants internes récents



Les taux¹⁰ de migrations confirment les tendances ci-dessus évoquées. Les taux féminins sont au dessus des taux masculins jusqu'à 19 ans. Entre 20 et 59 ans c'est l'inverse qu'on observe. A partir de 60 ans les femmes reprennent le dessus.

Graphique 3.4 Taux de migrations internes récentes

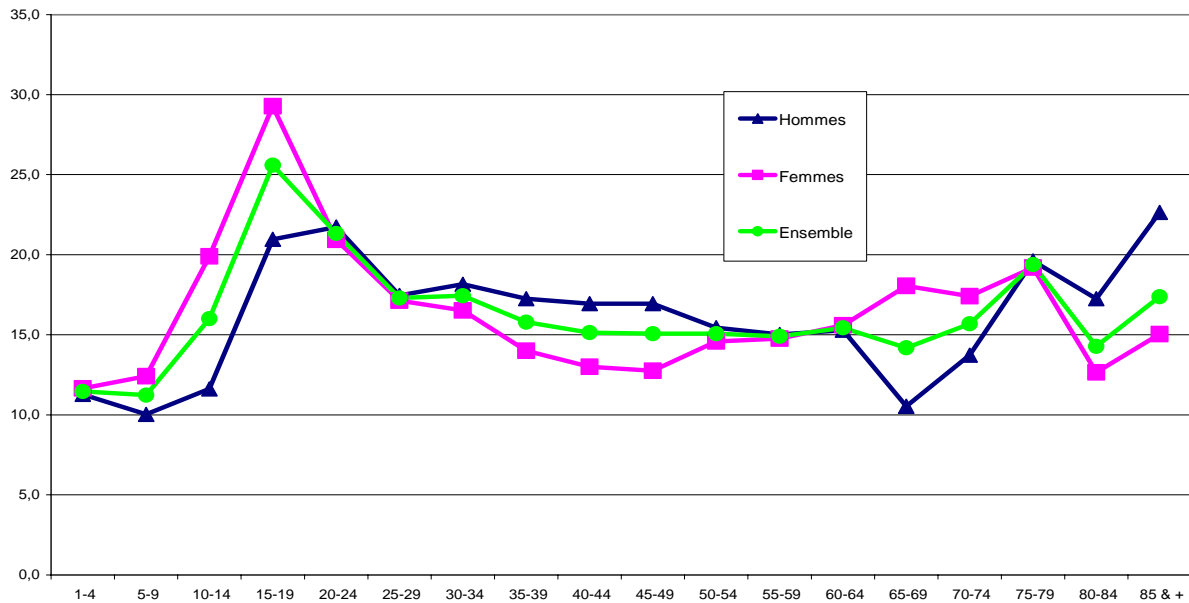


Quant à la migration urbaine (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) récente, en moyenne il y a légèrement plus d'hommes que de femmes (50,3%) contre (49,7%). Les femmes migrantes sont plus jeunes, avec une pointe aux âges 15-19 ans tandis que les migrants masculins sont plus âgés avec une pointe aux âges 20-24 ans. La migration féminine est plus intense que celle des hommes aux âges jeunes (avant 20 ans). A partir de 65 ans, les petits effectifs rendent l'évolution des taux trop erratiques et difficiles à interpréter (graphique 3.5).

¹⁰ Les taux de migration par âges, sont obtenus en rapportant l'effectif des migrants d'un groupe d'âge donné à l'effectif de la population du groupe d'âge.

Graphique 3.5 Taux de migrations internes récentes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso)

Graphique 3.5 : Taux (en pour mille) de migrations internes récentes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso)



3.3.2. Origine et destination des migrants internes récents

Les principaux foyers de départ (tableau 3.6) des migrants internes récents sont par ordre d'importance la région du Centre (16,6%) de l'ensemble des départs, suivie de la région des Hauts Bassins avec 15,8%, de la région du Nord (11,0%) et de la région de la Boucle du Mouhoun (8,3%). Les régions où les départs sont le plus faibles sont, l'Est (3,9%) et les Cascades (4,4%)

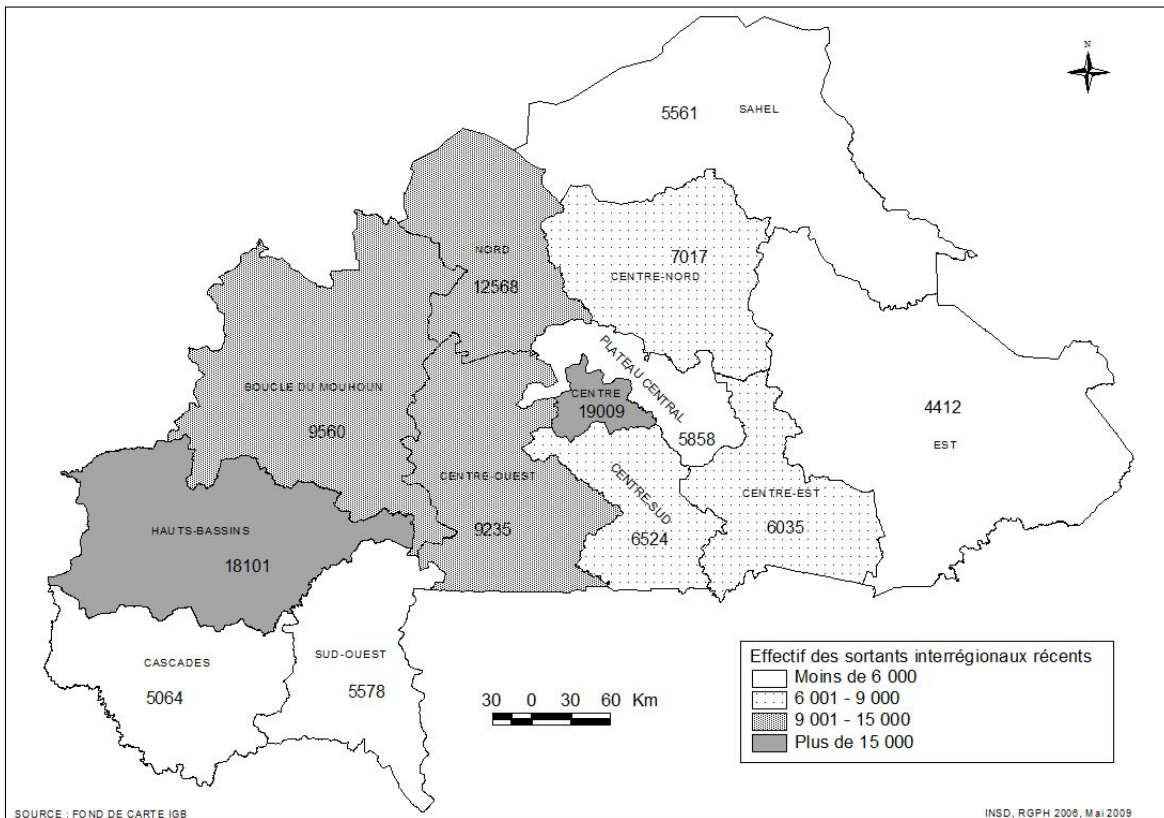
Tableau 3.6. Région d'origine et de destination des migrants internes récents de un an et plus

Région	Entrants	Sortants	% Entrants	% Sortants	Solde
Centre	24319	19009	21,2	16,6	5310
Haut-Bassins	15034	18101	13,1	15,8	-3067
Nord	8365	12568	7,3	11,0	-4203
Boucle du Mouhoun	7362	9560	6,4	8,3	-2198
Centre-Ouest	8439	9235	7,4	8,1	-796
Centre-Nord	10165	7017	8,9	6,1	3148
Centre-Sud	5041	6524	4,4	5,7	-1483
Centre-Est	6372	6035	5,6	5,3	337
Plateau Central	5708	5858	5,0	5,1	-150
Sahel	5997	5561	5,2	4,9	436
Sud-Ouest	4894	5578	4,3	4,9	-684
Cascades	5580	5064	4,9	4,4	516
Est	7246	4412	6,3	3,9	2834
Total	114522	114522	100	100	0

Quant aux destinations, c'est la région du Centre qui capte l'essentiel des entrants internes récents avec 21,2 % du total des entrants. Elle est suivie par la région des hauts bassins (13,1%). Les régions qui ont reçu le moins de migrants récents sont le Sud-Ouest (4,3%) et le Centre-Sud (4,4%). Ces deux régions ont très peu participé aux échanges migratoires internes au cours des 12 derniers mois précédant le recensement.

Les flux internes récents sont essentiellement des échanges entre la région du Centre et celle des Hauts-Bassins

Carte 3.2 : Sortants interrégionaux récents



3.4. MIGRATIONS INTERNES DE RETOUR

3.4.1 Volume et structure par âge et sexe des migrants internes de retour

Le migrant interne de retour est défini comme une personne qui réside à son lieu de naissance au moment du recensement mais n'y résidait pas 12 mois auparavant.

Les migrants de retour représentent une proportion très marginale de la population (0,2%). C'est un phénomène principalement masculin (tableau 3.7).

La migration de retour est une migration essentiellement masculine. Presque à tous les groupes d'âges on note une prédominance masculine, sauf aux groupes d'âges 15-19 et 80-85 ans et plus.

Tableau 3.7 : Structure par âge et sexe des migrants internes de retour

Groupe	Masculin	Féminin	Total	RM
0-4	2081	2008	4089	103,6
5-9	2146	2091	4237	102,6
10-14	1672	1582	3254	105,7
15-19	1829	1952	3781	93,7
20-24	1916	1537	3453	124,7
25-29	1574	1163	2737	135,3
30-34	1137	854	1991	133,1
35-39	856	597	1453	143,4
40-44	680	470	1150	144,7
45-49	501	323	824	155,1
50-54	345	292	637	118,2
55-59	292	205	497	142,4
60-64	210	167	377	125,7
65-69	153	112	265	136,6
70-74	114	88	202	129,5
75-79	70	54	124	129,6
80-84	44	30	74	146,7
85 & +	36	40	76	90,0
N.D	25	32	57	78,1
Total	15681	13597	29278	115,3

3.4.2 Origine et destination des migrants de retour

Les principales régions de destination des migrants de retour sont le Nord (12,8%), le Sahel (10,9%) le Centre (10,3%) et l'Est (10,0%). Ce sont les régions des Cascades et du Sud-Ouest qui reçoivent le moins de migrants de retour avec respectivement (2,4% et 4,7% de l'ensemble.

Tableau 3.8: Répartition des migrants internes de retour par sexe selon la région

Régions	Masculin	Féminin	Total	%
Nord	2121	1613	3734	12,8
Sahel	1794	1393	3187	10,9
Centre	1587	1440	3027	10,3
Est	1568	1372	2940	10,0
Haut-Bassins	1318	1222	2540	8,7
Centre-Nord	1431	1090	2521	8,6
Boucle du Mouhoun	1243	1249	2492	8,5
Centre-Ouest	935	902	1837	6,3
Plateau Central	928	773	1701	5,8
Centre-Est	873	798	1671	5,7
Centre-Sud	799	727	1526	5,2
Sud-Ouest	712	674	1386	4,7
Cascades	372	344	716	2,4
Total	15681	13597	29278	100

Les zones de provenance des migrants de interne de retour s'entendent ici leur lieu de résidence en 2005. Les principales régions de provenance des migrants de retour sont les Hauts Bassins avec 18,4%, et le Centre avec 12,8%. Ces deux régions abritent les deux principales villes du pays. On pourrait interpréter ces résultats comme le retour au village de ceux qui n'ont pas pu s'insérer en ville, ou le retour de ceux qui avaient migré en ville pour un objectif précis qui a été satisfait.

Tableau 3.9 : Régions de provenance des migrants internes de retour

Régions	Masculin	Féminin	Total	%
Haut-Bassins	3036	2342	5378	18,4
Centre	2172	1588	3760	12,8
Centre-Ouest	1140	1282	2422	8,3
Est	1326	1022	2348	8,0
Nord	1098	1104	2202	7,5
Boucle du Mouhoun	1148	1026	2174	7,4
Sud-Ouest	1036	909	1945	6,6
Centre-Sud	874	866	1740	5,9
Centre-Nord	865	821	1686	5,8
Sahel	886	783	1669	5,7
Centre-Est	833	820	1653	5,6
Cascades	740	561	1301	4,4
Plateau Central	527	473	1000	3,4
Total	15681	13597	29278	100

3.5. CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS INTERNES ET DES NON MIGRANTS

Cette partie porte sur les caractéristiques socio-économiques des migrants et des non migrants. Il sera fait une analyse descriptive des différences de comportement entre migrants et non migrants selon l'état matrimonial, le niveau d'instruction et l'activité économique.

3.5.1 Statut matrimonial des migrants internes et des non migrants

La question sur l'état matrimonial a été posée aux personnes âgées de 12 ans et plus. Cette limite inférieure d'âges assez basse gonfle légèrement la proportion des célibataires, car entre 12 et 15 ans, ceux-ci sont fortement représentés.

Parmi la population non migrante, la proportion des célibataires est de 38,2% contre 26,7% chez les migrants (tableau 3.10). Les écarts sont encore plus prononcés entre les femmes : 17,7% chez les migrantes contre 32,7% chez les non migrantes. Une explication plausible de cette faible proportion des célibataires chez les migrantes internes est que l'une des causes des migrations internes est le mariage. Migration et mariage vont de paire surtout chez les femmes. D'ailleurs l'écart entre la proportion des femmes migrantes mariées et celles non migrantes est plus important que chez les hommes.

Les unions monogamiques sont plus importantes chez les migrants (41,1%) que chez les non migrants (32,8%). On observe la même tendance au niveau des unions libres avec une différence moins marquée. Les unions monogamiques et les unions libres étant des facteurs d'évolution, on pourrait dire que les migrants sont plus ouverts aux évolutions que les non migrants.

Tableau 3.10 Répartition en % des migrants et non migrants selon l'état matrimonial et le sexe

État matrimonial	Migrants internes			Non migrants internes		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	39,1	17,7	26,7	48,6	28,6	38,2
Marié	56,3	70,2	64,3	46,9	59,4	53,5
<i>Marié à une femme</i>	42,2	40,3	41,1	32,8	32,7	32,8
<i>Marié à 2 femmes</i>	10,5	19	15,4	10,5	17,3	14,1
<i>Marié 3 femmes</i>	2,7	7,3	5,3	2,6	6,3	4,5
<i>Marié 4 femmes & plus</i>	0,9	3,6	2,5	1	3,1	2,1
Veuf/Veuve	1	10	6,2	1,1	8,9	5,2
Divorcé(e)	0,6	0,8	0,7	0,5	1,1	0,8
Union libre	1,6	0,3	0,9	0,7	0,3	0,5
ND	1,4	0,9	1,1	2,2	1,7	1,9
Total	100	100	100	100	100	100

Lorsqu'on analyse l'état matrimonial selon le type de migrant (tableau 3.11), on observe des profils différents. La proportion des célibataires est plus importante chez les migrants récents (40,7%) que chez les migrants durée-de-vie (26,4%). Qu'est-ce qui pourrait expliquer cette différence ? La migration récente peut être considérée comme une migration temporaire ou circulaire, plus accessible aux jeunes célibataires. La migration durée-de-vie est une migration ancienne et plus stable.

Tableau 3.11 : Répartition en % des migrants internes selon le type de migration et l'état matrimonial

État matrimonial	Migration durée-de-vie			Migration récente		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	38,8	17,4	26,4	52,3	30	40,7
Marié	56,6	70,5	64,6	43,1	60,3	52,0
<i>Marié à une femme</i>	42,4	40,4	41,2	33,4	37,9	35,7
<i>Marié à 2 femmes</i>	10,6	19,1	15,5	7,3	15	11,3
<i>Marié 3 femmes</i>	2,7	7,3	5,4	1,8	5,1	3,5
<i>Marié 4 femmes & plus</i>	0,9	3,7	2,5	0,6	2,3	1,5
Veuf/Veuve	1	10,1	6,2	0,7	6,6	3,7
Divorcé(e)	0,6	0,8	0,7	0,5	1,1	0,8
Union libre	1,6	0,3	0,9	1,4	0,7	1
ND	1,4	0,9	1,1	2	1,5	1,7
Total	100	100	100	100	100	100

3.5.2. Niveau d'instruction des migrants et des non migrants

L'analyse sur ce volet concerne les résidents de 3 ans et plus, soit un effectif global de 12 606 887 dont 2 139 851 migrants internes (17,0% de la population résidente de 3 ans et plus) et 86 390 migrants de retour (0,7%).

Les résultats (tableau 3.12) indiquent qu'il y a globalement plus d'analphabètes chez les non migrants (73,9%) que chez les migrants (69,9%). La proportion des instruits ayant seulement

le niveau primaire est plus importante chez les non migrants (18,5%) que chez les migrants (14,4%). Ceux qui ont un niveau supérieur au primaire représentent 6,3% de la population chez les non migrants contre 14,9% chez les migrants.

Quant au genre, quelque soit le statut migratoire, on observe à tous les niveaux qu'il y a plus d'hommes instruits que de femmes. Les écarts entre sexe sont surtout très accentués à partir du secondaire particulièrement chez les migrants.

Tableau 3.12 : Répartition des migrants et des non migrants selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Migrants internes			Non migrants internes		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun	60,4	77	69,9	69,6	77,9	73,9
Maternelle	0,3	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3
Primaire	17,2	12,3	14,5	21,4	15,6	18,5
CP1	1,7	1,3	1,5	3,5	2,8	3,2
CP2	2	1,5	1,7	3,6	2,7	3,1
CE1	2,6	1,9	2,2	3,8	2,7	3,3
CE2	2,3	1,7	2	3,1	2,3	2,7
CM1	2,9	2,1	2,5	3,1	2,2	2,6
CM2	5,7	3,8	4,6	4,3	2,9	3,6
Secondaire 1er cycle	10,9	6,4	8,4	5,2	3,7	4,5
Secondaire 2nd Cycle	6,5	2,5	4,2	1,5	0,9	1,2
Supérieur	4	1,1	2,4	0,8	0,4	0,6
Non déclaré	0,5	0,5	0,5	1	1,1	1,1
Total	100	100	100	100	100	100

3.5.3 Activités économiques des migrants et des non migrants

Pour cette partie, nous avons utilisé la variable « statut d'occupation »¹¹. Bon nombre d'études ont souligné le dynamisme des migrants qui de ce fait accèderaient plus facilement aux emplois en milieu urbain et par conséquent ont un taux de chômage plus faible que les non migrants. La théorie dit aussi que les migrants acceptent les emplois les plus pénibles et les moins rémunérés. Il paraît donc intéressant, dans le cadre de cette analyse de comparer les situations des migrants et des non migrants en milieu urbain et rural¹².

La population sous étude est celle âgée de 5 ans et plus. Sur cette base, 831 527 migrants internes ont été recensés dans les villes en 2006 soit 30,1 % de la population urbaine de 5 ans et plus. En milieu rural les migrants au nombre de 1 253 920 représentent 14,2% de la population rurale de 5 ans et plus.

¹¹ La variable « occupation principale » était la mieux indiquée mais n'était pas disponible au moment de l'analyse de la migration.

¹² Rappelons ici que le milieu urbain est constitué des 45 chefs lieux de province et des villes suivantes (Niangoloko, Pouytenga, Bitou et Garango).

Tableau 3.13 : Migrants et non migrants selon le statut d'occupation et le sexe par milieu de résidence (%)

Statut d'occupation	Non Migrants			Migrants		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
MILIEU URBAIN						
Occupé	44,7	26,0	35,3	63,5	30,1	46,9
Chômeur	1,0	0,4	0,7	1,3	0,4	0,9
En quête du 1er emploi	4,7	2,5	3,6	4,0	2,1	3,0
Retraité	0,8	0,1	0,5	2,9	0,3	1,6
Occupé au foyer	0,9	25,8	13,5	0,7	39,7	20,1
Elève ou étudiant	37,2	33,4	35,3	21,1	18,2	19,7
Rentier	0,2	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2
Autres inactifs	10,0	11,1	10,6	6,1	9,0	7,6
N.D	0,4	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0
Total urbain	100	100	100	100	100	100
MILIEU RURAL						
	Non migrants			Migrants		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	69,9	56,3	62,9	80,7	64,2	70,5
Chômeur	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
En quête du 1er emploi	0,4	0,2	0,3	0,4	0,1	0,2
Retraité	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Occupé au foyer	1,0	18,1	9,8	0,7	21,5	13,6
Elève ou étudiant	15,0	10,6	12,7	9,7	4,9	6,7
Rentier	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres inactifs	12,8	14,1	13,5	7,9	9,0	8,6
N.D	0,5	0,6	0,5	0,1	0,1	0,1
Total rural	100	100	100	100	100	100

En milieu urbain la proportion des actifs occupés est plus importante chez les migrants (46,9%) que chez les non migrants (35,3%) (tableau 3.13). A contrario, la proportion des inactifs (retraités, étudiants, rentiers, et autres inactifs) est plus élevée chez les non migrants (39,1%) que chez les migrants (29,1%).

On observe le même schéma en milieu rural avec pratiquement les mêmes écarts qu'en milieu urbain. Fait un peu paradoxal, la proportion des chômeurs est légèrement plus élevée chez les migrants que chez les non migrants aussi bien en ville qu'en campagne.

CONCLUSION

Selon les données du RGPH2006, 15,7% des résidents ont effectué au moins une migration interne. L'analyse par sexe de la migration interne montre que quelque soit l'unité administrative considérée, les femmes sont numériquement dominantes. Elles représentent 57% des migrants internes. Cette importance est plus marquée dans les migrations de proximité (intra provinciale) où elles représentent 65% des migrants. Il y a un renforcement de cette prédominance des femmes dans la migration interne comparativement au recensement de 1996, où le phénomène était déjà présent.

Mais en examinant les données de façon plus détaillée selon le type de migration, on constate que les hommes sont plus nombreux dans les migrations de retour et un équilibre entre sexes se constate dans les migrations récentes¹³. La proportion des femmes est

¹³ Dans la population résidente de un an et plus on a 51,7% de femme. Donc c'est au-delà de ce pourcentage dans la population migrante que l'on peut parler de prédominance féminine.

surtout forte pour les migrations durée-de-vie. La mobilité liée au mariage peut expliquer en partie cette prédominance féminine de la migration interne.

Lorsqu'on examine la structure par âge de la migration, l'âge modal de la migration interne se situe à 12 ans. C'est à cet âge que la migration est la plus intense. Plus de 72% des migrants ont moins de 40 ans. La migration affecte donc la population jeune.

Les principales régions d'attraction des migrants internes sont le Centre et les Hauts-Bassins. Le fait que ces deux régions abritent les deux grandes villes du pays pourrait expliquer cela.

CHAPITRE 4 : MIGRATIONS INTERNATIONALES

Les migrations internationales concernent les déplacements de populations entre le Burkina Faso et le reste du monde. Pays de fortes émigrations vers l'extérieur, le Burkina Faso a reçu au cours des dix dernières années des flux importants d'immigrants qui sont pour la plupart, des migrants de retour. L'étude des migrations internationales à partir des données de recensement saisit mieux les immigrations que les émigrations. Les émigrations sont généralement sous-estimées compte tenu de plusieurs facteurs tels que l'effet de mémoire, les déplacements collectifs, etc.

Dans le présent chapitre, il s'agira de mesurer l'ampleur du phénomène migratoire international, d'identifier les pays de provenance (origine) des immigrants, leurs régions d'installation au Burkina Faso ; les régions de départ des émigrés et leurs pays de destination. On procèdera aussi à la description des caractéristiques socio-économiques et démographiques des migrants internationaux (sexe, âge, niveau d'instruction, statut matrimonial, activités économiques, etc.). Enfin, un *focus* sera fait sur les migrations de retour (surtout de la Côte d'Ivoire) et la population étrangère vivant au Burkina Faso.

Cette analyse des migrations internationales portera donc sur les migrants durée-de-vie, les migrants récents et les migrants de retour ainsi que les étrangers vivant au Burkina Faso.

4. 1. DONNEES GLOBALES

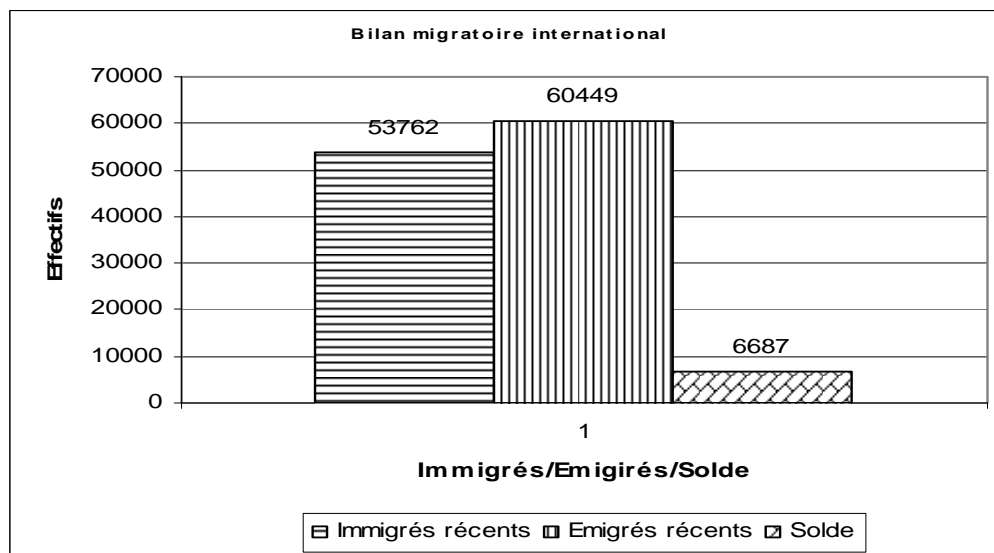
Les migrations internationales durée-de-vie des burkinabè sont assez intenses ; en effet, elles ont concerné plus de 600 000 personnes comme l'indique le tableau 3.1. L'indisponibilité des effectifs des émigrés durée-de-vie¹⁴ empêche malheureusement de calculer le solde migratoire durée-de-vie.

Quant aux migrations internationales récentes (entre décembre 2005 et décembre 2006), le pays a perdu dans ses échanges migratoires avec l'extérieur, 6687 migrants ; en effet, 53762 personnes sont entrées dans pays tandis que 60449 en sont sorties au cours de la même période annuelle. Ce solde négatif pourrait surprendre quand on pense que d'importants flux de migrants sont entrés dans notre pays ces dernières années venant surtout de la Côte d'Ivoire. On peut même remonter plus loin pour situer ces flux importants au début des années 1990 (cf. REMUAO, 1993). Mais il se pourrait aussi que ces flux aient été suivis de reflux vers le même pays suite à l'apaisement de la crise sociopolitique qui secouait ce pays.

¹⁴ Les données collectées ne permettent pas d'avoir l'ensemble des émigrés durée-de-vie ; en effet, il n'a été collecté que les émigrés partis au cours des 5 années précédant la date du recensement. L'effectif total des cinq dernières années est donc de 292013. De ce point de vue, aucun solde migratoire durée-de-vie ne saurait être calculé ici.

Tableau 4.1: Répartition des immigrants et des émigrants selon le type de migration internationale.

TYPE DE MIGRATION INTERNATIONALE	IMMIGRANTS	EMIGRANTS	SOLDE MIGRATOIRE
Migrations durée-de-vie	613 662	292 013	----
Migrations récentes	53 762	60 449	-6 687

Graphique 4.1 : Bilan migratoire internationale récente

Au recensement de 1996 le solde migratoire récent était également négatif (-80 243) avec 121 931 sorties du territoire contre 41 688 entrées au cours des douze mois précédant le recensement (RGPH 1996, Vol. II, p160, Tab.35). Quant à la migration internationale durée-de-vie, elle avait concerné 372 284 immigrants durée-de-vie contre 430 026 émigrants durée-de-vie, d'où un solde migratoire positif (en faveur du Burkina Faso) de l'ordre de 57 742 personnes (RGPH1996, vol. II, p154)¹⁵.

Pour ce qui est de l'émigration au cours des 5 dernières années, elle se caractérise par une augmentation progressive de personnes sortant du pays depuis 2002. En effet, le pays a enregistré en 2002, 38 323 départs pour l'étranger contre 60 449 en 2006. Même s'il est difficile d'en déduire que la crise ivoirienne est à l'origine de la faible émigration en 2002, l'on constate cependant que c'est l'année où l'émigration a atteint son plus bas niveau.

¹⁵ Ce solde positif de 1996 est à prendre avec réserve car les émigrations durée-de-vie étaient sous-estimées comme indiqué dans le Vol. II, p154.

Tableau 4.1 bis : Répartition des émigrés par sexe selon l'année de départ

Années	Emigration des 5 dernières années						
	Effectifs			Proportions			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	RM
2002	32 155	6 168	38 323	13,5	13,3	13,5	521,3
2003	41 460	7 749	49 209	17,5	16,7	17,3	535,0
2004	51 139	9 775	60 914	21,5	21,1	21,5	523,1
2005	51 783	10 439	62 222	21,8	22,5	21,9	496,1
2006	50 189	10 260	60 449	21,1	22,1	21,3	489,2
ND	17 551	3 344	20 896	4,5	4,4	4,5	524,9
Total	244 277	47 735	292 013	100,0	100,0	100,0	511,4

Les mouvements de population vers l'extérieur du pays sont en grande partie effectués par les hommes avec au minimum 4 fois plus d'émigrés de sexe masculin que de sexe féminin. Toutefois, l'on constate que durant la période 2002-2006, l'écart entre les émigrés des deux sexes a considérablement baissé avec un rapport de masculinité passant de 521% en 2002 à 489% en 2006. Cela est dû à l'augmentation de l'émigration féminine passée de 6 168 émigrés en 2002 à 10 260 en 2006 soit une croissance annuelle moyenne de 9,2%.

4. 2. MIGRATIONS INTERNATIONALES DUREE-DE-VIE

4. 2. 1. Structure par âge et sexe des migrants internationaux durée-de-vie

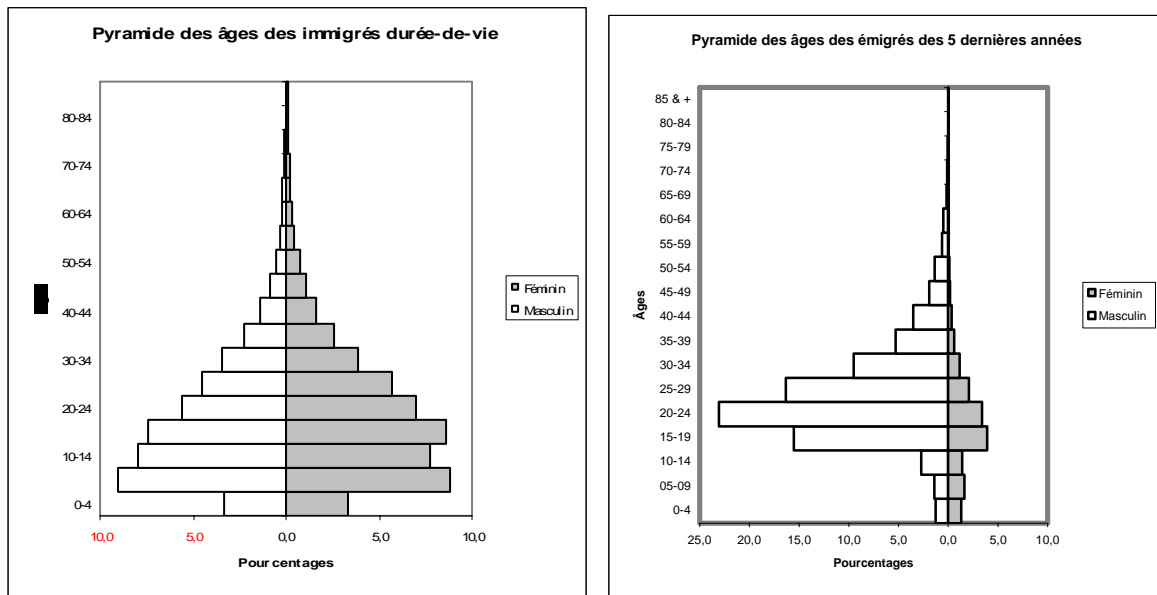
Le tableau 4.2 montre que ce sont les enfants (5-9 et 10-14 ans) et les jeunes (15-19, 20-24 et 25-29 ans) quel que soit le sexe, qui sont les principaux acteurs de l'immigration durée-de-vie. Cela traduit-il le retour de plus en plus massif des enfants de la diaspora burkinabè au pays d'origine de leurs parents ? Cette situation peut être liée à la crise sociopolitique qui secoue la Côte d'Ivoire depuis la fin des années 1999 et qui a conduit au retour de nombreux burkinabè initialement installés dans ce pays voisin.

Quant à l'émigration (sortie du territoire) des 5 dernières années, ce sont les jeunes hommes dont l'âge est compris entre 15 et 29 ans révolus qui sortent le plus du territoire national ; c'est le cas aussi, mais dans une moindre mesure, des adultes de 30 à 44 ans révolus. Les filles de 15-19 ans et 20-24 ans aussi sont relativement nombreuses à sortir du territoire au cours des 5 années précédant la date du recensement.

Tableau 4.2: Répartition des immigrants durée-de-vie et des émigrants des 5 dernières années selon le groupe d'âges et le sexe (pourcentages simple).

Groupe d'âges quinquennaux	Immigrants durée-de-vie		Emigrants des 5 dernières années	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0-4	3,3	3,3	1,3	1,3
5-9	9,0	8,8	1,4	1,6
10-14	8,0	7,7	2,7	1,4
15-19	7,4	8,6	15,5	3,9
20-24	5,6	7,0	23,1	3,4
25-29	4,6	5,6	16,3	2,1
30-34	3,4	3,8	9,5	1,1
35-39	2,3	2,6	5,3	0,6
40-44	1,4	1,7	3,5	0,3
45-49	0,9	1,1	1,9	0,2
50-54	0,6	0,7	1,4	0,1
55-59	0,3	0,4	0,6	0,0
60-64	0,3	0,4	0,5	0,0
65-69	0,2	0,2	0,2	0,0
70-74	0,1	0,2	0,1	0,0
75-79	0,1	0,1	0,0	0,0
80-84	0,0	0,1	0,0	0,0
85 & +	0,0	0,1	0,0	0,0
N.D	0,1	0,1	0,2	0,1
Total	47,6	52,4	83,7	16,3
Effectif total	613662		292013	

On peut donc conclure que ce sont les bras valides qui sont le plus portés à quitter le pays à la recherche d'emploi ; il se pourrait aussi que ce soit des élèves et étudiants en quête d'établissements à l'étranger pour améliorer leur niveau d'étude et des jeunes femmes nouvellement mariées qui rejoignent leur mari à l'étranger (généralement la Côte d'Ivoire).

Graphique 4.2. Pyramide des âges migrants internationaux**Tableau 4.3: Rapports de masculinité selon le groupe d'âges des immigrants durée-de-vie et des émigrés des 5 dernières années.**

Groupe d'âges quinquennaux	Rapport de masculinité	
	Immigrés	Émigrés
0-4	99,7	97,0
05-09	103,2	86,5
10-14	103,6	193,5
15-19	86,3	396,1
20-24	80,3	679,5
25-29	80,5	779,1
30-34	89,7	829,7
35-39	88,2	864,1
40-44	84,9	1020,9
45-49	79,2	1002,9
50-54	79,2	1148,5
55-59	75,4	1403,3
60-64	74,7	1018,5
65-69	80,9	1208,7
70-74	70,8	625,6
75-79	72,6	597,2
80-84	57,8	1001,5
85 & +	61,3	274,9
Total	90,8	511,7

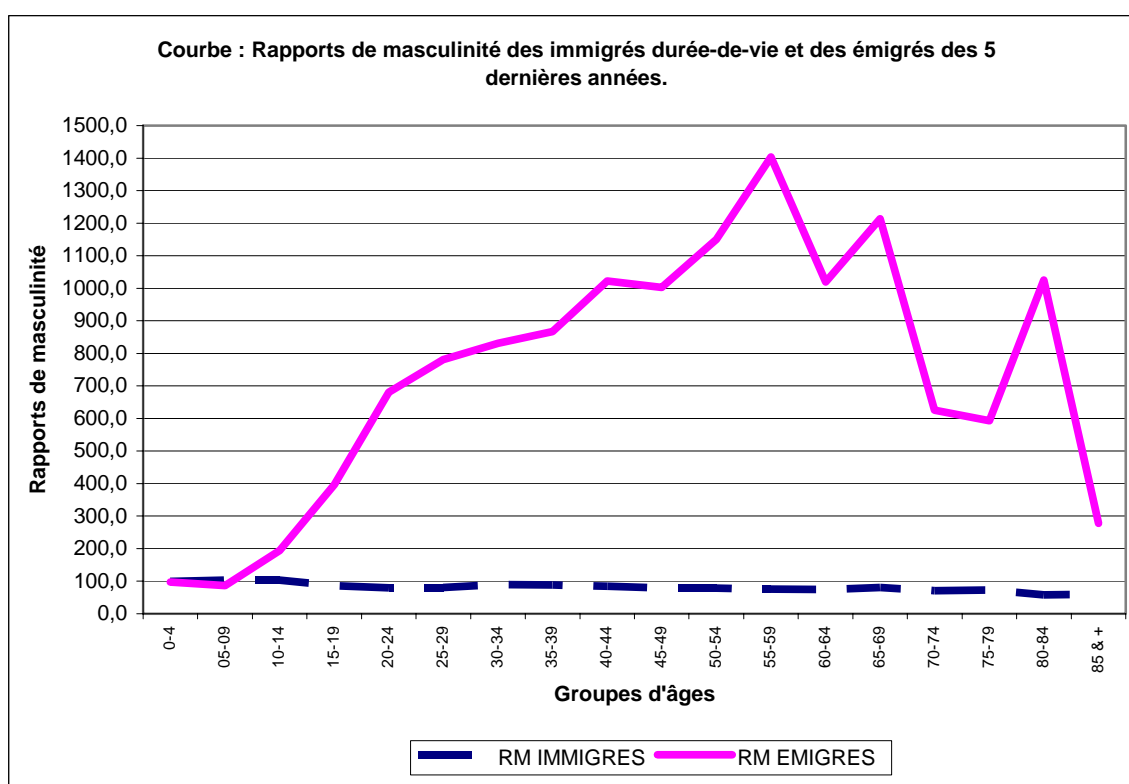
L'immigration durée-de-vie semble être relativement le fait des femmes plus que des hommes. En effet, à part les groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans pour lesquels il est rentré au Burkina Faso plus de jeunes garçons que de filles ($R_m > 100$), les individus de sexe féminin sont plus nombreux à entrer au Burkina Faso que les individus de sexe masculin.

Pour l'ensemble de l'immigration durée-de-vie, il est rentré au Burkina Faso environ 91 hommes pour 100 femmes.

Si l'immigration durée-de-vie semble plus marquée pour les femmes, c'est tout le contraire pour l'émigration des 5 dernières années. En effet, dès l'âge de 10 ans, les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes sur les routes menant hors du territoire national. Les rapports de masculinité dépassent même 1000 aux âges compris entre 40 et 69 ans révolus ainsi que pour le groupe d'âges 80-84 ans.

On peut dire donc qu'au Burkina Faso les migrations internationales durées-de-vie sont telles que les hommes sortent plus que les femmes et les femmes entrent au pays plus que les hommes.

Graphique 4.3. : Courbe des rapports de masculinité des immigrés durée-de-vie et des émigrés des 5 dernières années.



4.2.2. Origine et destination des immigrés durée-de-vie

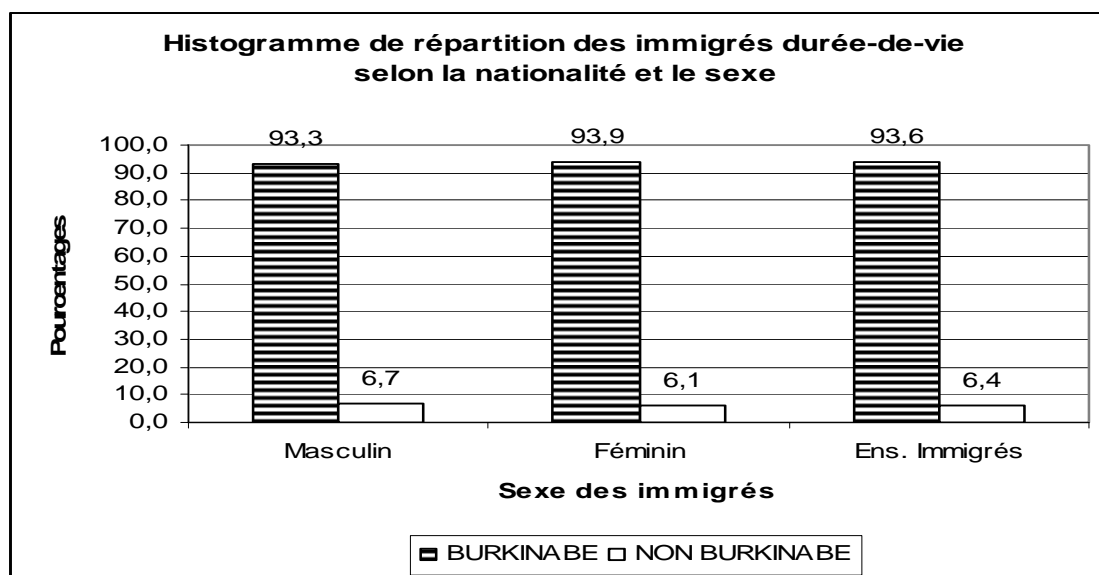
4.2.2.1 Nationalité des immigrés durée-de-vie

La quasi-totalité des immigrés recensés dans le pays en 2006 (environ 94%) sont de nationalité burkinabè comme l'indique le tableau 4.4.

Tableau 4.4 : Répartition des immigrés durée-de-vie selon la nationalité et le sexe.

Nationalité	Effectifs			Pourcentages colonnes		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Burkinabè	574 488	272 430	302 058	93,6	93,3	93,9
Non burkinabè	39 174	19 587	19 587	6,4	6,7	6,1
Ensemble	613 662	292 017	321 645	100,0	100,0	100,0

Graphique 4.4 : Répartition des immigrés durée-de-vie selon la nationalité et le sexe



Concernant les pays de naissance (origine) des immigrés durée-de-vie de nationalité burkinabè, il apparaît dans le tableau 4.5 qu'il s'agit essentiellement de pays limitrophes. La Côte d'Ivoire à elle seule est le pays de naissance de 86% de ces immigrés de nationalité burkinabè. Les principaux autres pays de naissance sont le Mali (avec presque 5%) et le Ghana (4,7%).

Tableau 4.5: Répartition des immigrés internationaux durée-de-vie de nationalité burkinabè selon le pays de naissance et le sexe

Pays d'origine (de naissance)	Effectifs			Pourcentages colonnes		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Bénin	2 338	1 100	1 238	0,41	0,40	0,41
Cameroun	391	208	183	0,07	0,08	0,06
Cap-Vert	82	35	47	0,01	0,01	0,02
Congo	340	173	167	0,06	0,06	0,06
Côte-d'Ivoire	492 676	240 246	252 430	85,76	88,19	83,57
Gabon	1419	734	685	0,25	0,27	0,23
Gambie	78	46	32	0,01	0,02	0,01
Ghana	27 030	94 44	17 586	4,71	3,47	5,82
Guinée-Bissau	245	134	111	0,04	0,05	0,04
Guinée Conakry	610	290	320	0,11	0,11	0,11
Liberia	169	66	103	0,03	0,02	0,03
Mali	28 413	11 122	17 291	4,95	4,08	5,72
Mauritanie	174	99	75	0,03	0,04	0,02
Niger	7 479	3 423	4 056	1,30	1,26	1,34
Nigeria	1 517	771	746	0,26	0,28	0,25
RDC	68	42	26	0,01	0,02	0,01
Sénégal	1 875	976	899	0,33	0,36	0,30
Sierra Leone	63	38	25	0,01	0,01	0,01
Soudan	57	26	31	0,01	0,01	0,01
Tchad	261	171	90	0,05	0,06	0,03
Togo	6 703	2 018	4 685	1,17	0,74	1,55
Autres pays africains	454	212	242	0,08	0,08	0,08
Amérique	285	146	139	0,05	0,05	0,05
Asie	588	316	272	0,10	0,12	0,09
Europe	1 150	585	565	0,20	0,21	0,19
Océanie	23	9	14	0,00	0,00	0,00
Total	574 488	272 430	302 058	100,00	100,00	100,00

Une fois arrivés au Burkina Faso, les immigrés durée-de-vie s'installent dans les différentes régions du pays en fonction de logiques sociales qui leur sont propres ; mais il apparaît que les régions abritant les grands centres urbains tels que le Centre et les Hauts Bassins ont un pouvoir attractif assez prononcé sur ces immigrés. Les immigrés de nationalité étrangère quant à eux ont tendance à s'installer dans les zones frontalières proches ou bien dans les centres urbains (cf. tableau en annexe et tableau 3.6).

Tableau 4.6: Répartition des immigrés durée-de-vie selon leur région de destination et leur nationalité

REGION DE DESTINATION	NATIONALITE					
	Effectifs			Pourcentages colonnes		
	Burkinabè	Non Burkinabè	Total	Burkinabè	Non Burkinabè	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	51087	2757	53844	8,9	7,0	8,8
CASCADES	31054	1544	32598	5,4	3,9	5,3
CENTRE	117853	18803	136656	20,5	48,0	22,3
CENTRE – EST	48600	1625	50225	8,5	4,1	8,2
CENTRE-NORD	29026	317	29343	5,1	0,8	4,8
CENTRE-OUEST	68767	548	69315	12,0	1,4	11,3
CENTRE-SUD	19761	401	20162	3,4	1,0	3,3
EST	15625	2190	17815	2,7	5,6	2,9
HAUTS-BASSINS	79631	7263	86894	13,9	18,5	14,2
NORD	55210	849	56059	9,6	2,2	9,1
PLATEAU CENTRAL	19742	114	19856	3,4	0,3	3,2
SAHEL	7900	2062	9962	1,4	5,3	1,6
SUD-OUEST	30232	701	30933	5,3	1,8	5,0
TOTAL TOUTES DESTINATIONS	574488	39174	613662	100,0	100,0	100,0

On constate en effet que la région du Centre est la destination de près de la moitié (48,0%) des immigrés durée-de-vie de nationalité étrangère et la région des Hauts Bassins en a accueilli presque un sur cinq (18,5%). Les autres régions exerçant une certaine attraction sur les immigrés étrangers sont la Boucle du Mouhoun (7%), l'Est (5,6%) et le Sahel (5,3).

Concernant les immigrés durée-de-vie de nationalité burkinabè, 1/5 d'entre eux s'orientent vers la région du Centre (20,5%), 14% vers les Hauts Bassins, 12% vers le Centre-Ouest, environ 10% vers le Nord et 9% vers la Boucle du Mouhoun.

4. 3. MIGRATIONS INTERNATIONALES RECENTES

4. 3. 1. Données globales

Rappelons que la migration internationale récente concerne les individus ayant effectué leur migration internationale entre 2005 et 2006 ; il s'agit de tous ceux dont le lieu de résidence en 2006 est différent de leur lieu de résidence une année auparavant (c'est-à-dire en 2005) ; étant entendu que ce lieu de résidence en 2005 se situait hors du Burkina Faso. L'effectif de ces immigrés récents est de 53762 (dont 28 441 hommes et 25 321 femmes). Quant aux émigrés récents (c'est-à-dire ceux sortis du territoire au cours de l'année 2006) ils sont au nombre de 60449 (dont 50199 hommes et 10250 femmes). Le solde migratoire récent est donc négatif (-6687) ; au cours de l'année 2006 le Burkina Faso a perdu presque 7000 personnes dans ses échanges migratoires avec l'extérieur.

En 1985 et en 1996 le solde migratoire récent avait été également négatif (respectivement -11359 et -80243)¹⁶. On constate que le phénomène s'est estompé en valeur absolue par rapport aux deux RGPH précédents, mais qu'il a évolué dans le même sens qu'en 1985 et 1996. L'immigration récente n'a donc pas pu égaler l'émigration récente. La crise ivoirienne et son lot de flux migratoires à destination du Burkina Faso ainsi que les expulsions de burkinabè constatées ces temps-ci de Libye, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Cameroun n'ont pas suffi à contrebalancer le poids numérique de l'émigration récente. Les enquêtes intercensitaires permettront de mieux juger du caractère durable ou non de la suprématie des émigrations sur les immigrations en période de crise sociopolitique en Côte d'Ivoire.

4. 3. 2. Structure par âge et sexe des migrants internationaux récents

Tableau 4.7: Répartition des immigrés et des émigrés récents selon le groupe d'âges et le sexe (pourcentages simples et rapports de masculinité)

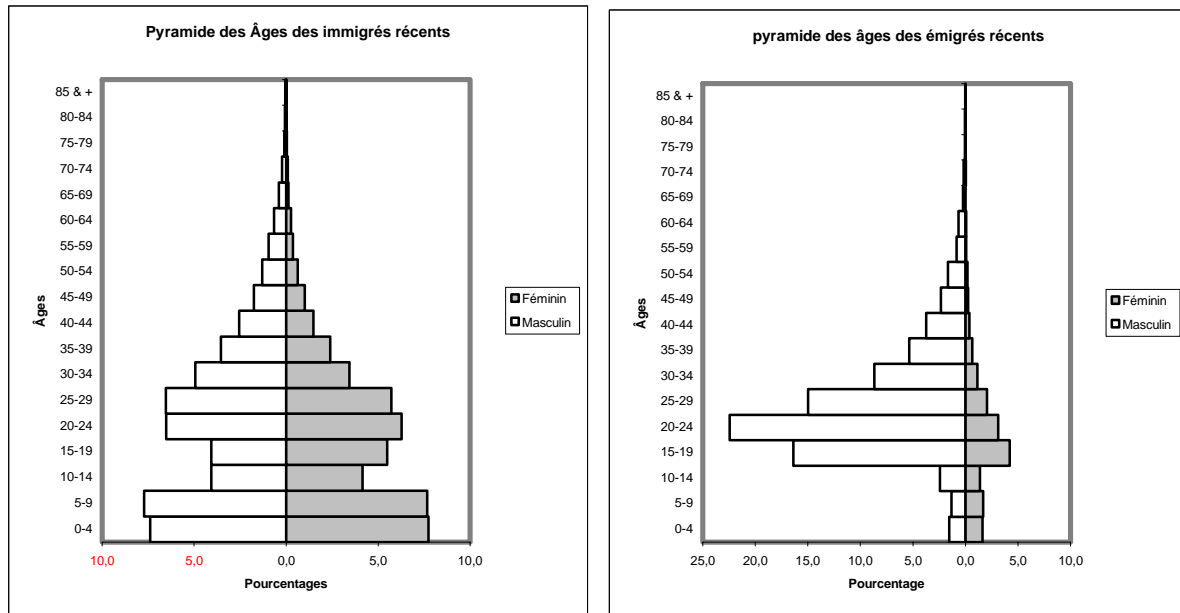
Groupes d'âges	Immigrés récents				émigrés récents			
	Pourcentages simples			RM	Pourcentages simples			RM
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total	
00-04	7,4	7,7	15,1	95,5	1,5	1,6	3,2	95,5
05-09	7,7	7,7	15,4	100,7	1,3	1,7	3,0	80,1
10-14	4,1	4,2	8,2	98,1	2,4	1,4	3,8	176,3
15-19	4,1	5,5	9,5	74,0	16,4	4,2	20,6	388,6
20-24	6,5	6,3	12,8	103,8	22,4	3,1	25,6	719,6
25-29	6,5	5,7	12,3	114,3	15,0	2,0	17,0	734,1
30-34	4,9	3,4	8,4	143,5	8,7	1,1	9,8	774,8
35-39	3,6	2,4	5,9	148,1	5,4	0,7	6,0	812,0
40-44	2,6	1,5	4,0	171,5	3,7	0,4	4,1	977,4
45-49	1,8	1,0	2,8	172,3	2,3	0,2	2,6	954,5
50-54	1,3	0,6	1,9	202,0	1,7	0,2	1,9	892,7
55-59	1,0	0,4	1,3	249,8	0,8	0,1	0,9	1004,1
60-64	0,6	0,3	0,9	243,4	0,7	0,1	0,7	784,0
65-69	0,4	0,1	0,5	317,9	0,2	0,0	0,3	1588,9
70-74	0,2	0,1	0,3	235,3	0,2	0,0	0,2	600,0
75-79	0,1	0,0	0,1	216,7	0,1	0,0	0,1	333,3
80-84	0,1	0,0	0,1	238,5	0,1	0,0	0,1	3100,0
85+	0,0	0,0	0,1	210,0	0,0	0,0	0,0	200,0
ND	0,1	0,1	0,3	86,5	0,2	0,0	0,2	353,8
Total	52,9	47,1	100,0	112,3	83,1	16,9	100,0	491,0
Effectifs	28441	25321	53762	///////	50199	10250	60449	///////

La structure par âge de la population des immigrants récents est large à la base ; elle se rétrécit entre 10 et 19 ans et gonfle entre 20 et 34 ans révolus. Ceci est valable pour les deux sexes.

¹⁶ Cf. RPGH-1996, Vol. II, p159.

Quant aux émigrés récents, leur structure montre une excroissance chez les hommes aux âges compris entre 15 et 44 ans révolus. L'importance relative de l'émigration récente féminine n'apparaît véritablement qu'aux âges compris entre 15 et 29 ans révolus ; ce sont les âges auxquels beaucoup de femmes vont en mariage. On peut donc penser à un lien entre les départs de femmes à l'extérieur du pays et leur entrée en union. Chez les hommes par contre les groupes d'âges les plus concernés par les départs en migration hors du pays correspondent aux âges actifs ; les hommes vont donc à l'extérieur à la recherche d'un emploi mieux rémunéré que ce qu'ils ont chez eux. (cf. pyramides des âges).

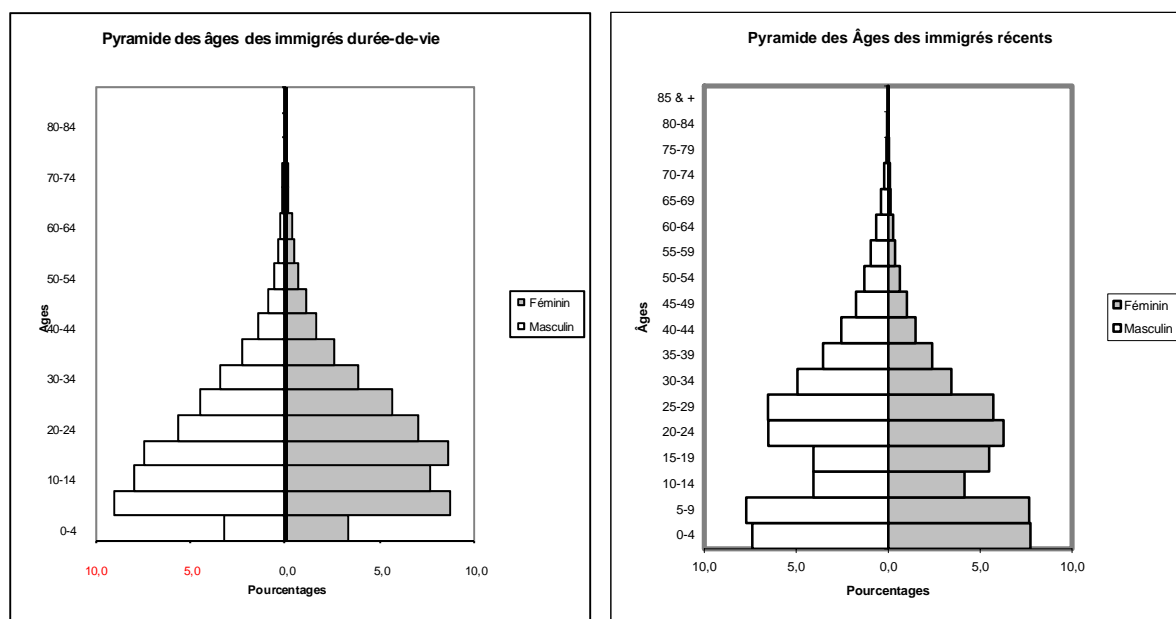
Graphique 4.5 : Pyramide des âges des immigrés et des émigrés récents



L'examen des rapports de masculinité montre que les individus de sexe masculin sont plus présents que les femmes dans l'immigration récente ; en effet, à tous les groupes d'âges le rapport de masculinité est nettement supérieur à 100 sauf aux âges inférieurs à 20 ans. Pour l'ensemble de l'immigration récente, on dénombre 112,3 hommes en moyenne pour 100 femmes. Concernant l'émigration récente, les rapports de masculinité sont plus exacerbés que ce qui a été constaté concernant l'immigration récente. De façon générale, il y a environ 5 fois plus d'hommes que de femmes (rapport de masculinité supérieur à 490) sur les chemins de l'émigration récente. (cf. courbes des rapports de masculinité)

En guise de comparaison des structures par âge et sexe des migrants internationaux durée-de-vie, et récents, on note les éléments essentiels suivants: d'abord, une prédominance des immigrants internationaux récents entre 0 et 9 ans révolus et 20 et 29 ans révolus ; ensuite des immigrants durée-de-vie prédominant entre 5 et 19 ans révolus. Les femmes semblent relativement plus nombreuses que les hommes parmi les immigrés durée-de-vie alors que c'est le contraire qui se dessine pour les immigrés récents à partir de 20 ans révolus. Quant aux émigrés récents (individus ayant quitté le Burkina Faso au cours de l'année 2006), ils sont constitués essentiellement d'hommes car les rapports de masculinité à tous les âges sont très largement supérieurs à 100 sauf pour les individus de moins de 10 ans.

Graphique 4.6 : Pyramide des âges des immigrants durée de vie et des immigrants récents



4. 3. 3. Provenance et destination des immigrants internationaux récents

4.3.3.1. Nationalité des immigrants récents

Tableau 4.8: Répartition des immigrants récents selon la nationalité et le sexe.

Nationalité	Effectifs			Pourcentages colonnes		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Burkinabè	25720	22928	48648	90,4	90,5	90,5
Non Burkinabè	2721	2393	5114	9,6	9,5	9,5
Ensemble	28441	25321	53762	100	100	100

(*) Les ND au nombre de 56 individus ont été fusionnés avec les étrangers.

La quasi-totalité des immigrants (environ 9 migrants sur 10) entrés au Burkina Faso entre 2005 et 2006 sont des nationaux ; moins de 10% donc sont des étrangers. L'immigration récente est donc le fait, soit des migrants internationaux burkinabè de retour, soit des descendants de burkinabè vivant hors du pays.

4.3.3.2. Provenance des immigrants récents

Les immigrants récents venant au Burkina Faso proviennent de plusieurs origines dont les plus importantes sont la Côte d'Ivoire, les autres pays de l'UEMOA¹⁷ et le Ghana.

Tableau 4.9: Répartition des immigrants internationaux récents selon la nationalité, le sexe et le pays de provenance.

Effectifs bruts

Nationalité	Sexe	Pays de résidence en 2005				
		Côte d'Ivoire	UEMOA sans RCI	Ghana	Autres pays	Ensemble
Burkinabè	Masculin	20025	2996	1377	1322	25720
	Féminin	18594	2160	1198	976	22928
	Ensemble	38619	5156	2575	2298	48648
Non Burkinabè	Masculin	260	1661	153	647	2721
	Féminin	253	1473	144	523	2393
	Ensemble	513	3134	297	1170	5114
Ensemble Immigrés récents	Masculin	20285	4657	1530	1969	28441
	Féminin	18847	3633	1342	1499	25321
	Ensemble	39132	8290	2872	3468	53762

Pourcentages ligne

Nationalité	Sexe	Pays de résidence en 2005				
		Côte d'Ivoire	UEMOA sans RCI	Ghana	Autres pays	Ensemble
Burkinabè	Masculin	77,9	11,6	5,4	5,1	100,0
	Féminin	81,1	9,4	5,2	4,3	100,0
	Ensemble	79,4	10,6	5,3	4,7	100,0
Non Burkinabè	Masculin	9,6	61,0	5,6	23,8	100,0
	Féminin	10,6	61,6	6,0	21,9	100,0
	Ensemble	10,0	61,3	5,8	22,9	100,0
Ensemble Immigrés récents	Masculin	71,3	16,4	5,4	6,9	100,0
	Féminin	74,4	14,3	5,3	5,9	100,0
	Ensemble	72,8	15,4	5,3	6,5	100,0

Tout comme les immigrants durée-de-vie, les immigrants récents de nationalité burkinabè viennent essentiellement de la Côte d'Ivoire ; en effet, entre 2005 et 2006, environ 80% des immigrants de nationalité burkinabè venaient de ce pays. Les pays environnant le Burkina Faso surtout ceux de l'UEMOA sont l'origine d'environ 10% des provenances des nationaux burkinabè. La provenance ghanéenne est aussi à prendre en considération dans la mesure où elle constitue environ 5% des entrées récentes dans le pays. Des différences entre sexe apparaissent clairement quelle que soit la provenance.

Quant aux immigrants récents de nationalité étrangère, seulement 10% sont venus de la Côte d'Ivoire tandis que 61,3% proviennent des pays de l'UEMOA, 5,8% du Ghana et 22,9% des autres pays.

¹⁷ L'UEMOA c'est l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine. C'est un regroupement de huit pays de la sous-région sur une base économique et monétaire. Ces pays-là sont : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Quand on examine toutes les provenances des immigrés récents toutes nationalités confondues, la Côte d'Ivoire se distingue nettement comme étant la principale provenance avec plus de 7 immigrés récents sur 10 venant de ce pays. Ensuite viennent les pays de l'UEMOA desquels proviennent plus de 15% des immigrés récents et le Ghana, 5,3%. Les autres pays d'Afrique et du monde sont pourvoyeurs de seulement 6,5% de migrants récents venant au Burkina Faso. L'immigration au Burkina Faso est essentiellement le fait des populations venant des pays voisins. Des différences notables apparaissent là aussi selon le sexe (cf. tableau 4.9).

4.3.3.3. Destination des immigrés récents

Tableau 4.10 : Répartition des immigrés récents burkinabé et non burkinabé selon la région de destination et le sexe

REGION DE DESTINATION (Résidence en 2006)	BURKINABE			NON BURKINABE			ENSEMBLE		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	9,9	9,6	9,8	4,9	5,9	5,4	9,5	9,2	9,3
CASCADES	3,4	3,8	3,6	3,9	2,5	3,2	3,4	3,6	3,5
CENTRE	13,3	12,2	12,8	50,3	49,5	49,9	16,8	15,7	16,3
CENTRE - EST	11,0	11,0	11,0	4,1	6,8	5,4	10,3	10,6	10,5
CENTRE-NORD	7,0	6,6	6,8	0,9	1,2	1,0	6,4	6,1	6,2
CENTRE-OUEST	12,0	13,5	12,7	1,6	1,6	1,6	11,0	12,3	11,6
CENTRE-SUD	4,6	4,5	4,6	0,7	0,9	0,8	4,2	4,2	4,2
EST	3,8	3,2	3,5	4,2	5,4	4,8	3,8	3,4	3,6
HAUTS-BASSINS	10,0	10,1	10,0	15,8	15,0	15,5	10,5	10,6	10,5
NORD	8,2	9,1	8,6	2,9	2,9	2,9	7,7	8,5	8,1
PLATEAU CENTRAL	4,8	4,9	4,8	0,1	0,5	0,3	4,3	4,5	4,4
SAHEL	3,6	1,8	2,7	8,7	6,2	7,5	4,1	2,2	3,2
SUD-OUEST	8,6	9,8	9,2	1,9	1,5	1,8	8,0	9,1	8,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF	25720	22928	48648	2721	2393	5114	28441	25321	53762

Les résultats du tableau 4.10 montrent que les immigrés récents de nationalité burkinabè se dirigent plus vers les régions du Centre et du Centre-Ouest (respectivement 12,8 et 12,7%), du Centre-Est (11,0%) et des Hauts Bassins (10,0%). La Boucle du Mouhoun et le Sud-Ouest captant chacune plus de 9% des immigrés récents constituent aussi des destinations privilégiées. Par contre, les Cascades (accueillant seulement 3,8% des immigrés des 12 derniers mois), l'Est (3,5%) et le Sahel (2,7%) semblent ne pas exercer d'attractions notables sur les courants migratoires récents des burkinabè en provenance de l'étranger.

Les régions les plus attractives des immigrés récents de nationalité étrangère sont et demeurent sans conteste le Centre (qui attire la moitié des immigrés internationaux récents ; 49,9%), les Hauts Bassins (plus de 15%) et dans une moindre mesure, le Sahel (7,5%) et la Boucle du Mouhoun et le Centre-Est (avec chacune 5,4%).

De façon générale les régions attractives des immigrés récents toutes nationalités confondues sont le Centre (16,3%), le Centre-Ouest (11,6%), les Haut Bassins et le Centre-Est (10,5% chacune), mais aussi dans une certaine mesure la Boucle du Mouhoun (9,3%) et le Sud-Ouest (8,5%) (cf. tableau 4.10). Le Sahel (3,2%), les Cascades (3,5%) et l'Est (3,6%) sont les régions qui ont accueilli le moins de migrants internationaux au cours de l'année 2006.

4. 3. 4. Origine des émigrés récents

Le Burkina Faso est un pays de départ des migrations internationales. Au cours de l'année 2006, plus de 60000 personnes ont quitté le pays pour aller résider ailleurs. Ces émigrés dits récents (car étant partis au cours des 12 mois ayant précédé la date du recensement) proviennent des différentes régions du pays. Mais l'importance numérique de ces sorties de territoire diffère selon la région. Les données du tableau 4.11 sont illustratives à ce sujet.

Tableau 4.11 : Répartition des émigrés récents selon leur région d'origine et le sexe

REGION D'ORIGINE	MASCULIN		FEMININ		ENSEMBLE	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
BOUCLE DU MOUHOUN	5283	10,5	1496	14,6	6779	11,2
CASCADES	1561	3,1	351	3,4	1912	3,1
CENTRE	1777	3,5	632	6,2	2408	4,0
CENTRE – EST	6532	13,0	888	8,7	7420	12,3
CENTRE-NORD	3962	7,9	607	5,9	4570	7,6
CENTRE-OUEST	7843	15,6	1664	16,2	9507	15,7
CENTRE-SUD	1920	3,8	429	4,2	2349	3,9
EST	2372	4,7	288	2,8	2659	4,4
HAUTS-BASSINS	2464	4,9	679	6,6	3143	5,2
NORD	4929	9,8	978	9,5	5906	9,8
PLATEAU CENTRAL	2329	4,6	359	3,5	2688	4,4
SAHEL	3500	7,0	148	1,4	3648	6,1
SUD-OUEST	5728	11,4	1731	16,9	7459	12,3
TOTAL	50199	100,0	10250	100,0	60449	100,0

Les principales régions pourvoyeuses d'émigrés récents sont le Centre-Ouest (15,7% des départs), le Sud-Ouest et le Centre-Est (12,3% chacune) et la Boucle du Mouhoun (11,2%). Par contre les régions des Cascades (seulement 3,1% des départs), le Centre-Sud (3,9%) et le Centre (4,0%) ont très faiblement contribué aux départs vers l'extérieur du pays au cours de l'année 2006. Quelques légères différences apparaissent selon le sexe de l'émigré sans mettre fondamentalement en cause la suprématie des quatre grandes régions de départ que sont le Centre-Ouest, le Sud-Ouest, le Centre-Est et la Boucle du Mouhoun,

4.3.5. Pays de destination des émigrés récents

Les migrants internationaux récents, quittant le Burkina Faso, choisissent plusieurs destinations, essentiellement africaines et particulièrement ouest-africaines. Le tableau 4.12 en donne les destinations les plus prisées par ces migrants.

Tableau 4.12: Répartition des migrants internationaux récents selon leur pays de destination et le sexe.

Pays de destination	Effectifs			Pourcentages colonnes		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Bénin	911	71	983	1,8	0,7	1,6
Cameroun	57	14	71	0,1	0,1	0,1
Cap Vert	4	0	4	0,0	0,0	0,0
Congo	28	11	39	0,1	0,1	0,1
Côte d'Ivoire	39107	7650	46758	77,9	74,6	77,4
Gabon	850	21	872	1,7	0,2	1,4
Gambie	9	1	10	0,0	0,0	0,0
Ghana	2987	980	3967	6,0	9,6	6,6
Guinée-Bissau	15	1	16	0,0	0,0	0,0
Guinée Conakry	16	1	17	0,0	0,0	0,0
Libéria	6	0	6	0,0	0,0	0,0
Mali	3080	873	3953	6,1	8,5	6,5
Mauritanie	9	1	10	0,0	0,0	0,0
Niger	643	76	719	1,3	0,7	1,2
Nigeria	168	19	187	0,3	0,2	0,3
RDC	10	2	12	0,0	0,0	0,0
Sénégal	111	47	158	0,2	0,5	0,3
Sierra Léone	4	0	4	0,0	0,0	0,0
Soudan	1	0	1	0,0	0,0	0,0
Tchad	25	1	26	0,0	0,0	0,0
Togo	381	88	469	0,8	0,9	0,8
Autres pays africains	386	29	415	0,8	0,3	0,7
Amérique	182	72	254	0,4	0,7	0,4
Asie	68	10	78	0,1	0,1	0,1
Europe	538	163	701	1,1	1,6	1,2
Océanie	1	1	2	0,0	0,0	0,0
ND	602	118	720	1,2	1,2	1,2
Total	50199	10250	60449	100,0	100,0	100,0

De façon générale les huit pays de l'UEMOA captent à eux seuls 86,6% des émigrés récents quittant le Burkina Faso. Dans leur grande majorité, ces migrants se dirigent vers la Côte d'Ivoire (77,4%), malgré la situation de crise sociopolitique qu'a connu ce pays à partir de 2002, les autres pays membres de cette organisation n'en recevant que 10,4% (cf. tableau 4.12). Cette destination privilégiée vers la Côte d'Ivoire apparaît comme une vérité historique ou une constante des migrations burkinabè depuis la période coloniale. (Coulibaly, S. et al. 1975). Les deux autres destinations importantes sont le Ghana et le Mali (respectivement 6,6% et 6,5%). Le constat qui peut être fait est que les Burkinabè migrent beaucoup vers l'extérieur mais ne semblent pas aller très loin de leur pays d'origine puisqu'ils s'établissent essentiellement dans les pays voisins.

Tableau 4.13 : Destinations des émigrés récents selon le sexe (%)

Pays de destination des émigrés récents	Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total
Côte d'Ivoire	77,9	74,7	77,4
UEMOA sans RCI	10,2	11,3	10,4
Ghana	6,0	9,6	6,6
Autres Pays	4,7	3,4	4,5
ND	1,2	1,1	1,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	50199	10250	60449

4.3.3.6. Bilan des migrations internationales récentes

Selon le tableau 4.41, les échanges migratoires récents entre le Burkina Faso et l'extérieur se sont soldés par un bilan négatif : il est sorti plus qu'il n'est entré de migrants sur le sol burkinabè. En effet, ce sont au total 60449 personnes (dont 83% d'hommes) qui ont quitté le pays en 2006 contre 53762 entrées (dont 53% d'hommes); Cela donne un solde migratoire de -6 687 pour la période des 12 derniers mois précédant la date du recensement.

Tableau 4.14: Soldes migratoires récents selon la région et le sexe

REGION	MASCULIN		FEMININ		ENSEMBLE		
	Immigrés	Émigrés	Immigrés	Émigrés	Immigrés	Émigrés	Solde
BOUCLE DU MOUHOUN	2691	5256	2334	1490	5025	6746	-1721
CASCADES	979	1553	921	350	1900	1903	-3
CENTRE	4784	1780	3977	635	8761	2415	6346
CENTRE - EST	2931	6529	2695	890	5626	7419	-1793
CENTRE-NORD	1818	3966	1540	610	3358	4576	-1218
CENTRE-OUEST	3132	7834	3124	1666	6256	9500	-3244
CENTRE-SUD	1201	1925	1057	432	2258	2357	-99
EST	1080	2368	853	288	1933	2656	-723
HAUTS-BASSINS	2992	2456	2674	678	5666	3134	2532
NORD	2180	4928	2161	980	4341	5908	-1567
PLATEAU CENTRAL	1228	2329	1138	360	2366	2689	-323
SAHEL	1162	3537	554	152	1716	3689	-1973
SUD-OUEST	2263	5724	2293	1733	4556	7457	-2901
TOTAL	28441	50185	25321	10264	53762	60449	-6687

Examiné par régions administratives du pays, on constate que toutes les régions sont déficitaires dans leurs échanges migratoires avec l'extérieur sauf la région du Centre (solde positif de +6 346 et des Hauts Bassins (+2532). La région des Cascades se singularise par un solde quasi nul (-3). Les grandes régions déficitaires sont le Centre-Ouest (-3 244), le Sud-Ouest (-2 901), le Sahel (-1 973), le Centre-Est (-1 793) et la Boucle du Mouhoun (-1721). Les régions du Nord (-1 567) et du Centre-Nord (-1 218) sont également des pôles importants où les échanges migratoires avec l'extérieur sont déficitaires. L'Est avec seulement un solde négatif de (-723), le Plateau Central (-323) et le Centre-Sud (-99) se présentent comme les régions à déficit migratoire modéré.

Le solde positif des régions du Centre et des Hauts Bassins se comprend aisément par la forte attraction exercée par les deux grandes villes du pays Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sur *l'hinterland* et l'extérieur du pays. La région des Cascades, réputée pour ses atouts climatiques et aussi par la ville semi-industrielle de Banfora a aussi un pouvoir attractif, d'où son solde migratoire international quasi-nul.

L'un des aspects les plus remarquables de ce bilan migratoire international récent c'est le solde positif pour toutes les régions pour ce qui est des migrations féminines alors que le solde est négatif pour toutes les régions sauf pour le Centre et les Hauts Bassins en ce qui concerne la migration internationale masculine. L'année 2006 est donc marquée par l'entrée des femmes au pays plus que de sorties ; alors que c'est exactement le contraire pour les hommes (sauf dans les deux régions abritant les deux principales villes du pays). On peut donc affirmer qu'en 2006, les femmes sont entrées plus qu'elles ne sont sorties tandis que les hommes sont sortis du pays plus qu'ils ne sont entrés.

L'étude des migrations internationales (durée-de-vie et récentes) a permis de cerner le phénomène dans sa globalité mais aussi dans ses spécificités. Ainsi, les caractéristiques démographiques des migrants laissent apparaître des différences dans les structures d'âge et sexe des immigrants internationaux durée-de-vie, des immigrants récents et des émigrés. Les origines et destinations des migrants internationaux sont également différenciées selon le sexe. Il est ressorti des analyses que la sphère migratoire du Burkina Faso s'inscrit dans la sous-région ouest-africaine avec la Côte d'Ivoire en pôle position. Les autres pays de l'UEMOA viennent ensuite, mais aussi le Ghana dans la primauté des échanges migratoires avec le Burkina Faso.

Il convient maintenant d'analyser les caractéristiques socioéconomiques des migrants internationaux.

4.4. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MIGRANTS INTERNATIONAUX

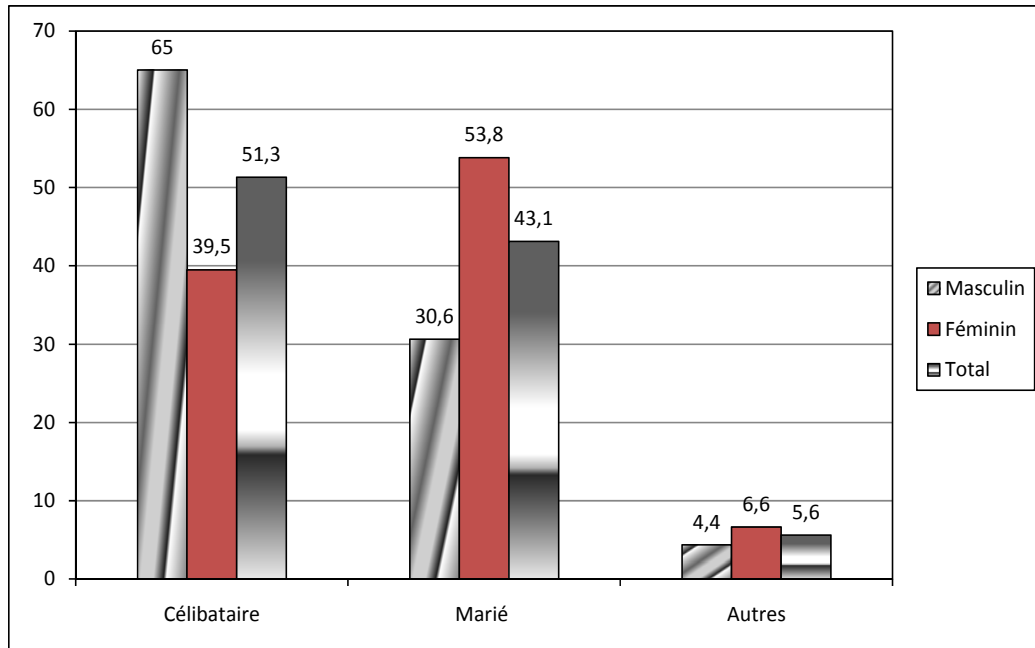
L'insertion sociale et économique des migrants dans le pays d'accueil est l'un des problèmes que soulève généralement la migration surtout dans les pays où il n'existe pas de politique en la matière. L'intégration des immigrants se manifeste dans une certaine mesure par leur propension à se marier dans le pays d'accueil ou à faire venir femmes et enfants dans leur lieu de résidence. Le niveau d'instruction et la situation des immigrants par rapport à l'occupation sont également des éléments pouvant mettre en évidence l'intégration des immigrants dans un pays. Dans cette section, Il sera analysé l'état matrimonial, le niveau d'instruction et la situation d'emploi des immigrants internationaux.

4.4.1. État matrimonial des migrants internationaux de 12 ans ou plus

4.4.1.1. État matrimonial des migrants internationaux durée-de-vie

Au Burkina Faso, plus de la moitié (51,3%) des personnes nées hors du pays sont des célibataires, 43,1% sont mariés et 5,6% d'entre eux sont veufs, divorcés ou en union libre. Cependant, cette réalité sociale cache des disparités selon le sexe. En effet, 65% des hommes nés à l'étranger sont des célibataires contre 39,5% pour les femmes. Par ailleurs, 30,6% de ces hommes sont mariés, alors que l'on note 53,8% pour les femmes (Graphique 4.7).

Graphique : 4.7 : Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie selon l'état matrimonial

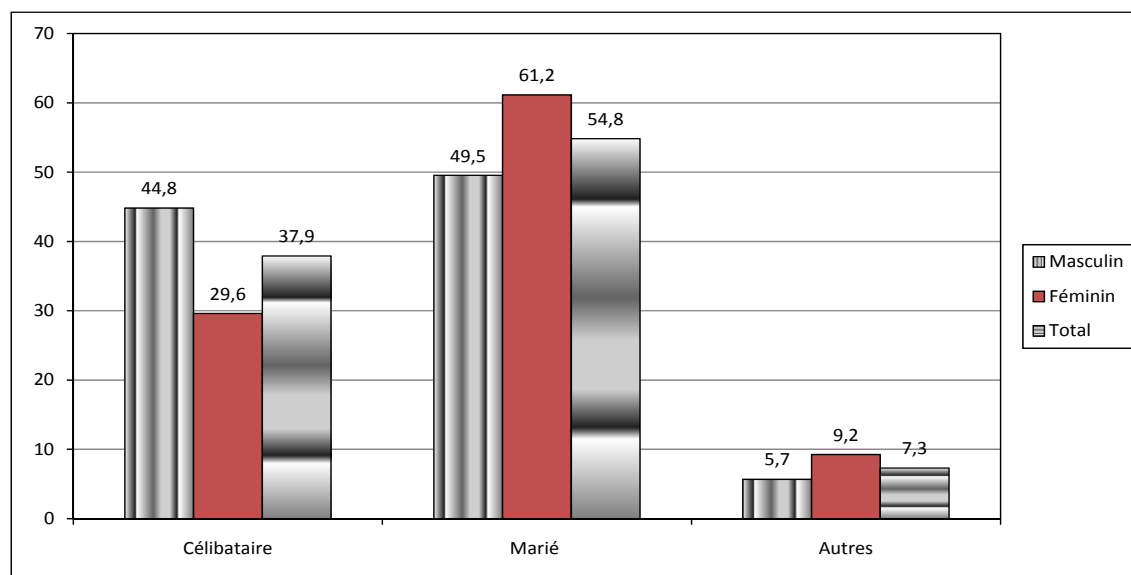


Les états

matrimoniaux non déclarés ont été mis dans la modalité « autres »

4.4.1.2. État matrimonial des migrants internationaux récents

La situation matrimoniale des migrants récents montre que dans leur majorité, ceux-ci sont des personnes mariées (54,8%), bien que le nombre de célibataires ne soit pas négligeable (37,9%). La situation par sexe est comparable à celle de la population générale, les femmes se trouvant généralement plus en union (61,2%) que les hommes (49,5%).

Graphique 4.8: Répartition des immigrants internationaux récents selon l'état matrimonial

Les états matrimoniaux non déclarés ont été mis dans la modalité « autres »

Une comparaison des immigrants internationaux selon l'état matrimonial fait ressortir que les immigrants récents sont majoritairement mariés, 54,8% contre 43,1% pour les immigrants durée-de-vie. Ainsi, les immigrants durée-de-vie se retrouvent plus dans le célibat (51,3%) que les immigrants récents (37,9%). Quel que soit le type d'immigration internationale, les immigrants de sexe masculin sont plus dans le célibat que les femmes. Ces dernières se marient plus que les hommes.

Tableau : 4.15 : Répartition des immigrants selon l'état matrimonial et le sexe par type de migration

Etat matrimonial	Immigration durée de vie			Immigration récente		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	65,0	39,5	51,3	44,8	29,6	37,9
Marié à une femme	26,3	36,7	31,9	38,9	42,2	40,4
Marié à 2 femmes	3,6	12,1	8,2	8,3	13,9	10,8
Marié 3 femmes	0,6	3,5	2,2	1,7	3,6	2,5
Marié 4 femmes ou +	0,2	1,5	0,9	0,7	1,5	1,1
Veuf/Veuve	0,5	3,9	2,3	1,0	4,7	2,7
Divorcé(e)	0,5	1,1	0,8	1,0	2,0	1,5
Union libre	1,6	0,6	1,0	1,4	1,0	1,2
ND	1,8	1,1	1,4	2,3	1,6	2,0
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	196239	228751	424990	19372	16111	35483

4.4.2. Niveau d'instruction des immigrants internationaux de 3 ans ou plus

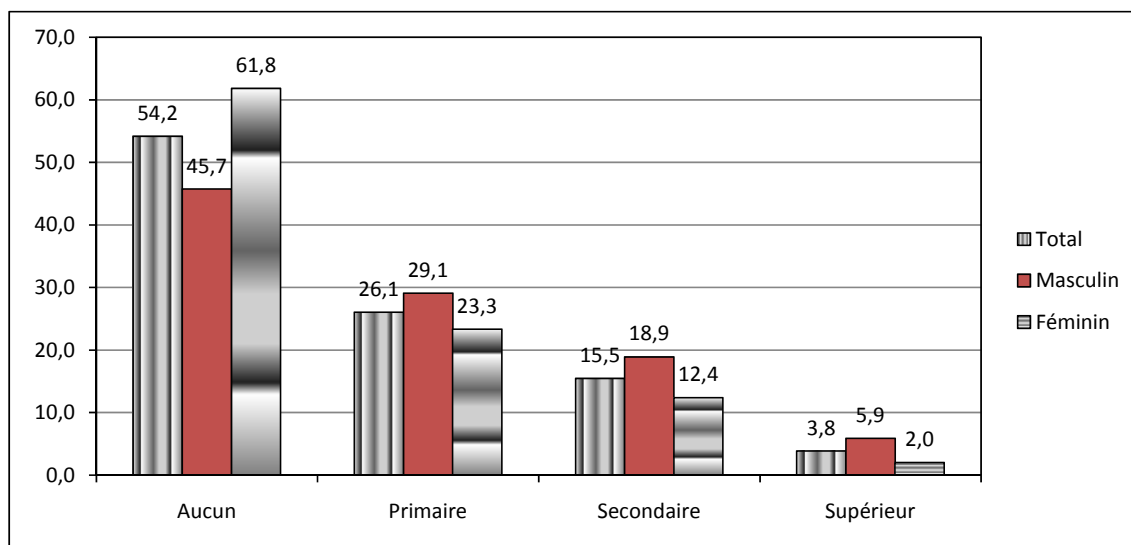
Le niveau d'instruction est l'une des caractéristiques importantes des immigrants d'un pays. En effet, la connaissance du niveau d'instruction des immigrants permet non seulement de se situer sur leurs besoins en terme de services spécifiques mais aussi d'évaluer l'impact de l'immigration sur le système éducatif d'un pays. Dans ce qui suit, il s'agira de mettre en exergue le niveau d'instruction des immigrants durée-de-vie et des immigrants récents.

4.4.2.1. Niveau d'instruction des immigrants internationaux durée-de-vie

Le niveau d'instruction de la population née à l'étranger, révèle que plus de la moitié d'entre eux (54,2%) n'ont aucun niveau. Cependant, 26,1% ont le niveau primaire, 15,5% ont atteint le secondaire et 3,8% ont un niveau supérieur.

Les femmes nées hors du pays sont moins instruites que les hommes avec respectivement 61,8% et 45,7% de sans niveau, 23,3% et 29,1% du niveau primaire, 12,4% et 18,9% du secondaire et 2,0% et 5,9% du supérieur.

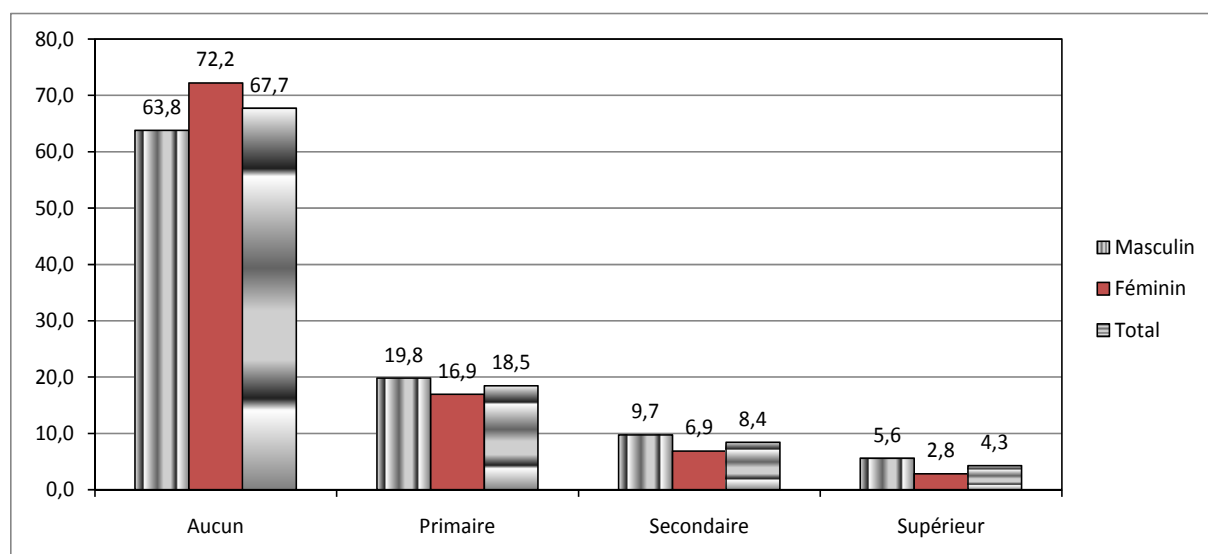
Graphique 4.9 : Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie selon le niveau d'instruction



Le niveau maternel a été mis parmi les aucuns niveaux. Les Non déclarés n'ont pas été pris en compte

4.4.2.2. Niveau d'instruction des immigrants internationaux récents

Concernant les personnes entrées au Burkina Faso au cours des 12 mois précédant le RGPH, il revient qu'elles sont en grande partie (67,7%) des personnes n'ayant aucun niveau d'instruction. En outre, 18,5% de ces migrants ont un niveau primaire, 8,4% un niveau secondaire et 4,3% un niveau supérieur. La situation des migrantes récentes par rapport à l'instruction est plus déplorable que celle des hommes (72,2% de sans niveau chez les femmes contre 63,8% chez les hommes). Elles sont 17% au primaire contre 19,8% d'hommes, 7% au secondaire contre 9,7% et 2,8% au supérieur contre 5,6%.

Graphique 4.10 : Répartition des immigrants internationaux récents selon le niveau d'instruction par sexe

Les immigrants internationaux (durée de vie et récents) vivant au Burkina Faso sont à plus de 50% sans niveau d'instruction et la grande majorité des instruits d'entre eux ont le niveau CM2 et premier cycle du secondaire. Quel que soit le type d'immigration internationale, les femmes sont moins instruites que les hommes avec plus de 60% sans niveau d'instruction.

Tableau 4.16: Répartition des immigrants selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Immigration durée de vie			Immigration récente		
	Total	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
Aucun	53,9	45,4	61,6	63,4	71,8	67,3
Maternelle	0,3	0,3	0,2	0,4	0,4	0,4
CP1	3,6	4,1	3,1	4,0	3,8	3,9
CP2	3,9	4,4	3,4	2,6	2,3	2,4
CE1	4,4	5,0	3,9	3,0	2,6	2,8
CE2	3,9	4,4	3,4	2,7	2,3	2,5
CM1	4,1	4,5	3,8	3,0	2,4	2,7
CM2	6,1	6,7	5,6	4,5	3,5	4,0
1er cycle	10,9	12,7	9,3	7,0	5,4	6,2
2nd cycle	4,5	6,2	3,1	2,7	1,5	2,2
Supérieur	3,8	5,9	2,0	5,6	2,8	4,3
ND	0,5	0,4	0,5	1,1	1,2	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	599934	285140	314794	26564	23369	49933

4.4.3 Occupation des immigrants internationaux de 5 ans ou plus

Un lien très étroit existe entre la migration et l'emploi. Plusieurs études sur le sujet ont montré que le déplacement des populations est motivé par la recherche d'un emploi. Cette partie sera consacrée à mettre en exergue la situation des immigrants internationaux par rapport à l'emploi.

4.4.3.1. Occupation des immigrants internationaux durée-de-vie

Concernant les personnes nées hors du Burkina Faso et recensées dans le pays en 2006, les données du recensement montrent que la moitié d'entre elles est occupée, tandis que 24,4% sont des élèves ou étudiants, 13% occupées au foyer et les autres inactifs constituent 10,2%. Une analyse différentielle selon le sexe fait ressortir des taux d'occupation plus élevés chez les hommes que chez les femmes : 56% contre 44,5%. Par ailleurs, l'on constate que près d'une femme sur quatre est occupée au foyer et 19,6% sont des élèves ou étudiantes.

Tableau 4.17 : Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie selon la situation par rapport à l'occupation et le sexe

Situation par rapport à l'occupation	Total	Masculin	Féminin
Occupé	49,9	55,9	44,5
Chômeur	0,5	0,6	0,3
En quête du 1er emploi	1,9	2,5	1,3
Retraité	0,2	0,3	0,1
Occupé au foyer	12,8	0,9	23,6
Elève ou étudiant	24,4	29,7	19,6
Rentier	0,1	0,1	0,1
Autres inactifs	10,2	9,9	10,5
N.D	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	573342	271980	301 452

4.4.3.2. Occupation des immigrants internationaux récents

Pour ce qui est des immigrants internationaux récents, 58% d'entre eux sont occupés, deux hommes sur trois étant occupés pour moins de la moitié des femmes. Les activités ménagères (occupés au foyer) et les études occupent respectivement 22,8% et 13,7% des femmes entrées au Burkina Faso au cours des douze derniers mois contre respectivement 0,8% et 17,2% chez les hommes.

Tableau 4.18 : Répartition des immigrants internationaux récents selon la situation par rapport à l'occupation et le sexe

Situation par rapport à l'occupation	Total	Masculin	Féminin
Occupé	58,0	66,1	48,6
Chômeur	0,7	0,9	0,3
En quête du 1er emploi	2,0	2,6	1,2
Retraité	0,3	0,5	0,1
Occupé au foyer	11,0	0,8	22,8
Elève ou étudiant	15,6	17,2	13,7
Rentier	0,2	0,2	0,1
Autres inactifs	12,2	11,5	13,1
ND	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	45628	24 467	21161

Tableau 4.19: Répartition des migrants selon la situation par rapport à l'occupation et le sexe par type de migration

Situation par rapport à l'occupation	Immigrants durée-de-vie			Immigrants récents		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Occupé	49,9	55,9	44,5	58,0	66,1	48,6
Chômeur	0,5	0,6	0,3	0,7	0,9	0,3
En quête du 1er emploi	1,9	2,5	1,3	2,0	2,6	1,2
Retraité	0,2	0,3	0,1	0,3	0,5	0,1
Occupé au foyer	12,8	0,9	23,6	11,0	0,8	22,8
Elève ou étudiant	24,4	29,7	19,6	15,6	17,2	13,7
Rentier	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1
Autres inactifs	10,2	9,9	10,5	12,2	11,5	13,1
ND	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	573 342	271 890	301 42	45 628	24 467	21 161

4.5 FOCUS SUR LA MIGRATION INTERNATIONALE DE RETOUR DE LA CÔTE D'IVOIRE ENTRE 1996 ET 2006

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont deux pays liés par l'histoire et la géographie. Ces deux pays partagent une frontière commune et la Côte d'Ivoire est depuis toujours la destination privilégiée des émigrés burkinabè. Avec les crises sociales (événements de Tabou en 1999) et politiques (le conflit armée depuis 2002) qu'a connu ce pays au cours des 10 dernières années, les échanges migratoires entre eux ont certainement été modifiés. Dans cette section, il s'agira de faire un gros plan sur les échanges migratoires des 10 dernières années entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso avec un accent particulier sur la situation des burkinabè de retour.

4.5.1. Résidence à l'étranger entre 1996 et 2006

Au cours de la période intercensitaire 1996-2006, 689 055 personnes sont entrées au Burkina Faso et y résident encore. Cette population ayant résidé à l'étranger représente 5% de la population actuelle du pays.

Tableau 4.20 : Répartition de la population ayant résidé à l'étranger entre 1996 et 2006 par sexe selon le temps écoulé depuis la première venue au pays

Année	Résidence à l'étranger entre 1996 et 2006						
	Effectifs			Proportions			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	RM
2006	19891	15963	35854	5,1	5,3	5,2	124,6
2005	46924	36285	83209	12,1	12,0	12,1	129,3
2004	51412	41767	93179	13,3	13,9	13,5	123,1
2003	57388	47379	104767	14,8	15,7	15,2	121,1
2002	58642	49320	107962	15,1	16,4	15,7	118,9
2001	40824	31395	72219	10,5	10,4	10,5	130,0
2000	35999	25907	61906	9,3	8,6	9,0	139,0
1999	25913	18331	44244	6,7	6,1	6,4	141,4
1998	21158	13568	34726	5,5	4,5	5,0	155,9
1997	12262	8181	20443	3,2	2,7	3,0	149,9
1996	8139	5934	14073	2,1	2,0	2,0	137,2
ND	9013	7460	16473	2,3	2,5	2,4	120,8
Total	387565	301490	689055	100,0	100,0	100,0	128,5

L'immigration au Burkina Faso a connu une augmentation progressive entre 1996 et 2002 avant d'entamer une chute continue jusqu'en 2006. Toutefois, il faudrait remarquer que les flux migratoires entre 2002 et 2005 sont restés supérieurs à ceux d'avant 2001. La population vivant au Burkina Faso et ayant résidé à l'étranger entre 1996 et 2006 est en grande partie (67%) entrée dans le pays entre 2001 et 2005. L'année 2002 est celle où l'on enregistre le plus grand nombre (15,7%) d'entrants dans le pays. L'on note également que l'immigration au Burkina Faso en passant de 10,5% à 15,7% a connu sa plus forte hausse

entre 2001 et 2002. A l'opposé, entre 2005 et 2006 l'immigration a connu sa plus forte baisse (7 points), passant ainsi de 12,0% à 5,0%.

Dans la population vivant au Burkina Faso, les personnes ayant résidé à l'étranger entre 1996 et 2006 viennent principalement (88,6%) de la Côte d'Ivoire. Sont venus de ce pays, 610 805 personnes au cours des 10 dernières années contre seulement 78 250 pour tous les autres pays du monde.

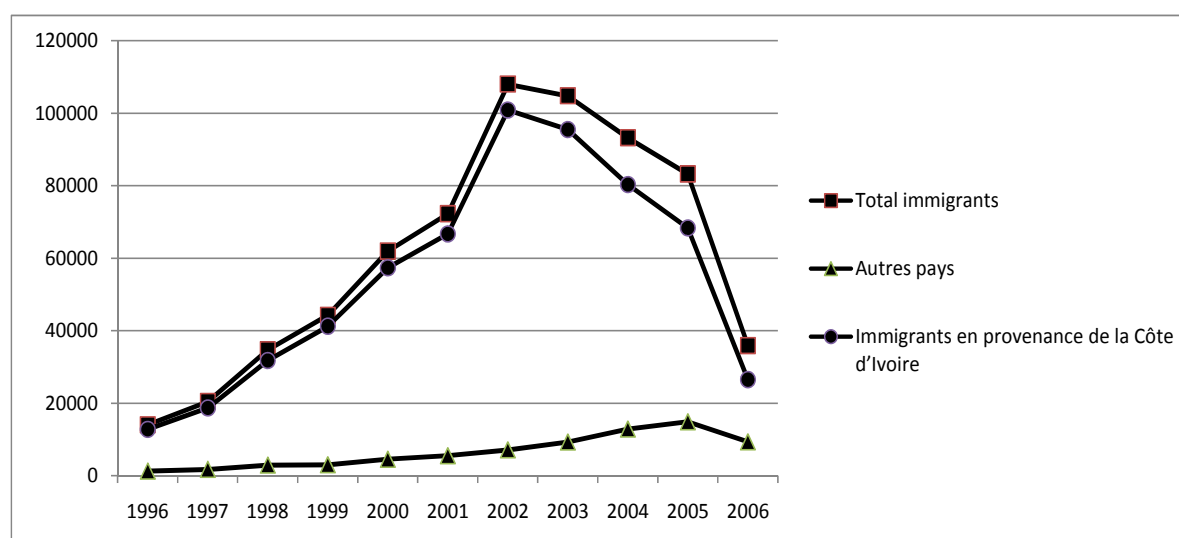
Tableau 4.21: Répartition de la population ayant résidé à l'étranger entre 1996 et 2006 par pays de résidence et sexe selon l'année de la première venue

Années	Pays de résidence à l'étranger							
	Côte d'Ivoire				Autres pays			
	Masculin	Féminin	Total	RM	Masculin	Féminin	Total	RM
2006	4,2	4,5	4,3	116,0	11,6	12,5	11,9	153,3
2005	11,1	11,3	11,2	121,5	19,4	18,4	19,0	173,8
2004	12,8	13,5	13,1	118,0	16,3	16,7	16,4	160,8
2003	15,2	16,2	15,6	117,1	12,1	11,5	11,9	173,2
2002	16,0	17,2	16,5	115,7	9,3	8,7	9,1	176,7
2001	11,0	10,8	10,9	127,3	7,1	7,0	7,0	168,6
2000	9,8	8,9	9,4	137,0	5,8	5,7	5,8	167,4
1999	7,1	6,4	6,8	138,5	4,0	3,5	3,8	188,8
1998	5,7	4,6	5,2	153,8	3,9	3,5	3,7	182,0
1997	3,3	2,8	3,1	145,9	2,4	2,0	2,2	201,9
1996	2,2	2,0	2,1	135,6	1,6	1,7	1,6	153,8
ND	1,7	1,8	1,8	119,5	6,5	8,7	7,4	123,2
Total	100	100	100	124,6	100	100	100	165,1
Effectifs	338829	271976	610805		48736	29514	78250	

Les données du RGPH 2006 montrent que, du fait du poids de l'immigration en provenance de la Côte d'Ivoire, celle-ci suit la même tendance que l'ensemble des immigrations dans le pays c'est-à-dire une augmentation de 1996 à 2002, date à partir de laquelle on constate une légère baisse jusqu'en 2006. Par contre, l'immigration en provenance de tous les autres pays est allée croissant jusqu'en 2005.

Il apparaît clairement une explosion du nombre d'immigrants en provenance de la Côte d'Ivoire en 2002. Cela pourrait être imputable à la crise qu'a connue ce pays au cours de la dite année. Une analyse plus détaillée des retours de Côte d'Ivoire pourrait permettre de mieux comprendre les mouvements de population entre ces deux pays.

Graphique 4.11 : Evolution de la migration de retour au Burkina Faso selon la provenance et l'année de la venue ou du retour



4.5.2. Echanges migratoires entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire au cours de la période 2002 à 2006

Au cours de la période 2002-2006, les échanges entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire présentent un solde migratoire positif dans l'ensemble (+141 777), ce qui signifie qu'en matière d'échanges migratoires entre ces deux pays, il est entré au Burkina Faso plus de personnes qu'il n'en est sorti de la Côte d'Ivoire au cours de la même période. Cette tendance nouvelle des échanges entre les deux pays est demeurée constante jusqu'en 2006, année où les émigrations en direction de la Côte d'Ivoire ont été plus abondantes que les immigrations en provenance de ce pays.

Tableau 4.22: Evolution des échanges de population entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire

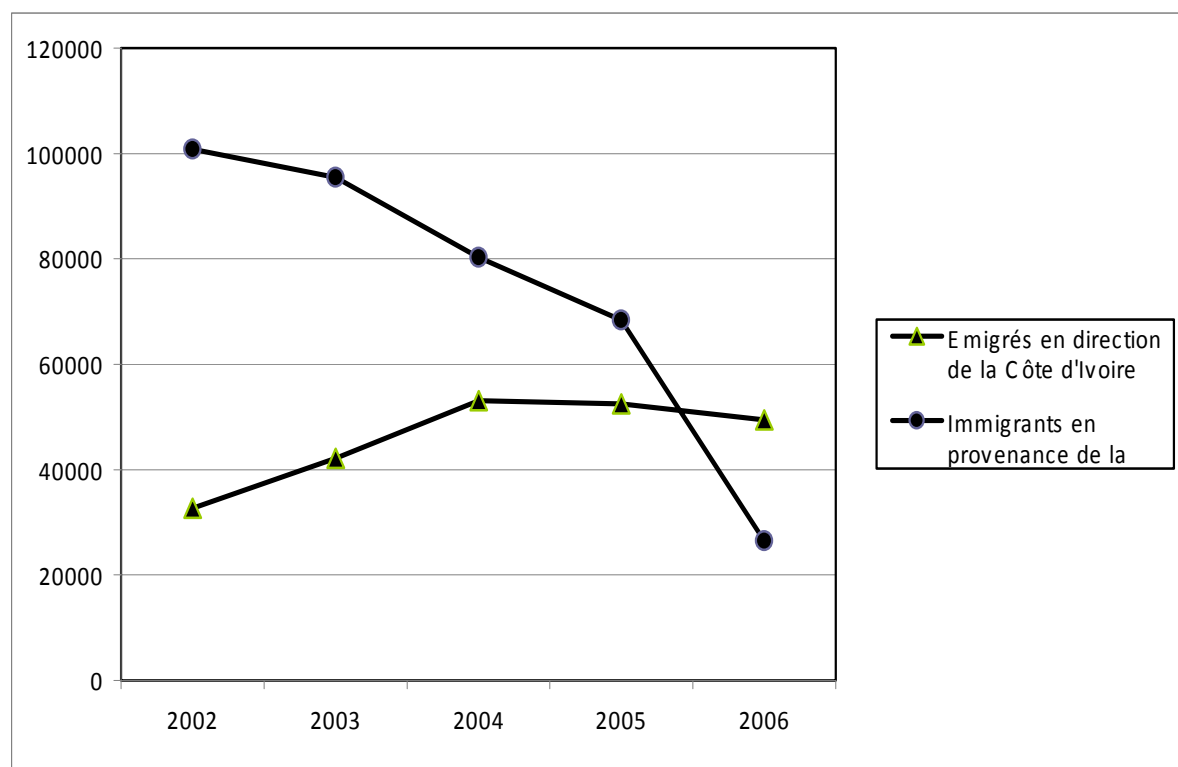
Années	Immigrations en provenance de la Côte d'Ivoire	Emigration vers la Côte d'Ivoire (*)	Solde migratoire	Immigrations en provenance de la Côte d'Ivoire (%)	Emigration vers la Côte d'Ivoire (%)
2006	26 521	49 448	-22927	7,1	21,5
2005	68 324	52 455	+15869	18,4	22,8
2004	80 308	53 064	+27244	21,6	23,1
2003	95 474	42 101	+53373	25,7	18,3
2002	100 841	32 623	+68218	27,1	14,2
Total	371 468	229 691	+141777	100,0	100,0

(*) Les Non déclarés de l'année de départ des émigrés ont été repartis proportionnellement

L'effectif des immigrants en provenance de la Côte d'Ivoire a subi une baisse annuelle entre 2002 et 2006 passant ainsi de 100 841 immigrants en 2002 (27,1%) à 26 521 immigrants (7,1%) en 2006. Le contingent le plus important des immigrants en provenance de la Côte d'Ivoire est venu au Burkina Faso en 2002 ; cette entrée massive s'est poursuivie jusqu'en 2004.

Quant à l'émigration vers la Côte d'Ivoire, elle a plutôt augmenté entre 2002 et 2004 passant de 32 623 cas en 2002 à 53 064 cas en 2004 avant d'entamer une chute pour s'établir à 49 448 cas en 2006.

Graphique 4.12: Evolution des échanges migratoires entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso



La baisse spectaculaire des immigrations en 2005 et 2006 pourrait éventuellement s'expliquer par les espoirs de paix en Côte d'Ivoire avec la signature d'accords de paix entre les deux parties en conflit. Il faudrait aussi noter un ralentissement des émigrations à destination de la Côte d'Ivoire en 2005 et en 2006, cela pourrait s'expliquer par le changement de destination des émigrés en partance du Burkina Faso.

4.5.3. Retour des burkinabè de la Côte d'Ivoire entre 1996 et 2006

L'une des particularités de la migration au Burkina Faso demeure la migration de retour des burkinabè principalement ceux de deuxième génération¹⁸. En effet, les premiers émigrés burkinabè ont eu des enfants et même des petits enfants à l'extérieur du pays. Un grand nombre de ces enfants d'émigrés burkinabè commencent à venir au pays et découvrent généralement pour la première fois leur pays d'origine. Ces burkinabè nés à l'étranger et de retour dans leur pays sont des burkinabè de retour de deuxième génération. Cependant, les burkinabè de retour de première génération sont les personnes (de nationalité burkinabè)

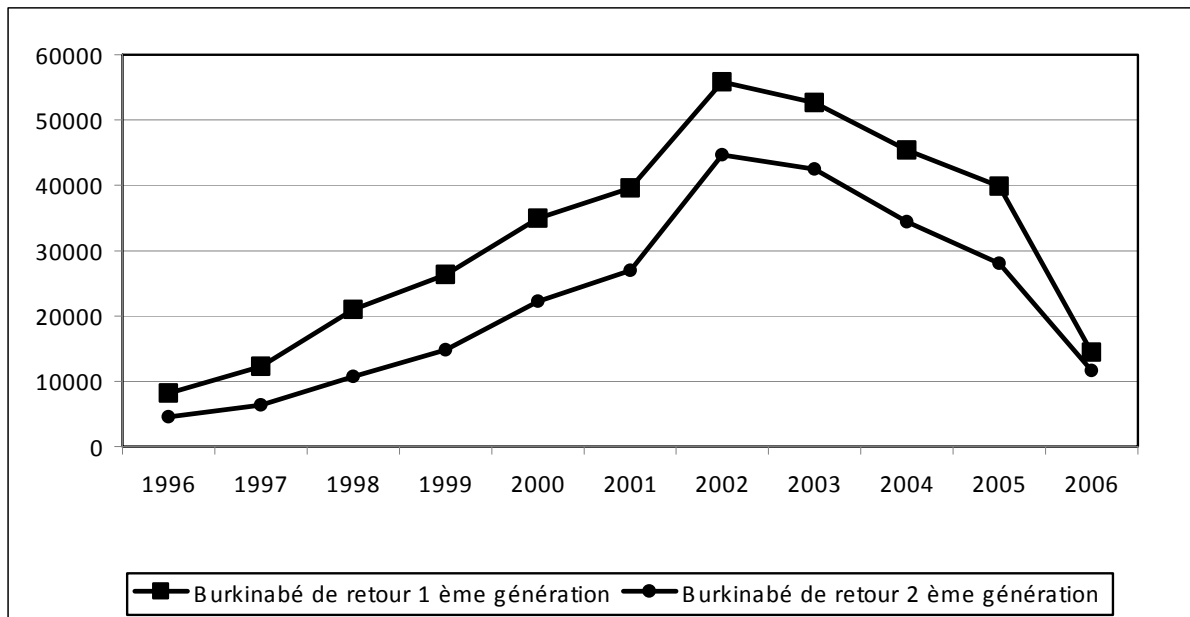
¹⁸ Parmi les Burkinabè qui entrent au pays, ceux qui sont nés à l'étranger ne sont pas en réalité des migrants de retour car venant pour la plupart, la première fois dans le pays. Cependant, il apparaît dans la littérature qu'ils sont souvent identifiés sous la terminologie « migrants de retour de deuxième génération » pour faire la part des choses avec les vrais migrants de retour appelés « migrants de retour de première génération ». Ces derniers sont nés au Burkina Faso, ont résidé à l'étranger et sont de retour dans leur pays de naissance.

nées au Burkina Faso et de retour au pays après avoir séjourné à l'étranger pendant au moins 6 mois.

Les besoins, attentes et motivations de ces deux générations de burkinabè de retour ne sont pas toujours les mêmes et nécessitent une distinction dans les analyses. Toutefois, qu'il s'agisse des burkinabè de retour de première ou de deuxième génération, les données du RGPH 2006 montrent qu'ils reviennent presque tous de la Côte d'Ivoire. En effet, le dénombrement de la population de 2006 estime l'ensemble des burkinabè de retour de première génération à 398 870 personnes dont 355 800 (soit 89,2%) proviennent de la Côte d'Ivoire et 43070 (soit 10,8%) des autres pays du monde.

Cette prédominance des retours de la Côte d'Ivoire au cours des 10 dernières années pourrait s'expliquer par les troubles sociopolitiques qu'a connus ce pays au cours de cette période mais également par l'importance de la population burkinabè vivant dans ce pays. Pour ces différentes raisons, il importe d'analyser de façon détaillée le retour des premières et deuxièmes générations de burkinabè de la Côte d'Ivoire.

Graphique 4.13: Evolution des immigrants burkinabè des 10 dernières années en provenance de la Côte d'Ivoire selon l'année de retour



Les données du RGPH 2006 révèlent qu'environ 2% de la population Burkinabè en 2006, soit 251 918 personnes, sont des Burkinabè de retour de Côte d'Ivoire de deuxième génération. Un peu plus de la moitié de ces burkinabè de retour sont des femmes (50,2%).

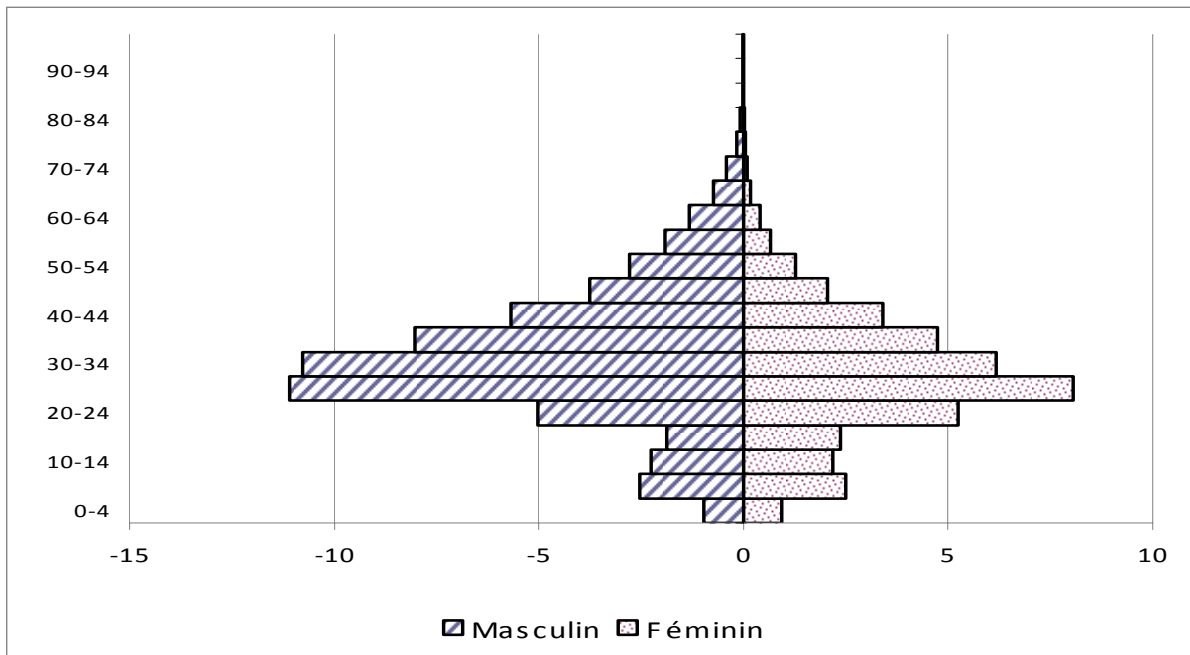
Tableau 4.23 : Répartition des burkinabé de retour de la Côte d'Ivoire selon l'année du retour et le sexe

Années	Burkinabé de retour de Côte d'Ivoire (Première génération)			Burkinabé de retour de Côte d'Ivoire (Deuxième génération)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
2006	4,0	4,2	4,1	4,5	4,8	4,6
2005	11,2	11,1	11,2	10,7	11,5	11,1
2004	12,5	13,2	12,8	13,4	13,9	13,7
2003	14,2	15,7	14,8	16,9	16,8	16,8
2002	14,8	16,9	15,7	17,9	17,5	17,7
2001	11,2	11,0	11,1	10,8	10,6	10,7
2000	10,2	9,2	9,8	9,1	8,6	8,8
1999	7,8	6,9	7,4	5,9	5,8	5,9
1998	6,5	5,0	5,9	4,4	4,1	4,3
1997	3,7	3,0	3,5	2,5	2,5	2,5
1996	2,4	2,2	2,3	1,9	1,8	1,8
ND	1,5	1,6	1,6	2,0	2,0	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100	100	100
Effectif	211904	143896	355800	125412	126506	251918

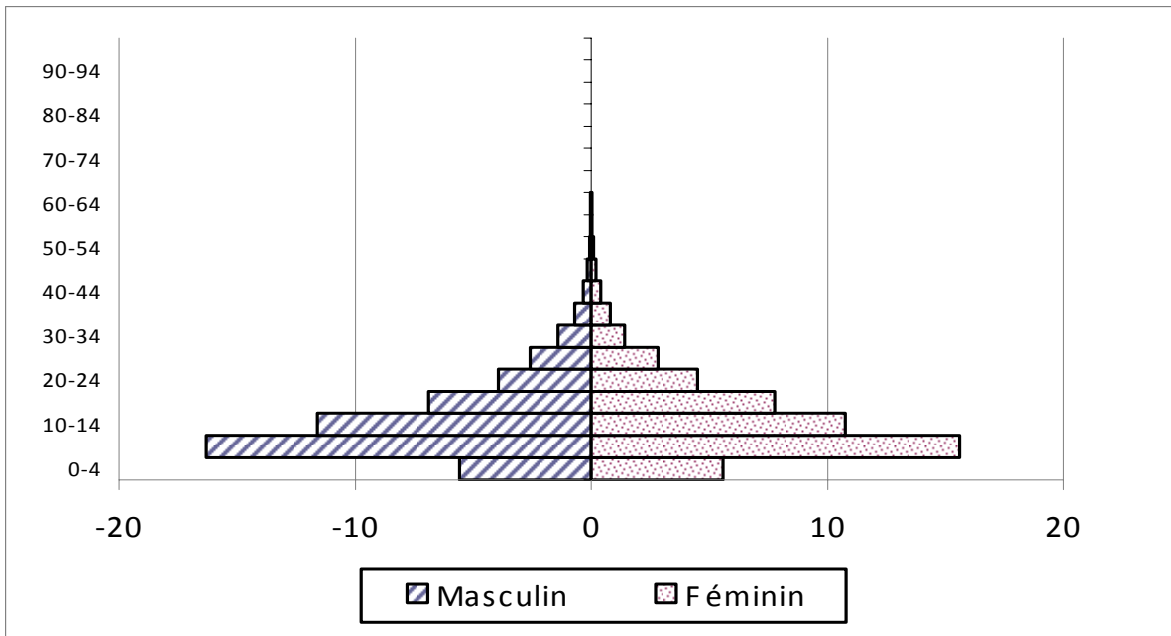
Dans la période 1996 à 2001, il est entré au Burkina Faso une proportion plus élevée de burkinabé de première génération que des burkinabé de retour de deuxième génération, ce qui n'est pas le cas pour les autres années. Il ressort du tableau ci-dessus que 17,7% des migrants de retour de deuxième génération sont venus au pays en 2002 contre 15,7% des migrants de première génération. On peut observer que durant la période 2002 à 2004, les migrants de deuxième génération avaient une propension plus grande à revenir au pays que ceux de première génération. Ce constat fait penser qu'au cours de la période de crise en Côte d'Ivoire, les burkinabé vivant dans ce pays ont plus fait entrer leurs enfants.

La structure par âge et sexe des Burkinabé de retour de Côte d'Ivoire montre bien la jeunesse de ceux de deuxième génération (80,2% ont moins de 19 ans) par rapport à ceux de première génération dont 59,2% ont un âge compris entre 20 et 39 ans. Les motivations du retour des Burkinabé de deuxième génération permettraient de mieux cerner les aspirations. Des différences peuvent également être relevées dans les rapports de masculinité. Les « deuxième génération » sont relativement plus équilibrés en terme de nombre d'hommes et de femmes ($R_m = 99,1$) que les « première génération » ($R_m = 147,3$).

**Graphique 4.14: Pyramide des âges des burkinabè de retour de Côte d'Ivoire
(Première génération)**



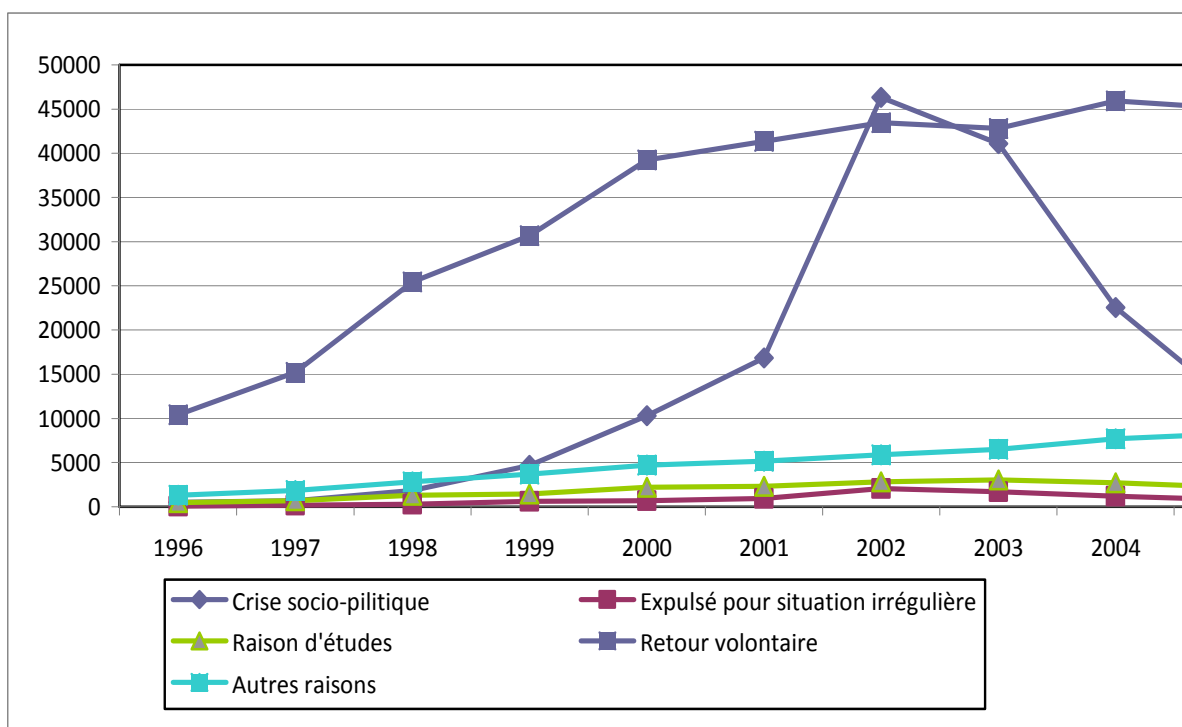
**Graphique 4.15: Pyramide des âges des burkinabè venant de Côte d'Ivoire
(Deuxième génération)**



4.5.4. Motifs de retour des burkinabè de la Côte d'Ivoire

Le principal motif du retour des burkinabè de la Côte d'Ivoire entre 1996 et 2006, à l'exception de l'année 2002, demeure le volontariat, après vient la crise socio-politique. Cependant, il faudrait reconnaître qu'en période de conflit social et armé, le retour volontaire pourrait cacher des raisons plus profondes liées au climat social. Concernant les retours de la Côte d'Ivoire pour des raisons de crise sociopolitique dans ce pays, les données font ressortir une hausse entre 1999 et 2001, date à partir de laquelle, l'on constate une augmentation spectaculaire jusqu'en 2002. Depuis 2002, les retours dus à la crise sont en baisse, d'abord une légère baisse entre 2002 et 2003 puis une chute jusqu'en 2006. Il faudrait signaler qu'en 2002, les retours pour des raisons de crise socio-politique étaient les plus nombreux.

Graphique 4.16 : Répartition des migrants de retour de la Côte d'Ivoire selon l'année et le motif du retour



Il apparaît également de ces données qu'il y a plus de burkinabè de retour de deuxième génération qui ont avancé le motif de la crise socio-politique et les raisons d'études que les burkinabè de retour de première génération (respectivement 28,5% contre 24,5% et 6,2% contre 1,3%).

Tableau 4.24: Répartition des migrants de retour de la Côte d'Ivoire selon le sexe et le motif du retour

Motifs du retour	Burkinabè de retour de Côte d'Ivoire (Première génération)			Burkinabè de retour de Côte d'Ivoire (Deuxième génération)			Ensemble migrants de retour de Côte d'Ivoire		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Crise socio-politique	22,6	27,3	24,5	28,8	28,2	28,5	24,9	27,7	26,1
Expulsé (situation irrégulière)	1,5	1,7	1,5	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,5
Raison d'études	1,4	1,2	1,3	8,2	4,2	6,2	4,0	2,6	3,4
Retour volontaire	65,8	58,9	63,0	50,3	54,1	52,2	59,9	56,6	58,4
Autres raisons	7,0	8,9	7,7	9,0	9,7	9,4	7,8	9,3	8,5
ND	1,7	2,0	1,8	2,3	2,5	2,4	2,0	2,3	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100	100	100	100,0	100,0	100,0
Effectif	211904	143896	355800	125412	126506	251918	337316	270402	607718

4.5.5. Situation par rapport à l'occupation des burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de 5 ans ou plus

Par rapport à l'insertion économique des burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de première génération, les présentes données font ressortir que plus de quatre burkinabè de retour sur cinq sont occupés, 81,1% sont occupés au foyer et 5,6% sont des élèves ou étudiants. Par rapport au sexe, l'on constate que 88,8% des hommes sont occupés contre 69,7% des femmes. Comme dans l'ensemble de la population générale, l'occupation au foyer concerne plutôt les femmes (19,5%) que les hommes (0,4%). S'agissant des burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de la deuxième génération, 41% sont occupés contre 34,5% d'élèves ou étudiants et 14,7% sont d'autres inactifs.

Tableau 4.25 : Répartition des immigrants burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire selon la situation par rapport à l'occupation et le sexe.

Situation par rapport à l'occupation	Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de première génération			Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de deuxième génération		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Occupé	81,1	88,8	69,7	41,0	41,9	40,0
Chômeur	0,3	0,5	0,2	0,3	0,4	0,2
En quête du 1er emploi	0,6	0,8	0,3	1,4	1,8	1,0
Retraité	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Occupé au foyer	8,1	0,4	19,5	8,0	1,0	14,9
Elève ou étudiant	5,6	5,5	5,8	34,5	40,6	28,4
Rentier	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Autres inactifs	3,8	3,4	4,4	14,7	14,1	15,3
ND	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	349030	208470	140560	223795	111322	112473

4.5.6. Niveau d'instruction des burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de 3 ans ou plus

Les burkinabè de retour de première génération ont un très bas niveau d'instruction, surtout les femmes ; 80,9% de ces migrants de retour sont sans niveau d'instruction, et % pour les femmes. En outre, la grande majorité des instruits sont du niveau primaire (CM1, CM2) et du premier cycle du secondaire. Par contre, les burkinabè de deuxième génération, venus de la Côte d'Ivoire sont plus instruits que ceux de la première génération avec respectivement 44,4% et 18,7% d'instruits.

Tableau 4.26 : Répartition des immigrants burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de première génération			Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de deuxième génération		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Aucun	80,9	77,9	85,4	55,2	48,1	62,2
Maternelle	0,0	0,0	0,1	0,3	0,3	0,3
CP1	1,5	1,6	1,5	6,1	6,8	5,4
CP2	2,0	2,2	1,7	5,9	6,6	5,2
CE1	2,4	2,8	2,0	6,0	6,9	5,2
CE2	2,0	2,2	1,7	4,9	5,5	4,3
CM1	2,4	2,9	1,7	4,2	4,7	3,8
CM2	3,9	4,7	2,5	5,0	5,6	4,4
1er cycle	3,2	3,8	2,2	7,8	9,2	6,4
2nd cycle	0,8	1,0	0,5	2,4	3,2	1,5
Supérieur	0,5	0,6	0,3	1,7	2,7	0,8
ND	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	352849	210398	142451	243223	121054	122169

4.5.7. Etat matrimonial des burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire

Les burkinabè de première génération, plus âgés que ceux de la deuxième génération, sont proportionnellement plus nombreux (près de 80%) à être mariés que ces derniers (moins de 30%). Comme conséquence de cette situation, les célibataires sont plus nombreux chez les seconds que chez les premiers (respectivement 69% contre 158%). La même cause explique sans doute que l'on rencontre chez les « premières générations » plus de veufs et divorcés que chez les « deuxièmes générations ».

S'agissant de la situation matrimoniale selon le sexe, les comportements sont similaires à ceux que l'on rencontre au sein de la population générale, à savoir une proportion plus élevée de femmes à être mariées que les hommes, que ce soit au niveau des premières ou des deuxièmes générations.

Tableau 4.27 : Répartition des immigrants burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire selon l'état matrimonial et le sexe

Etat matrimonial	Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de première génération			Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire de deuxième génération		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Célibataire	15	18,5	9,7	69,2	81,2	58,1
Marié	79,1	77,7	81,4	27	15,1	37,9
<i>Marié à une femme</i>	52,3	56	46,7	19,5	13,1	25,5
<i>Marié à 2 femmes</i>	19,6	17	23,7	5,3	1,7	8,6
<i>Marié 3 femmes</i>	5,1	3,5	7,6	1,5	0,2	2,6
<i>Marié 4 femmes ou +</i>	2,1	1,2	3,4	0,7	0,1	1,2
Veuf/Veuve	2,7	0,8	5,6	0,8	0,2	1,4
Divorcé(e)	1,3	1	1,8	0,5	0,3	0,8
Union libre	1	1,3	0,6	0,7	0,9	0,5
ND	0,8	0,8	0,9	1,8	2,3	1,3
Total	100	100	100	100	100	100
	324121	195758	128363	117941	56875	61066

4.5.8. Population de retour de la Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003

Au cours de la dernière décennie, deux événements phares ont marqué les déplacements de populations entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso : il s'agit des événements de Tabou en 1999 et le conflit armé déclenché en 2002 en Côte d'Ivoire. Ces deux événements ont occasionné un déplacement massif de population vers le Burkina Faso. A travers le RGPH 2006 nous pouvons savoir combien de personnes venues de la Côte d'Ivoire pendant cette période chaude (1999 à 2003) sont encore présentes au Burkina Faso et dans quelle région les trouver.

Carte 4.1: Région de résidence actuelle des immigrants venus de la Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003

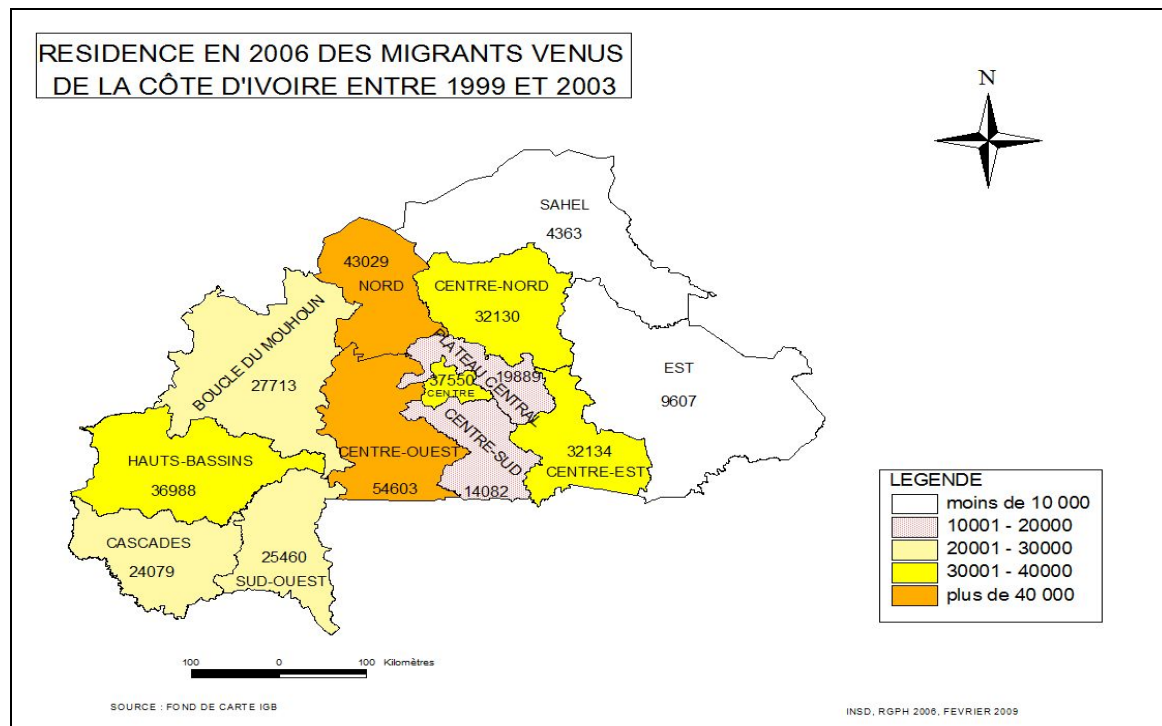


Tableau 4.28: Répartition des Burkinabè de retour de Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003 selon la région de résidence en 2006 et le sexe

Région de résidence	Burkinabè de retour de Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003			Non burkinabè de retour de Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1. BOUCLE DU MOUHOUN	8,1	7,2	7,7	3,3	4,4	3,9
2. CASCADES	6,4	7,0	6,6	12,8	9,5	11,1
3. CENTRE	10,4	10,2	10,3	37,3	38,3	37,8
4. CENTRE - EST	8,8	9,1	8,9	2,1	5,8	4,0
5. CENTRE-NORD	9,8	7,8	8,9	3,0	1,1	2,0
6. CENTRE-OUEST	14,2	16,3	15,1	4,8	4,7	4,8
7. CENTRE-SUD	4,0	3,7	3,9	2,0	1,7	1,9
8. EST	3,0	2,2	2,7	1,6	1,1	1,4
9. HAUTS-BASSINS	10,0	10,5	10,2	22,2	19,2	20,7
10. NORD	11,5	12,5	11,9	3,9	4,4	4,2
11. PLATEAU CENTRAL	5,7	5,3	5,5	2,3	2,2	2,3
12. SAHEL	1,7	0,6	1,2	1,6	2,5	2,1
13. SUD-OUEST	6,5	7,7	7,1	3,0	4,9	3,9
Total	100	100	100	100,0	100,0	100,0
Effectif	199405	160879	360284	608	634	1242

Les données du RGPH 2006 font ressortir que sur 361 627 personnes venues de la Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003 et encore présentes, 360 284 sont des Burkinabè et 1 242 sont

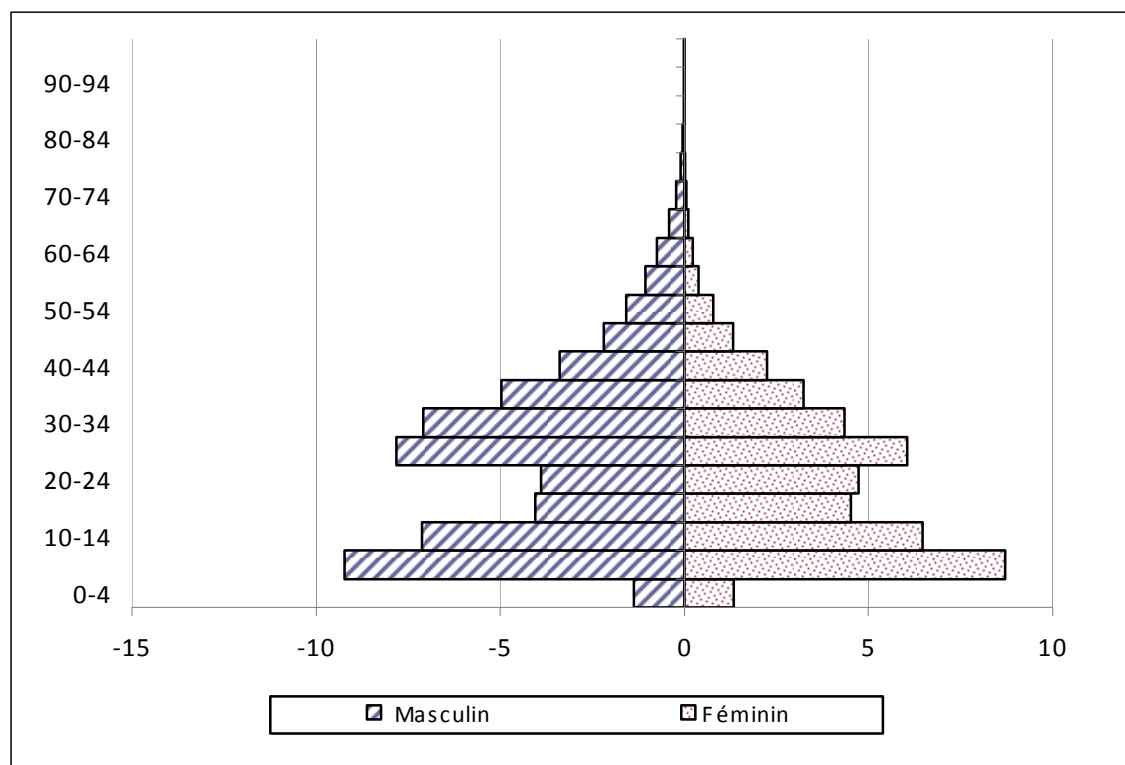
des étrangers, les autres n'ayant (101) pas déclaré leur nationalité. Le tableau ci dessus met clairement en exergue une forte installation (58%) de ces étrangers dans les deux régions qui abritent les capitales politiques et économiques du pays (Centre et Hauts-Bassins). Par contre les Burkinabè sont plus présents au Centre-Ouest (15,1%), au Nord (11,9%), au Centre (10,3%) et dans les Hauts Bassins (10,2%). Cette situation pourrait signifier que les Burkinabè de retour se sont installés dans leur région d'origine (villages d'appartenance) tandis que les non Burkinabè s'installent dans les grandes villes.

Tableau 4.29: Répartition des burkinabè de retour de Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003 selon la région de résidence en 2006 et le sexe

Région de résidence	Burkinabè de retour de Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003 (Première génération)			Burkinabè de retour de Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003 (Deuxième génération)		
	Masculin	Féminin	Total	masculin	Féminin	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	8,6	7,8	8,3	7,2	6,5	6,8
CASCADES	5,4	6,7	6,0	7,8	7,3	7,6
CENTRE	8,0	7,3	7,7	14,3	13,4	13,9
CENTRE – EST	9,0	9,5	9,3	8,3	8,6	8,4
CENTRE-NORD	12,0	8,9	10,7	6,2	6,6	6,4
CENTRE-OUEST	13,8	16,4	14,9	14,9	16,1	15,5
CENTRE-SUD	4,4	4,0	4,3	3,4	3,4	3,4
EST	3,7	2,5	3,2	1,9	1,8	1,9
HAUTS-BASSINS	7,9	8,5	8,2	13,3	12,7	13,0
NORD	11,3	12,6	11,8	11,8	12,4	12,1
PLATEAU CENTRAL	6,5	5,9	6,3	4,4	4,5	4,5
SAHEL	2,4	0,6	1,7	0,5	0,5	0,5
SUD-OUEST	6,8	9,1	7,8	6,0	6,0	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100	100	100
Effectif	123358	85823	209181	76047	75056	151103

Comme l'on pourrait s'y attendre, les Burkinabè de retour de Côte d'Ivoire de deuxième génération ont plus tendance à s'installer dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins que ceux de première génération, respectivement (13,9% contre 7,7%) et (13% contre 8,2%). Cependant le plus grand contingent des migrants de retour de deuxième génération a été recensé dans le Centre Ouest (15,5%), le Centre (13,9%), les Hauts Bassins (13%) et le Nord (12,1%). Pour ceux de première génération, les régions concernées sont, le Centre Ouest (14,9%), le Nord (11,8%), le Centre Nord (10,7%) et le Centre Est (9,3%). Du fait que les données collectées permettent de cerner les lieux de résidence de ces immigrants en 2006 mais pas au moment de leur arrivée (entre 1999 et 2003), ceux-ci ont eu le temps d'effectuer depuis lors d'autres migrations à l'intérieur du pays depuis leur arrivée.

Graphique 4.17: Pyramide des âges de la population venue de la Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003



La population venue de la Côte d'Ivoire entre 1999 et 2003 est assez jeune ; 31,5% sont âgés de 5 à 14 ans et 25% de 25 à 35 ans. Les 5-9 ans en 2006 sont les plus nombreux avec 17,9%, ce qui conforte l'hypothèse que les parents venaient au Burkina pendant la crise en Côte d'Ivoire pour mettre en sécurité les enfants. Selon le sexe, l'on constate que les femmes sont relativement plus jeunes que les hommes.

Tableau 4.29bis: Répartition de la population venue de la Côte d'Ivoire en 1999 et en 2002 selon la région de résidence en 2006 et le sexe

Région de résidence	1999			2002		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	8,6	7,7	8,3	7,4	6,6	7,0
CASCADES	4,8	4,9	4,8	7,2	7,7	7,4
CENTRE	10,0	9,5	9,8	10,7	10,3	10,5
CENTRE – EST	9,1	10,8	9,8	8,3	8,3	8,3
CENTRE-NORD	10,8	7,9	9,6	9,5	7,9	8,7
CENTRE-OUEST	13,1	15,2	14,0	14,9	16,8	15,8
CENTRE-SUD	4,6	4,1	4,3	3,5	3,3	3,4
EST	3,1	2,2	2,7	2,8	2,1	2,4
HAUTS-BASSINS	7,3	7,5	7,3	11,0	11,5	11,3
NORD	12,4	13,1	12,7	12,0	13,2	12,6
PLATEAU CENTRAL	6,6	6,2	6,4	5,3	4,9	5,1
SAHEL	1,8	0,5	1,3	1,5	0,7	1,1
SUD-OUEST	7,8	10,4	8,9	6,0	6,8	6,4
Total	100	100	100	100,0	100,0	100,0
Effectif	23946	17289	41235	54095	46746	100841

Une répartition spatiale de la population venue de la Côte d'Ivoire respectivement en 1999 et 2002 fait ressortir de légères différences concernant les lieux de résidence. Les immigrants de 1999 sont plus présents dans le Centre Ouest (14%), le Nord (12,7%), le Centre (9,8%), et le Centre Est (9,8%). Par contre ceux de 2002 se retrouvent plus dans le Centre Ouest (15,8%), le Nord (12,6%), les Hauts Bassins (11,3%), le Centre (10,5%) et le Centre Nord (8,7%). Il apparaît clairement que les immigrants venus de la Côte d'Ivoire en 2002 sont plus représentés dans les régions du Centre (10,5% contre 9,8%) et des Hauts Bassins (11,3% contre 7,3%) que ceux venus en 1999.

4.6. ETRANGERS VIVANT AU BURKINA FASO

4.6. 1. Volume de la population étrangère vivant au Burkina Faso

En 2006, la population étrangère vivant au Burkina Faso est évaluée à 60 074 personnes soit 0,45% de la population totale du pays (14 017 262). Ce résultat met en exergue une baisse de la population étrangère vivant au Burkina Faso par rapport à 1996. En effet, le recensement de 1996 a dénombré 61 650 étrangers sur une population totale estimée la même année à 10 312 609. Entre 1996 et 2006, la baisse de l'effectif des étrangers se manifeste plus chez les étrangères, passée de 32 104 à 29 800 alors que l'effectif des étrangers de sexe masculin est passé de 29 546 à 30 274.

Au cours de la période intercensitaire 1996-2006, certains pays tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Sénégal et le Togo ont vu augmenter l'effectif de leurs ressortissants vivant au Burkina Faso à l'opposé de pays tels que le Ghana, le Mali, le Niger et l'ensemble des pays de l'Europe.

Tableau 4.30 : Répartition des étrangers résidant au Burkina Faso selon la nationalité et le sexe en 1996 et 2006

Nationalité	1996			2006		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Burkina Faso	10 312 609	4 967 149	5 345 460	14 017 262	6 768 739	7 248 523
Ensembles étrangers	61 650	29 546	32 104	60 074	30 274	29 800
Bénois	3 977	2 051	1 926	5 851	3 019	2 832
Ivoirien	1 890	871	1 019	2 345	1 151	1 194
Ghanéens	5 133	1 479	3 654	2 579	1 066	1 513
Maliens	24 042	11 876	12 166	18 526	8 886	9 640
Nigériens	7 604	4 189	3 415	5 690	3 406	2 284
Nigérians	4 434	2 187	2 247	5 299	2 762	2 537
Sénégalais	1 047	637	410	1 407	917	490
Togolais	4 001	1 287	2 714	8 710	3 668	5 042
Européens	1 867	962	905	1 802	948	854

La population étrangère résidant au Burkina Faso est constituée en majorité de 30,8% de maliens, 14,5% de togolais, 9,7% de béninois, 9,5% de nigériens et 8,8% de nigérians. Par ailleurs, les pays ayant les plus faibles effectifs de ressortissant sont la Gambie (0,2%), la Sierra Léone (0,1%), la Guinée Bissau (0,4%), le Liberia (0,5%), le Gabon (0,6%) et le Congo (0,9%). Les ivoiriens ne représentent que 3,9% des étrangers vivant au Burkina

Il ressort également de ces données que les personnes de nationalité congolaise, ivoirienne, gabonaise, gambienne, ghanéenne, guinéenne (Conakry), nigériane, sénégalaise, soudanaise, togolaise sont plus en milieu urbain qu'en milieu rural. Ce qui n'est pas le cas pour les autres nationalités.

Tableau 4.31 : Répartition de la population étrangère résidant au Burkina Faso selon la nationalité et le milieu de résidence

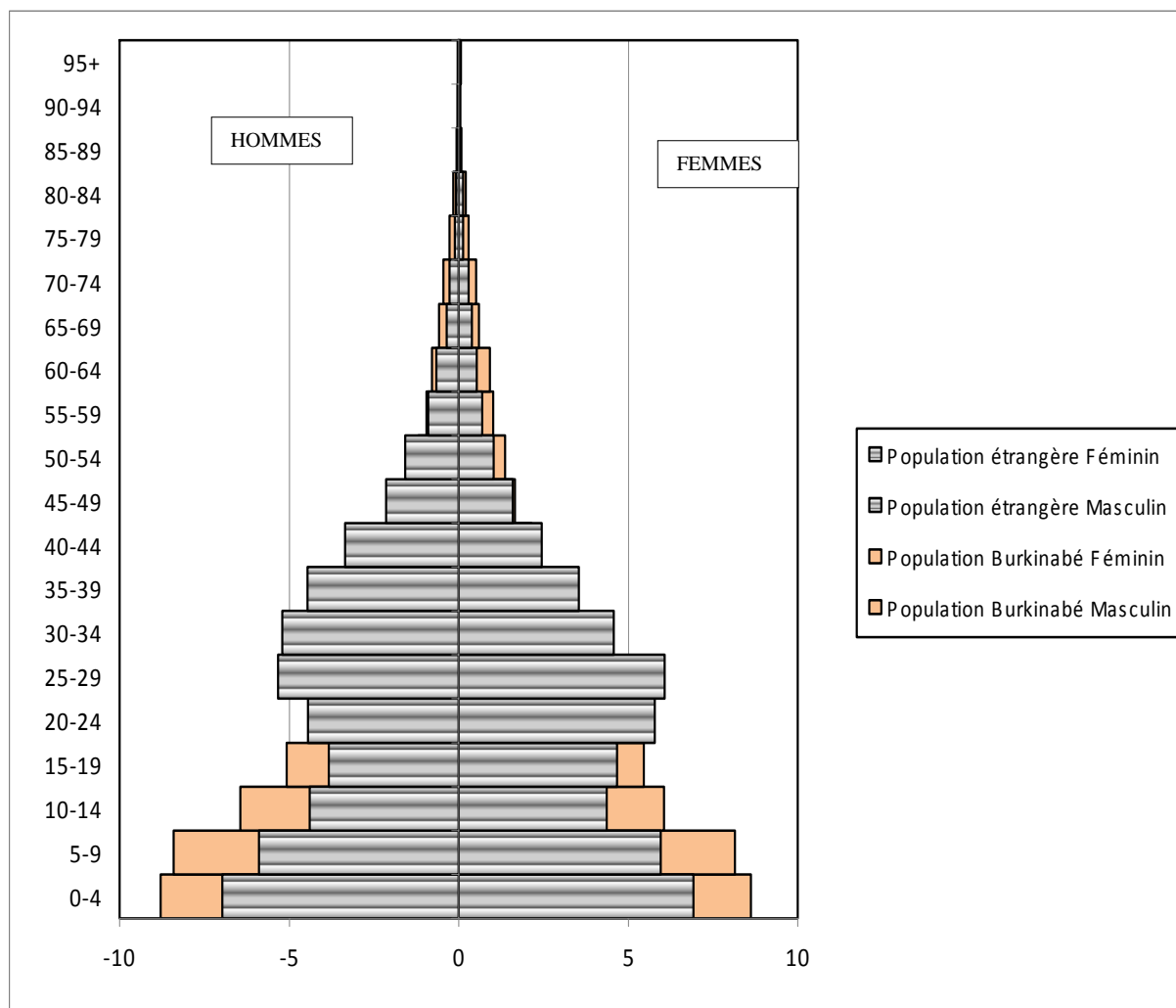
Nationalité	Milieu de résidence 2006		
	Urbain	Rural	Total
Béninois	8,3	11,7	9,7
Camerounais	1,2	1,4	1,3
Cap-Verdiens	0,5	3,0	1,6
Congolais	1,3	0,4	0,9
Ivoiriens	4,9	2,6	3,9
Gabonais	0,8	0,3	0,6
Gambiens	0,2	0,2	0,2
Ghanéens	4,9	3,4	4,3
Bissau-Guinéens	0,2	0,6	0,4
Guinéens (Conakry)	2,0	1,4	1,7
Libériens	0,5	0,5	0,5
Maliens	16,8	50,4	30,8
Mauritaniens	0,3	0,5	0,4
Nigériens	7,5	12,2	9,5
Nigérians	14,5	0,8	8,8
Congolais (RDC)	0,5	0,2	0,4
Sénégalais	3,8	0,3	2,4
Sierra Léonais	0,1	0,2	0,1
Soudan	0,6	1,6	1,0
Tchadiens	1,7	1,9	1,8
Togolais	21,5	4,7	14,5
Autres nationalités africaines	1,4	0,1	0,8
Amérique	0,9	0,3	0,6
Asie	1,2	0,1	0,8
Europe	4,3	1,2	3,0
Océanie	0,1	0,0	0,0
Total	100,00	100,00	100,00
Effectif	35014	25060	60074

4.6.2. Structure par âge et sexe des étrangers

La pyramide des âges de la population étrangère présente tout comme celle de l'ensemble de la population, une base élargie symbole d'une présence plus grande d'enfants de 0-4 ans. Cependant, la structure de la population étrangère se caractérise par une hausse des proportions des hommes à partir de 20 ans et 15 ans pour les femmes.

Par rapport à la population des Burkinabè, les étrangers sont en proportion plus élevée aux âges 20-59 ans pour les hommes et 20-49 ans pour les femmes.

Graphique 4.18: Pyramide des âges des populations burkinabè et étrangère résidant au Burkina Faso



4.6.3. Caractéristiques socio-économiques de la population étrangère

4.6.3.1. Etat matrimonial de la population étrangère résidant au Burkina Faso

Les étrangers vivant au Burkina Faso sont à 52% des mariés et 39% des célibataires. Les pays africains dont les ressortissants au Burkina Faso enregistrent plus de mariés que de célibataires sont : le Cap vert, le Ghana, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, la RDC Congo, Sénégal, la Sierra Léone, le Soudan et le Togo.

Tableau 4.32 : Répartition de la population étrangère résidant au Burkina Faso selon la nationalité et l'état matrimonial

Nationalité	Etat matrimonial						Total	Effectif
	Célibataire	Marié	Veuf/ Veuve	Divorcé(e)	Union libre	ND		
Bénois	47,4	44,7	2,7	1,0	1,4	2,8	100,0	3402
Camerounais	47,5	40,6	4,2	0,8	2,7	4,2	100,0	480
Cap Verdiens	42,9	48,2	4,4	1,6	0,0	2,9	100,0	550
Congolais	54,9	38,2	1,5	1,0	4,2	0,2	100,0	401
Ivoiriens	52,3	40,2	2,1	1,1	2,5	1,8	100,0	1768
Gabonais	69,8	23,2	1,5	0,6	2,1	2,8	100,0	328
Gambiens	55,3	35,3	1,2	2,3	0,0	5,9	100,0	85
Ghanéens	36,3	52,1	5,6	2,1	2,3	1,6	100,0	2232
Bissau Guinéens	17,4	34,8	1,7	0,6	1,1	44,4	100,0	178
Guinéens (Conakry)	36,8	54,3	2,8	0,3	1,3	4,5	100,0	710
Libériens	49,5	44,6	1,6	0,0	1,6	2,7	100,0	186
Maliens	29,3	63,9	4,0	0,7	0,4	1,7	100,0	12139
Mauritaniens	30,2	57,8	5,2	1,6	1,0	4,2	100,0	192
Nigériens	35,7	60,2	1,5	0,8	0,3	1,5	100,0	4016
Nigeria	46,5	47,0	2,6	0,9	1,6	1,4	100,0	3907
(RDC)	42,1	48,2	4,3	1,2	2,4	1,8	100,0	164
Sénégal	43,6	52,0	1,3	0,7	0,7	1,7	100,0	1098
Sierra Léone	28,6	59,1	4,1	0,0	4,1	4,1	100,0	49
Soudan	28,9	40,3	6,7	4,3	0,3	19,5	100,0	370
Tchad	61,7	32,0	3,1	0,8	0,3	2,1	100,0	804
Togo	45,6	47,6	1,4	1,6	2,8	1,0	100,0	6870
Autres pays africains	52,0	40,9	1,2	2,2	2,2	1,5	100,0	408
Amérique	41,5	54,4	0,3	2,1	1,0	0,7	100,0	292
Asie	36,7	60,6	0,6	0,9	0,6	0,6	100,0	343
Europe	28,4	60,4	2,3	3,6	3,4	1,9	100,0	1351
Océanie	21,4	78,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	14
Total étranger	39,4	53,1	2,8	1,2	1,4	2,1	100,0	42337

4.6.3.2. Niveau d'instruction de la population étrangère résidant au Burkina Faso

Le niveau d'instruction des étrangers vivant au Burkina Faso varie significativement selon la nationalité. Ainsi, les pays ayant des proportions des ressortissants sans niveau d'instruction atteignant les 50% sont le Mali (83 %), le Niger (72%), la Mauritanie (70%), le Cap vert (60%), le Ghana (56%) et la Guinée Conakry (52%). Pour ce qui est du niveau supérieur, les pays dont les ressortissants sont les plus instruits sont le Gabon (59%), le Congo (38%), le Tchad (37%) et la RDC (33%).

Tableau 4.33 : Répartition de la population étrangère résidant au Burkina Faso selon la nationalité et le niveau d'instruction

Nationalité	Niveau d'instruction							Effectif
	Aucun	Maternelle	Primaire	Secondaire	Supérieur	ND	Total	
Bénin	31,8	2,3	38,1	18,2	7,3	2,3	100,0	5447
Cameroun	29,6	0,9	27,7	19,3	15,4	7,1	100,0	675
Cap Vert	59,6	0,6	27,4	8,1	1,0	3,3	100,0	880
Congo	15,2	2,2	20,8	21,6	37,6	2,6	100,0	500
Côte d'Ivoire	32,8	1,2	23,6	25,7	15,3	1,4	100,0	2222
Gabon	12,3	0,8	16,8	8,7	58,6	2,8	100,0	358
Gambie	23,1	1,1	6,3	52,6	9,5	7,4	100,0	95
Ghana	55,9	0,2	14,7	24,5	3,2	1,5	100,0	2429
Guinée-Bissau	11,2	2,9	4,4	13,2	12,2	56,1	100,0	205
Guinée Conakry	52,5	1,0	21,3	14,3	4,1	6,8	100,0	907
Libéria	33,8	1,9	31,6	22,6	9,0	1,1	100,0	266
Mali	83,2	0,3	9,5	4,5	1,3	1,2	100,0	16457
Mauritanie	61,0	0,4	7,2	11,2	12,1	8,1	100,0	223
Niger	71,7	0,7	13,0	7,7	5,8	1,1	100,0	5104
Nigeria	39,1	1,7	25,8	25,8	6,5	1,1	100,0	4832
(RDC)	8,2	2,1	19,5	27,7	33,3	9,2	100,0	195
Sénégal	31,2	2,5	25,7	26,6	13,0	1,0	100,0	1274
Sierra Léone	33,3	1,7	18,4	20,0	13,3	13,3	100,0	60
Soudan	33,1	3,9	35,5	9,0	5,8	12,7	100,0	566
Tchad	34,9	0,6	11,9	11,3	37,3	4,0	100,0	1005
Togo	30,6	1,4	29,9	31,1	6,4	0,6	100,0	7985
Autres pays africains	9,1	1,3	12,8	23,8	50,7	2,3	100,0	475
Amérique	3,8	4,6	15,0	12,5	61,9	2,2	100,0	367
Asie	2,4	3,0	18,0	29,7	45,7	1,2	100,0	427
Europe	9,2	4,8	13,0	17,7	50,2	5,1	100,0	1650
Océanie	4,4	8,7	39,1	21,7	26,1	0,0	100,0	23
Total	51,8	1,2	19,9	16,1	9,0	2,0	100,0	54627

En guise de synthèse de cette partie sur les migrations internationales, soulignons que l'immigration internationale durée-de-vie a concerné 613 662 personnes tandis qu'au cours des 5 dernières années 292 013 personnes ont quitté le territoire national. Quant à la migration internationale récente, l'on a enregistré 60449 sortants contre 53762 entrants dans le territoire, soit un solde migratoire négatif de (-6687) au cours des 12 mois ayant précédé le RGPH. Le Burkina Faso demeure donc un pays d'émigration. Les résultats ont aussi montré que ce sont les enfants (5-9 et 10-14 ans) et les jeunes (15-19, 20-24 et 25-29 ans), quel que soit le sexe qui sont les principaux acteurs de l'immigration durée-de-vie. Les immigrés durée-de-vie qui sont essentiellement des burkinabé, (re)viennent surtout de la

Côte d'Ivoire. Environ 1/5 d'entre eux s'orientent vers la région du Centre (20,5%), 14% vers les Hauts Bassins, 12% vers le Centre-Ouest, environ 10% vers le Nord et 9% vers la Boucle du Mouhoun.

Quant aux sorties du territoire au cours des 5 années précédant le RGPH, elles sont le fait de jeunes hommes dont l'âge est compris entre 15 et 29 ans révolus, mais aussi dans une moindre mesure, des adultes masculins de 30 à 44 ans révolus. Les filles de 15-19 ans et 20-24 ans aussi sont relativement nombreuses à sortir du territoire au cours des 5 années précédant la date du recensement. Ce sont les bras valides qui sont donc le plus portés à quitter le pays à la recherche certainement d'un emploi.

Les migrations internationales récentes sont marquées par des soldes migratoires négatifs pour toutes les régions du pays sauf le Centre et les Hauts Bassins et dans une moindre mesure les Cascades ; c'est dire que 10 régions du pays sur 13 perdent une partie de leur population au profit de l'extérieur.

L'analyse comparative des caractéristiques socioéconomiques des migrants internationaux selon le sexe montre que le célibat est plus marqué chez les hommes que chez les femmes alors que la proportion de femmes migrantes mariées est plus élevée que celles des hommes quel que soit le type de migration (durée-de-vie ou récente). Les taux d'occupation (tenant compte de l'insertion sur le marché de l'emploi) sont plus élevés chez les migrants internationaux de sexe masculin que chez les femmes de même statut migratoire.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le principal motif du retour déclaré par les Burkinabé entrés de la Côte d'Ivoire entre 1996 et 2006 est le volontariat ; la crise sociopolitique est évoquée comme deuxième motif de retour au pays. Il faut convenir qu'en période de conflit armé comme celui qu'a connu la Côte d'Ivoire, tout retour supposé volontaire pourrait néanmoins cacher des raisons plus profondes liées au climat social.

Les étrangers vivant au Burkina Faso sont essentiellement de nationalité malienne, togolaise, béninoise, nigériane et nigérienne. Les ivoiriens ne représentent que 4% de l'ensemble des étrangers.

CONCLUSION GENERALE

Le phénomène migratoire très ancien et très persistant est assez intense au Burkina Faso ; en 2006, environ 22% de la population est considéré comme migrant (interne ou international). Le solde migratoire international est négatif et vaut en valeur absolue 6 687 Le Burkina Faso demeure donc encore un pays d'émigration malgré l'afflux massif de population venue de la Côte d'Ivoire à partir de 2002 suite à la crise sociopolitique dans ce pays voisin. Malgré les turbulences de ces dernières années : événements de Tabou en 1999 et rébellion armée en 2002 et tout ce que cela a entraîné comme insécurité des migrants burkinabè en Côte d'Ivoire, ce pays reste la principale destination des migrants internationaux.

L'analyse de la migration interne de façon globale (migration durée-de-vie, migration récente, migration de retour) montre que quelle que soit l'unité administrative, les femmes sont dominantes : Elles représentent 57% des migrants internes. Cette importance est plus marquée dans les migrations de proximité (intra provinciale) où elles représentent 65% des migrants. Il y a un renforcement de cette prédominance des femmes dans la migration interne comparativement au recensement de 1996, où le phénomène était déjà présent.

La migration interne durée-de-vie est principalement une migration féminine. En moyenne, dans la population migrante on a un rapport de 100 femmes pour 84 hommes. Ce rapport était de 100 femmes pour 87 en 1996. Globalement la proportion des femmes dans la migration interne durée-de-vie s'est accrue entre 1996 et 2006. C'est surtout aux âges de fortes migrations (20-29 ans) que la prédominance des femmes est la plus forte.

Les régions de destination des flux internes durée-de-vie sont la région du Centre qui accueille 24,4% des flux, suivie de la région des Hauts Basins avec 14,7%. La Boucle du Mouhoun le Centre-Est, les Cascades et l'Est viennent assez loin derrière avec respectivement 9,6%, 5,9% et 5,6%. Le Centre et les Hauts Bassins sont les deux régions qui abritent les deux principales villes du pays, et l'exode rural peut expliquer cette forte attraction des flux sortants. La Boucle du Mouhoun est une région cotonnière qui a attiré beaucoup de migrants dans le temps. La région des cascades a de fortes potentialités agricoles qui attirent les migrants.

Quant aux provinces de destination des migrants durée-de-vie celles qui captent l'essentiel de ces flux sont par ordre d'importance le Kadiogo (30,1%), le Houet (11,6%), la Comoé (5,7%).

Ces données confirment les tendances du Recensement de 1996 qui avait mis en relief le caractère très attractif du Kadiogo et du Houet.

Quant aux zones de provenance lorsqu'on observe les sortants par province, les provinces de forte émigration sont le Yatenga (8,3%), le Houet (7,4%) le Boulkiemdé (6,8%) et le Kadiogo (5,8%). Les provinces où l'on observe le moins de départ sont la Kompienga (0,13%), La Komandjari (0,15%), le Nounbiel (0,16%). Il faut souligner que ces provinces sont de création nouvelle et ceci pourrait expliquer cela. Ces données se situent dans la tendance du recensement de 1996

Quant aux principaux foyers de départ des migrants internes récents, ils sont par ordre d'importance : les régions des Hauts Bassins (13,5% et du Centre (11,1%).

Les principales destinations des migrants internes récents sont Le Centre (13,4% et les Hauts Bassins (12,1%). Les flux internes récents sont principalement des échanges entre les deux régions abritant les deux principales villes du pays.

Les données du RGPH2006 indiquent qu'il y a globalement plus d'analphabètes chez les non migrants (73,9%) que chez les migrants (69,9%).

L'activité économique est différenciée selon le statut migratoire, surtout en milieu urbain ; en effet, la proportion des actifs occupés est plus importante chez les migrants (46,9%) que les non migrants (35,3%). La proportion d'inactifs (étudiants, rentiers, retraités et autres inactifs) est très élevée chez les non migrants (39,1%) que chez migrants (29,1%).

On observe à peu près le même schéma en milieu rural mais avec des intensités plus fortes et des différences moins marquées. En effet 70,5% des migrants sont des actifs occupés contre 62,9% chez les non migrants. Un fait assez remarquable : la proportion des chômeurs est légèrement plus élevée chez les migrants (0,2%) que chez les non migrants (0,1% tant en ville qu'en campagne.

Le pays demeure marqué par la migration internationale ; cette situation se ressent également au niveau des différentes régions. Il est sorti en effet, de chaque région du Burkina Faso en partance vers l'extérieur au cours des 12 derniers plus de migrants qu'il n'en est entré sauf pour les régions du Centre (solde positif de 6346) et des Hauts Bassins (solde positif de 2352).

Près de 3 immigrés sur 4 entrant au Burkina Faso au cours des 12 derniers mois précédant le recensement proviennent de la Côte d'Ivoire ; alors que cette proportion n'était que de 38,4% en 1996 ; la provenance ivoirienne a relativement doublé d'importance au cours de la décennie 1996-2006.

Les migrants internationaux récents sont essentiellement sans un bon niveau d'instruction (67,7% sont sans niveau); une bonne proportion d'entre eux sont mariés (54,8%) et ils sont majoritairement occupés (taux d'occupation de 58,0%). Par contre en 1996 le taux d'occupation des migrants internationaux récents était largement supérieur à celui de 2006 : 73% contre seulement 58,0%.

Au terme de cette étude sur les migrations au Burkina Faso, il convient, au vu des résultats, de formuler quelques recommandations aux décideurs et aux chercheurs :

- Prendre en compte au prochain RGPH la question sur le lieu de résidence au recensement antérieur ceci permettra d'appréhender les migrations intercensitaires.
- Mieux définir le milieu de résidence aux résidences précédentes, pour permettre une étude des flux entre milieux (urbain et rural).
- Une nouvelle enquête nationale migratoire serait indiquée pour mieux appréhender le phénomène migratoire ; l'enquête FSP Migration réalisée par l'ISSP en 2007 sur deux régions (Cascades et Sud-Ouest) devra être généralisée à l'ensemble du pays pour mieux saisir les migrations internationales dans leurs spécificités (Italie comme nouvelle destination, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

1. AKA, K. (1983) : L'importance du Ghana et de la Côte d'Ivoire dans les migrations voltaïques. Mémoire de maîtrise présenté le 15 août 1983. Montréal, Collection de Thèses et Mémoires sur le Sahel. 169 p.
2. AKA, K. (1990) : Contribution à la démographie historique ouest-africaine : une étude des migrations burkinabè vers le Ghana et la Côte d'Ivoire pendant la période coloniale. In Etude de la population africaine n°4, pp 69-94. Université de Montréal.
3. BOUTILLIER, J., L. ; QUESNEL, A. et VAUGELADE, J. (1985) : La Migration de la Jeunesse du Burkina. In Cahier de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XXI, n° 2 et 3, pp 243-249.
4. COULIBALY, S. (1989) : Colonialisme et migration en Haute Volta (1896-1946) In GAUVREAU, D. ; GREGORY, J. ; KEMPENERS, M. et PICHE, V. « Démographie et Sous-développement dans le Tiers-Monde » pp 73-110.
5. DABIRE, B. (2003) : Les Politiques Migratoires du Burkina Faso. Projet Migrations de Travail et Développement en Afrique de l'Ouest. BIT, Ouagadougou. 15 p ; (article non encore publié).
6. DABIRE, B. (2007) Les déterminants familiaux de l'émigration rurale au Burkina Faso, UEPA, vol 22 n°1, octobre 2007, pp. 117-143.
7. FALL, A. et al. (2005) : Législations relatives aux travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest. Projet Migration de main-d'œuvre pour l'intégration et le développement en Afrique. Sous la Dir. BA, H. Coordonnateur Sous-régional Projet Migration. Bureau de l'OIT Dakar Sénégal. 37p.
8. ILBOUDO, F. ; OUATTARA, A. ; DABIRE, B. (2000) : Migration. In INSD (2000) : « Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996 », Vol. II pp.125-180.
9. INSD (1989) : Etude des Migrations. In recensement général de la population et de l'habitat, pp 71-100.
10. KABBANJI, L. ; PICHE, V. (2006) : Politiques migratoires et migrations de travail des burkinabè vers la Côte d'Ivoire. Département de Démographie, Université de Montréal. Communication présentée dans le cadre du Colloque international « Population et Travail » de l'AIDELF, Portugal, 18-22 Septembre 2006. 13 p.
11. OUEDRAOGO, D. (1993) : Les Migrations burkinabè sous la Révolution Démocratique et Populaire : continuité ou rupture ? In CORNELL, D. ; GAUVREAU, D. ; GERVAIS, R. et LE BOURDAIS, C. (1993) : « Population, Reproduction, Sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale », pp 329-350. PUM, Montréal.
12. OUEDRAOGO, D et PICHE, V.(2007) (sous la direction de) Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : Au-delà de la houe ,l'Harmattan Burkina Faso, Presses universitaires de Ouagadougou, 328p.

13. SAINT-PIERRE, M., H. ; GREGORY J. ; SIMMONS, A. (1989) : Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute Volta. In GAUVREAU, D. ; GREGORY, J. ; KEMPENERS, M. et PICHE, V. « Démographie et Sous-développement dans le Tiers-Monde » pp 111-1410.
14. SP/CONASUR (2004) : Analyse des données sur les rapatriés de Côte d'Ivoire. UNICEF, PAM. Ouagadougou, septembre 2004. 65p.
15. ZONGO, M. (2003) : Migration internationale et développement au Burkina Faso. Projet Migrations de Travail et Développement en Afrique de l'Ouest. BIT, Ouagadougou. 36p. (article non encore publié).

ANNEXES

INDICES DE MIGRATION INTERNE

a). Indices de migration durée-de-vie

Les résultats du recensement donnent avec assez de précision, le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle (c'est-à-dire au moment du recensement). Le croisement de ces deux variables permet de déterminer les migrants durée-de-vie comme indiqué dans les définitions des concepts. Pour une meilleure compréhension des indices calculés, certaines notations sont adoptées.

a.1). Notations

Les non-migrants de la région sont notés : $p(i, i)$;

- les migrants interrégionaux sont notés $p(i, j)$, nés dans la région i et résidant dans la région j au moment du recensement ;
- les natifs de la région i quelle que soit leur région de résidence au Burkina Faso sont notés :

$$P(i, \cdot) = \sum_{j=1}^{j=13} P(i, j)$$

- symétriquement, l'ensemble des résidents de la région j quelle que soit leur région de naissance est noté :

$$P(\cdot, j) = \sum_{i=1}^{i=13} P(i, j)$$

Par ailleurs, les sortants et les entrants sont définis comme suit :

- les sortants durée-de-vie d'une région j : ce sont des personnes nées dans la région j et résidant en 2006 dans n'importe quelle autre région du Burkina Faso ; on les note $P(j, \bar{j})$.
- les entrants durée-de-vie d'une région j : ce sont des individus recensés dans la région j en 2006 mais nés dans toute autre région du Burkina Faso ; on les note $P(\bar{j}, j)$.

NB : les mêmes calculs sont valables pour les provinces (étant entendu que les indices i et j varient de 1 à 45).

a.2). Calcul des Indices

Indice de sortie durée-de-vie

L'indice de sortie durée-de-vie de la région j ou proportion de sortants de j est :

$\text{Indice de sortie de la région } j = \frac{\text{Population sortie de la région } j}{\text{Population née dans la région } j} = \frac{P(j, \bar{j})}{P(j, \cdot)}$
--

Le complément à l'unité de l'indice de sortie est l'indice de rétention ou la proportion des non-migrants.

L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région.

Indice d'entrée durée-de-vie

L'indice d'entrée durée-de-vie dans la région j est le rapport entre les personnes entrant dans la région j et la population née au Burkina Faso et résidant dans la région j.

$$\text{Indice d'entrée dans } j = \frac{\text{Population entrée dans la région } j}{\text{Population née au B.F résidant dans } j} = \frac{P(\bar{j}, j)}{P(., j)}$$

C'est la proportion des natifs des autres régions résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés au Burkina Faso.

L'indice d'entrée durée-de-vie ne peut pas être comparé à une probabilité, puisque la population entrante n'appartient pas à la population initiale de la zone.

Indice de solde migratoire durée-de-vie

$$\text{ISM} = \frac{(\text{Entants dans la région}) - (\text{sortants de la région})}{1/2[(\text{Pop née dans la région}) + (\text{Pop née au B.F et résidant dans la région})]} = \frac{P(\bar{j}, j) - P(j, \bar{j})}{\frac{1}{2}[P(j, .) + P(., j)]}$$

L'indice de solde migratoire durée-de-vie donne le solde migratoire relatif de chaque région par rapport aux autres régions du Burkina Faso.

Indice de compensation (IC)

L'indice de compensation rend compte des échanges de population entre deux régions. Etant donné deux régions i et j, l'indice de compensation pour la région j est :

$$\text{IC pour une région } j = \frac{(\text{Popsortie de } j \text{ vers } i) - (\text{Popsortie de } i \text{ vers } j)}{(\text{Popsortie de } j \text{ vers } i) + (\text{Popsortie de } i \text{ vers } j)} = \frac{P(j, i) - P(i, j)}{P(j, i) + P(i, j)}$$

Indice d'efficacité de la migration

L'indice d'efficacité qui rend compte des mouvements de population entre une région donnée et les autres régions, indique la part de la migration nette de la zone j dans la migration totale.

$$\text{Indice d'efficacité de la région } j = \frac{(\text{Entants dans la région } j) - (\text{sortants de la région } j)}{(\text{Entants dans la région } j) + (\text{sortants de la région } j)} = \frac{P(\bar{j}, j) - P(j, \bar{j})}{P(\bar{j}, j) + P(j, \bar{j})}$$

b). Indices de migration récente : migrations entre 2005 et 2006

A la différence des indices de migration durée-de-vie indiqués ci-dessus, ceux qui vont suivre expriment parfois des probabilités comme l'indice de sortie par exemple.

b.1). Notations

Les non-migrants de la région sont notés : $p(i, i)$;

- les migrants interrégionaux sont notés $p(i, j)$, résidant dans la région i en 2005 et résidant dans la région j en 2006;
- les résidents de la région i en 2005 quelle que soit leur région de résidence en 2006 au Burkina Faso sont notés :

$$P(i, \cdot) = \sum_{j=1}^{j=13} P(i, j)$$

- symétriquement, l'ensemble des résidents de la région j en 2006 quelle que soit leur région de résidence en 2005 est noté :

$$P(\cdot, j) = \sum_{i=1}^{i=13} P(i, j)$$

Par ailleurs, les sortants récents et les entrants récents sont définis comme suit :

- les sortants récents d'une région j : ce sont des personnes résidant dans la région j en 2005 et résidant en 2006 dans n'importe quelle autre région du Burkina Faso ; ils sont notés $P(j, \bar{j})$.
- les entrants récents d'une région j : ce sont des individus recensés dans la région j en 2006 mais résidant dans toute autre région du Burkina Faso en 2005 ; on les note $P(\bar{j}, j)$.

NB : les mêmes calculs sont valables pour les provinces (étant entendu que les indices i et j varient de 1 à 45).

b.2). Calcul des Indices

Indices de sortie

A la place d'un indice de sortie simple, les données en présence permettent de calculer une probabilité de sortie puisque les sortants de 2005 à 2006 proviennent des résidents de 2005. Ainsi, la probabilité de migrer d'une région j est :

$$P(j) = \frac{\text{Pop sortie de } j \text{ vers d'autres régions entre 2005 et 2006}}{\text{Résidents de } j \text{ en 2005}} = \frac{P(j, \bar{j})}{P(j, \cdot)}$$

Le complément à 1 de $P(j)$, $1 - P(j)$ est la probabilité de ne pas migrer.

Indice d'entrée

- L'indice d'entrée récente dans la région j est le rapport entre les personnes entrant dans la région j entre 2005 et 2006 et la population qui résidait en 2005 au Burkina Faso mais réside en 2006 dans la région j.

$$\text{L'indice d'entrée dans } j = \frac{\text{Pop entrée dans } j \text{ entre 2005 et 2006}}{\text{Pop résidente dans } j \text{ en 2006}} = \frac{P(\bar{j}, j)}{P(., j)}$$

Indice de solde migratoire de la région j entre 2005 et 2006

- L'indice de solde migratoire récent donne le solde migratoire relatif de chaque région par rapport aux autres régions du Burkina Faso.

$$\text{ISM} = \frac{(\text{Entants dans la région } j \text{ entre 2005 et 2006}) - (\text{Sortants de la région } j \text{ entre 2005 et 2006})}{1/2[(\text{Pop résidente de } j \text{ en 2005}) + (\text{Pop résidente de } j \text{ en 2006})]} = \frac{P(\bar{j}, j) - P(j, \bar{j})}{\frac{1}{2}[P(j, .) + P(., j)]}$$

Indice de compensation (IC)

- L'indice de compensation rend compte des échanges de population entre deux régions. Etant donné deux régions i et j, l'indice de compensation pour la région j est :

$$\text{IC}_{\text{pounerégion } j} = \frac{(\text{Popsortie } j \text{ vers } i) - (\text{Popsortie } i \text{ vers } j)}{(\text{Popsortie } j \text{ vers } i) + (\text{Popsortie } i \text{ vers } j)} = \frac{P(j, i) - P(i, j)}{P(j, i) + P(i, j)}$$

Indice d'efficacité de la migration

- L'indice d'efficacité qui rend compte des mouvements de population entre une région donnée et les autres régions, indique la part de la migration nette de la zone j dans la migration totale.

$$\text{Indice d'efficacité de la région } j = \frac{(\text{Entants dans la région } j) - (\text{sortants de la région } j)}{(\text{Entants dans la région } j) + (\text{sortants de la région } j)} = \frac{P(\bar{j}, j) - P(j, \bar{j})}{P(\bar{j}, j) + P(j, \bar{j})}$$

ANNEXE A : MIGRATIONS INTERNES**Tableau A.1 Structure par âge et sexe des migrants internes**

Age	Masculin	Féminin	Total
0-4	57 201	57 916	115 117
5-9	73 998	85 828	159 826
10-14	77 995	88 191	166 186
15-19	98 957	138 309	237 266
20-24	102 600	162 596	265 196
25-29	103 105	149 312	252 417
30-34	93 794	119 009	212 803
35-39	77 098	100 744	177 842
40-44	66 064	86 105	152 169
45-49	51 361	65 899	117 260
50-54	43 835	53 872	97 707
55-59	32 632	38 253	70 885
60-64	25 690	34 445	60 135
65-69	17 082	21 415	38 497
70-74	13 053	19 057	32 110
75-79	6 828	10 024	16 852
80-84	3 890	7 478	11 368
85 & +	3 354	7 459	10 813
N.D	2 290	3 825	6 115
Total	950 827	1 249 737	2 200 564

A1 bis :Taux (en pour 1000) par âge des migrants internes récents

Age	Masculin	Féminin	Ensemble
1-4	12,7	13,0	12,9
5-9	11,8	13,0	12,4
10-14	13,7	16,0	14,9
15-19	21,7	25,6	23,7
20-24	26,1	23,3	24,6
25-29	25,9	20,8	23,1
30-34	24,2	19,0	21,4
35-39	21,1	16,4	18,5
40-44	18,7	15,3	16,8
45-49	17,1	14,7	15,8
50-54	15,8	14,0	14,8
55-59	14,1	13,9	14,0
60-64	13,0	13,9	13,5
65-69	12,7	13,6	13,2
70-74	11,6	13,8	12,8
75-79	12,0	13,0	12,6
80-84	11,4	12,7	12,1
85 & +	10,9	13,7	12,5

Tableau A.2 : Entrants et sortants durée-de-vie selon la province

PROVINCES	Entrants	Sortants	% Entrants	% Sortants	Solde
BAM	2 312	0	0,9	0,0	2 312
BAZEGA	1 739	3 163	0,7	1,3	-1 424
BOUGOURIBA	4 480	1 890	1,8	0,8	2 590
BOULGOU	9 079	5 548	3,7	2,2	3 531
BOULKIEMDE	7 771	29 230	3,1	11,8	-21 459
COMOE	3 766	1 321	1,5	0,5	2 445
GANZOURGOU	1 667	1 592	0,7	0,6	75
GNANGNA	2 411	12 438	1,0	5,0	-10 027
GOURMA	8 636	8 969	3,5	3,6	-333
HOUET	13 095	14 969	5,3	6,1	-1 874
KENEDOUGOU	11 289	9 117	4,6	3,7	2 172
KOSSI	6 437	10 973	2,6	4,4	-4 536
KOURITENGA	4 175	9 327	1,7	3,8	-5 152
MOUHOUN	13 243	10 579	5,4	4,3	2 664
NAHOURI	3 165	704	1,3	0,3	2 461
NAMENTENGA	6 889	3 590	2,8	1,5	3 299
OUBRITENGA	2 810	2 642	1,1	1,1	168
OULDALAN	2 135	2 958	0,9	1,2	-823
PASSORE	3 923	2 785	1,6	1,1	1 138
PONI	3 240	3 554	1,3	1,4	-314
SANGUIE	8 135	8 299	3,3	3,4	-164
SANMATENGA	3 495	9 106	1,4	3,7	-5 611
SENO	2 764	3 936	1,1	1,6	-1 172
SISSILI	14 644	5 074	5,9	2,1	9 570
SOUM	1 765	1 079	0,7	0,4	686
SOUROU	3 294	12 140	1,3	4,9	-8 846
TAPOA	2 190	3 225	0,9	1,3	-1 035
YATENGA	11 493	11 742	4,6	4,7	-249
ZOUNDWEOGO	3 147	4 184	1,3	1,7	-1 037
BALE	5 874	3 582	2,4	1,4	2 292
BANWA	15 846	4 038	6,4	1,6	11 808
IOBA	1 177	5 190	0,5	2,1	-4 013
KOMANDJARI	6 307	1 820	2,6	0,7	4 487
KOMPIENGA	7 742	834	3,1	0,3	6 908
KOULPELOGO	3 847	2 226	1,6	0,9	1 621
KOURWEOGO	1 178	1 421	0,5	0,6	-243
LERABA	1 321	3 766	0,5	1,5	-2 445
LOROUM	4 452	4 827	1,8	2,0	-375
NAYALA	4 146	7 528	1,7	3,0	-3 382
NOUMBIEL	2 794	1 057	1,1	0,4	1 737
TUY	4 396	4 694	1,8	1,9	-298
YAGHA	2 206	897	0,9	0,4	1 309
ZIRO	16 494	4 441	6,7	1,8	12 053
ZANDOMA	6 304	6 818	2,5	2,8	-514
Total	247 273	247 273	100	100	0

Tableau A3 : Structure par âge et sexe des migrants et non migrants durée-de-vie

	Migrants			Non migrants		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	54759	55545	110304	1175851	1150758	2326609
5-9	70899	82774	153673	1105574	1056463	2162037
10-14	75425	85611	161036	824678	760874	1585552
15-19	95927	134599	230526	614396	630363	1244759
20-24	99496	159608	259104	430929	495345	926274
25-29	100325	147195	247520	348106	413659	761765
30-34	91836	117545	209381	271572	313867	585439
35-39	75746	99779	175525	222490	258809	481299
40-44	65071	85435	150506	185072	213709	398781
45-49	50657	65453	116110	144359	167270	311629
50-54	43378	53516	96894	122903	139013	261916
55-59	32285	38002	70287	99969	103307	203276
60-64	25424	34239	59663	85752	93547	179299
65-69	16897	21269	38166	63645	61798	125443
70-74	12927	18948	31875	50800	53607	104407
75-79	6746	9965	16711	30440	29962	60402
80-84	3840	7436	11276	17951	21090	39041
85 & +	3309	7408	10717	15543	20030	35573
N.D	2242	3765	6007	31520	36960	68480
Total	927189	1228092	2155281	5841550	6020431	11861981

Tableau A5 : Matrice des migrants internes durée-de-vie

Région de naissance	Région de résidence au recensement													
	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Haut-Bassins	Nord	Plateau-Central	Sahel	Sud-Ouest	Total
Boucle du Mouhoun	100647	15789	35998	1244	1351	6818	1054	1213	63020	5795	856	1110	5769	240664
Cascades	1475	32492	6881	762	314	754	266	553	12636	657	208	284	2121	59403
Centre	5748	3818	49825	7306	5236	16062	10670	4298	16999	5573	10607	2117	3073	141332
Centre-Est	1050	856	36628	74596	1973	1968	3918	14836	4813	878	6966	1384	793	150659
Centre-Nord	2937	3723	29178	13180	75690	13293	13800	16281	15699	1465	12594	3882	2402	204124
Centre-Ouest	14653	4020	55641	1557	1780	101623	3615	2211	21845	4353	3860	947	3612	219717
Centre-Sud	884	528	93251	3628	1065	7855	39166	884	2848	837	1578	561	585	153670
Est	635	541	13823	10311	2743	1011	756	64118	2001	947	972	2817	385	101060
Haut-Bassins	17947	26708	46353	2035	2793	5113	1613	1973	78542	5632	1132	1300	10241	201382
Nord	49458	19874	57634	1472	8954	20129	1111	1433	67922	82638	3844	5198	7868	327535
Plateau Central	1787	1259	77032	10380	4942	13932	7308	3632	5880	1997	50854	530	2439	181972
Sahel	2912	2255	10674	1160	11712	1790	637	8909	6307	3906	883	34291	1153	86589
Sud-Ouest	2070	8909	12508	423	544	3121	610	646	18116	926	420	470	38411	87174
Total	202203	120772	525426	128054	119097	193469	84524	120987	316628	115604	94774	54891	78852	2155281

Tableau A6 : Matrices des migrations internes récentes

Région de résidence	Région de résidence au recensement													Total
en 2005	Boucle du	Cascades	Centre	Centre- Est	Centre Nord	Centre Ouest	Centre Sud	Est	Hauts- Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud Ouest	Total
Boucle du Mouhoun	9489	690	1987	310	197	787	273	270	3266	614	264	455	447	19049
Cascades	278	11656	443	545	126	231	103	291	1950	215	87	163	632	16720
Centre	1557	458	6670	1809	1491	2534	1851	1046	3141	1345	2273	714	790	25679
Centre-Est	146	83	1538	8213	445	344	385	1208	352	295	772	330	137	14248
Centre-Nord	146	84	1087	599	8248	860	606	951	582	442	632	841	187	15265
Centre-Ouest	851	232	2739	272	608	12830	440	1155	995	736	424	492	291	22065
Centre-Sud	106	102	3311	288	390	524	3700	402	230	516	239	252	164	10224
Est	100	57	745	1058	345	159	123	9563	313	497	282	671	62	13975
Haut-Bassins	2459	2257	6543	384	732	820	371	333	13071	1923	226	451	1602	31172
Nord	1206	467	2250	174	3205	977	279	244	2021	8814	259	1110	376	21382
Plateau Central	97	95	2156	700	815	624	248	569	194	138	4959	152	70	10817
Sahel	147	149	813	155	1408	161	102	531	551	1296	112	10542	136	16103
Sud-Ouest	269	906	707	78	403	418	260	246	1439	348	138	366	9346	14924
Total	16851	17236	30989	14585	18413	21269	8741	16809	28105	17179	10667	16539	14240	231623

ANNEXES B : MIGRATIONS INTERNATIONNALES

MIGRATIONS INTERNATIONNALES DUREE-DE-VIE

Tableau B.1 : Répartition des immigrants durée-de-vie selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âges quinquennaux	Sexe			Groupe d'âges quinquennaux	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin		Total	Masculin	Féminin
0-4	40320	20127	20193	0-4	6,57	6,89	6,28
5-9	109344	55523	53821	5-9	17,82	19,01	16,73
10-14	96267	48984	47283	10-14	15,69	16,77	14,70
15-19	98223	45507	52716	15-19	16,01	15,58	16,39
20-24	77354	34441	42913	20-24	12,61	11,79	13,34
25-29	62592	27923	34669	25-29	10,20	9,56	10,78
30-34	44531	21056	23475	30-34	7,26	7,21	7,30
35-39	29853	13992	15861	35-39	4,86	4,79	4,93
40-44	18898	8677	10221	40-44	3,08	2,97	3,18
45-49	12321	5444	6877	45-49	2,01	1,86	2,14
50-54	7838	3465	4373	50-54	1,28	1,19	1,36
55-59	4814	2069	2745	55-59	0,78	0,71	0,85
60-64	3811	1630	2181	60-64	0,62	0,56	0,68
65-69	2214	990	1224	65-69	0,36	0,34	0,38
70-74	1846	765	1081	70-74	0,30	0,26	0,34
75-79	908	382	526	75-79	0,15	0,13	0,16
80-84	658	241	417	80-84	0,11	0,08	0,13
85 & +	566	215	351	85 & +	0,09	0,07	0,11
N.D	1304	586	718	N.D	0,21	0,20	0,22
Total	613662	292017	321645	Total	100,00	100,00	100,00

Tableau B.2 : Répartition des émigrants durée-de-vie selon le groupe d'âges et le sexe (Ensemble des émigrés) : Problèmes des non déclarés sur le sexe

Groupe d'âges quinquennaux	Sexe			Groupe d'âges quinquennaux	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin		Total	Masculin	Féminin
0-4	7294	3592	3702	0-4	2,60	1,53	8,06
5-9	8453	3921	4532	5-9	3,01	1,67	9,87
10-14	11627	7667	3960	10-14	4,14	3,26	8,62
15-19	54650	43645	11005	15-19	19,45	18,57	23,96
20-24	74339	64816	9523	20-24	26,46	27,58	20,73
25-29	51795	45914	5881	25-29	18,44	19,54	12,80
30-34	29907	26695	3212	30-34	10,65	11,36	6,99
35-39	16542	14830	1712	35-39	5,89	6,31	3,73
40-44	10907	9935	972	40-44	3,88	4,23	2,12
45-49	5934	5396	538	45-49	2,11	2,30	1,17
50-54	4177	3843	334	50-54	1,49	1,64	0,73
55-59	1864	1740	124	55-59	0,66	0,74	0,27
60-64	1511	1376	135	60-64	0,54	0,59	0,29
65-69	499	461	38	65-69	0,18	0,20	0,08
70-74	377	325	52	70-74	0,13	0,14	0,11
75-79	104	89	15	75-79	0,04	0,04	0,03
80-84	90	82	8	80-84	0,03	0,03	0,02
85 & +	83	61	22	85 & +	0,03	0,03	0,05
N.D	782	618	164	N.D	0,28	0,26	0,36
Total	280935	235006	45929	Total	100,00	100,00	100,00

Tableau B.3 : Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie de nationalité burkinabè par sexe et pays d'origine

Pays d'origine (de naissance)	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin
Bénin	2338	1100	1238
Cameroun	391	208	183
Cap-Vert	82	35	47
Congo	340	173	167
Côte-d'Ivoire	492676	240246	252430
Gabon	1419	734	685
Gambie	78	46	32
Ghana	27030	9444	17586
Guinée-Bissau	245	134	111
Guinée Conakry	610	290	320
Liberia	169	66	103
Mali	28413	11122	17291
Mauritanie	174	99	75
Niger	7479	3423	4056
Nigeria	1517	771	746
RDC	68	42	26
Sénégal	1875	976	899
Sierra Leone	63	38	25
Soudan	57	26	31
Tchad	261	171	90
Togo	6703	2018	4685
Autres pays africains	454	212	242
Amérique	285	146	139
Asie	588	316	272
Europe	1150	585	565
Océanie	23	9	14
Total	574488	272430	302058

Pays d'origine (de naissance)	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin
Bénin	0,41	0,40	0,41
Cameroun	0,07	0,08	0,06
Cap-Vert	0,01	0,01	0,02
Congo	0,06	0,06	0,06
Côte-d'Ivoire	85,76	88,19	83,57
Gabon	0,25	0,27	0,23
Gambie	0,01	0,02	0,01
Ghana	4,71	3,47	5,82
Guinée-Bissau	0,04	0,05	0,04
Guinée Conakry	0,11	0,11	0,11
Liberia	0,03	0,02	0,03
Mali	4,95	4,08	5,72
Mauritanie	0,03	0,04	0,02
Niger	1,30	1,26	1,34
Nigeria	0,26	0,28	0,25
RDC	0,01	0,02	0,01
Sénégal	0,33	0,36	0,30
Sierra Leone	0,01	0,01	0,01
Soudan	0,01	0,01	0,01
Tchad	0,05	0,06	0,03
Togo	1,17	0,74	1,55
Autres pays africains	0,08	0,08	0,08
Amérique	0,05	0,05	0,05
Asie	0,10	0,12	0,09
Europe	0,20	0,21	0,19
Océanie	0,00	0,00	0,00
Total	100,00	100,00	100,00

Tableau B.4: Répartition des immigrants internationaux durée-de-vie par nationalité selon la région de destination

Nationalité	Régions de destination (résidence 2006)							
	Total	BOUCLE DU MOUHOUN	CASCADES	CENTRE	CENTRE - EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	CENTRE-SUD
Burkina	574488	51087	31054	117853	48600	29026	68767	19761
Bénin	1802	23	18	1392	37	7	17	5
Cameroun	252	7	5	202	2	2	3	1
Cap-Vert	46	1	2	19	1	-	5	2
Congo	325	5	3	250	1	3	4	1
Côte-d'Ivoire	2011	118	217	998	27	23	70	8
Gabon	251	2	1	231	-	-	2	2
Gambie	28	1	-	21	-	-	-	1
Ghana	2267	47	63	930	335	25	200	211
Guinée-Bissau	48	-	2	27	-	1	1	3
Guinée Conakry	408	42	4	216	6	-	2	2
Liberia	117	1	1	84	-	1	3	-
Mali	12130	2159	670	2222	88	66	26	94
Mauritanie	134	12	30	64	-	1	1	-
Niger	4230	122	316	1158	169	45	33	21
Nigeria	3073	58	112	2177	99	22	51	1
(RDC)	143	1	1	129	-	-	4	-
Sénégal	1038	81	27	691	5	2	16	-
Sierra Leone	21	-	-	17	-	-	-	-
Soudan	56	1	2	17	2	3	3	3
Tchad	525	-	1	492	5	-	3	1
Togo	7402	43	37	5355	793	85	27	21
Autres pays africains	421	1	-	380	3	2	2	-
Amérique	343	5	4	220	2	10	21	-

Nationalité	Régions de destination (résidence 2006)							
	Total	BOUCLE DU MOUHOUN	CASCADES	CENTRE	CENTRE - EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	CENTRE-SUD
Asie	402	4	7	285	16	2	11	2
Europe	1304	3	14	1055	9	13	14	4
Océanie	18	-	-	16	-	-	-	-
ND	379	20	7	155	25	4	29	18
Total	613662	53844	32598	136656	50225	29343	69315	20162

Nationalité	Régions de destination					
	EST	HAUTS-BASSINS	REGION : NORD	PLATEAU CENTRAL	SAHEL	SUD-OUEST
Burkina	15625	79631	55210	19742	7900	30232
Bénin	101	100	57	8	28	9
Cameroun	2	20	4	2	-	2
Cap-Vert	-	4	3	1	-	8
Congo	7	42	4	-	-	5
Côte-D'Ivoire	14	350	30	5	-	151
Gabon	1	11	-	-	-	1
Gambie	-	4	1	-	-	-
Ghana	105	133	20	25	42	131
Guinée-Bissau	1	11	-	-	2	-
Guinée Conakry	4	127	4	-	-	1
Liberia	3	21	-	-	1	2
Mali	346	4801	554	15	923	166
Mauritanie	-	9	-	-	4	13
Niger	842	489	38	8	878	111
Nigeria	61	340	50	-	64	38
(RDC)	-	4	-	1	3	-
Sénégal	13	178	4	-	5	16

Nationalité	Régions de destination					
	EST	HAUTS-BASSINS	REGION : NORD	PLATEAU CENTRAL	SAHEL	SUD- OUEST
Sierra Leone	-	1	-	-	1	2
Soudan	2	11	3	5	3	1
Tchad	-	15	4	-	-	4
Togo	647	267	24	25	73	5
Autres pays africains	2	27	1	-	2	1
Amérique	11	42	4	3	12	9
Asie	-	65	4	-	4	2
Europe	14	150	12	2	3	11
Océanie	-	-	-	-	2	-
ND	14	41	28	14	12	12
Total	17815	86894	56059	19856	9962	30933

MIGRATIONS INTERNATIONALES ANCIENNES

Tableau B.5 : Répartition des immigrants anciens selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âges quinquennaux	Sexe			Groupe d'âges quinquennaux	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin		Total	Masculin	Féminin
0-4	32345	16347	15998	0-4	5,08	4,56	5,75
5-9	98454	50230	48224	5-9	15,46	14,00	17,34
10-14	73243	37811	35432	10-14	11,50	10,54	12,74
15-19	54270	25304	28966	15-19	8,52	7,06	10,42
20-24	63158	31167	31991	20-24	9,92	8,69	11,50
25-29	88760	50998	37762	25-29	13,94	14,22	13,58
30-34	72936	46128	26808	30-34	11,45	12,86	9,64
35-39	53170	33335	19835	35-39	8,35	9,29	7,13
40-44	36743	23120	13623	40-44	5,77	6,45	4,90
45-49	23152	14949	8203	45-49	3,64	4,17	2,95
50-54	15868	10892	4976	50-54	2,49	3,04	1,79
55-59	9849	7259	2590	55-59	1,55	2,02	0,93
60-64	6589	5013	1576	60-64	1,03	1,40	0,57
65-69	3479	2756	723	65-69	0,55	0,77	0,26
70-74	2034	1639	395	70-74	0,32	0,46	0,14
75-79	863	679	184	75-79	0,14	0,19	0,07
80-84	441	328	113	80-84	0,07	0,09	0,04
85 & +	332	223	109	85 & +	0,05	0,06	0,04
N.D	1042	483	559	N.D	0,16	0,13	0,20
Total	636728	358661	278067	Total	100,00	100,00	100,00

Tableau B.6 : Répartition des émigrants anciens selon le groupe d'âge et le sexe

ND sur le sexe repartis

Groupe d'âges quinquennaux	Sexe			Groupe d'âges quinquennaux	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin		Total	Masculin	Féminin
0-4	5062	2488	2574	0-4	2,42	1,42	7,61
5-9	6280	2908	3372	5-9	3,00	1,66	9,96
10-14	8841	5879	2962	10-14	4,23	3,35	8,75
15-19	40810	32704	8106	15-19	19,51	18,65	23,95
20-24	56720	49431	7289	20-24	27,11	28,19	21,54
25-29	39376	35000	4376	25-29	18,82	19,96	12,93
30-34	22188	19830	2358	30-34	10,61	11,31	6,97
35-39	11942	10725	1217	35-39	5,71	6,12	3,60
40-44	7779	7091	688	40-44	3,72	4,04	2,03
45-49	4036	3684	352	45-49	1,93	2,10	1,04
50-54	2815	2619	196	50-54	1,35	1,49	0,58
55-59	1189	1120	69	55-59	0,57	0,64	0,20
60-64	944	867	77	60-64	0,45	0,49	0,23
65-69	315	291	24	65-69	0,15	0,17	0,07
70-74	216	184,855814	31	70-74	0,10	0,11	0,09
75-79	59	54	5	75-79	0,03	0,03	0,02
80-84	53	45,7254902	7	80-84	0,03	0,03	0,02
85 & +	49	16	65	85 & +	0,02	0,01	0,19
N.D	520	411	109	N.D	0,25	0,23	0,32
Total	209210	175371	33839	Total	100,00	100,00	100,00

Tableau B.7 : Répartition des immigrants internationaux anciens selon le Lieu de destination (nationalité burkinabè par sexe) et le pays de provenance

Lieu de destination	Régions							
	Total	BOUCLE DU MOUHOUN	CASCADES	CENTRE	CENTRE - EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	CENTRE-SUD
Bénin	2587	9	3	70	74	73	14	5
Cameroun	173	11	5	23	33	9	20	11
Cap-Vert	22	1	-	1	6	-	1	-
Congo	111	4	1	20	16	8	17	8
Côte-D'ivoire	170474	13108	4023	3598	21811	22789	33354	6105
Gabon	3043	30	11	155	2268	18	16	201
Gambie	21	2	1	1	3	2	2	4
Ghana	12433	116	35	221	2650	95	907	3278
Guinée-Bissau	54	1	1	6	30	-	1	1
Guinée Conakry	72	13	-	4	26	-	2	2
Liberia	32	2	1	5	3	3	-	1
Mali	10690	5331	246	215	127	453	225	106
Mauritanie	45	1	5	7	14	1	1	3
Niger	1394	7	9	39	94	38	9	1
Nigeria	857	11	5	24	56	9	3	10
RDC	20	-	-	7	5	-	1	-
Sénégal	352	21	21	170	27	5	12	8
Sierra Leone	8	-	-	1	-	2	-	2
Soudan	16	1	-	7	2	1	-	-
Tchad	53	-	-	10	-	-	-	-
Togo	1388	19	7	98	620	68	11	28
Autres pays africains	971	21	8	199	516	10	9	92
Amérique	856	12	9	633	42	7	12	13
Asie	237	16	2	37	15	5	6	6
Europe	2734	34	23	957	1182	21	47	115

Lieu de destination	Régions							
	Total	BOUCLE DU MOUHOUN	CASCADES	CENTRE	CENTRE - EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	CENTRE-SUD
Océanie	1	-	-	1	-	-	-	-
ND	328	26	4	22	45	30	57	28
Total	208972	18797	4420	6531	29665	23647	34727	10028

Lieu de destination	Régions de destination					
	EST	HAUTS-BASSINS	REGION : NORD	PLATEAU CENTRAL	SAHEL	SUD-OUEST
Bénin	2170	13	5	16	131	4
Cameroun	6	12	15	10	10	8
Cap-Vert	1	2	4	4	2	-
Congo	3	6	13	5	4	6
Côte-D'ivoire	5795	5677	24175	11214	5623	13202
Gabon	15	55	36	172	63	3
Gambie	-	-	3	1	1	1
Ghana	220	98	66	111	143	4493
Guinée-Bissau	-	4	7	2	-	1
Guinée Conakry	-	10	7	2	1	5
Liberia	-	6	2	1	7	1
Mali	240	1429	1149	147	963	59
Mauritanie	1	3	3	1	4	1
Niger	783	18	41	10	342	3
Nigeria	551	11	1	3	168	5
RDC	1	2	1	1	1	1
Sénégal	6	43	24	4	7	4
Sierra Leone	-	-	3	-	-	-
Soudan	1	1	2	-	1	-
Tchad	2	1	-	1	39	-
Togo	330	39	16	21	123	8

Lieu de destination	Régions de destination					
	EST	HAUTS-BASSINS	REGION : NORD	PLATEAU CENTRAL	SAHEL	SUD- OUEST
Autres pays africains	9	41	24	19	15	8
Amérique	11	70	21	11	12	3
Asie	2	14	10	3	119	2
Europe	20	185	34	97	12	7
Océanie	-	-	-	-	-	-
ND	19	14	35	27	9	12
Total	10186	7754	25697	11883	7800	17837

Tableau B.8 : Répartition des immigrants internationaux anciens de nationalité étrangère par sexe et pays de provenance ;

Non compris les nationalités non déclarées

Résidence à l'étranger	Sexe			Résidence à l'étranger	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin		Total	Masculin	Féminin
Côte d'Ivoire	2352	1148	1204	Côte d'Ivoire	14,86	13,79	16,05
Autre pays	13472	7174	6298	Autre pays	85,14	86,21	83,95
Total	15824	8322	7502	Total	100,00	100,00	100,00

Tableau B.9: Répartition des immigrants internationaux anciens de nationalité Burkinabè par sexe et pays de provenance

Pays de provenance (Résidence à l'étranger)	Sexe			Pays de provenance (Résidence à l'étranger)	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin		Total	Masculin	Féminin
Côte d'Ivoire	571059	317536	253523	Côte d'Ivoire	92,01	90,66	93,74
Autre pays	49619	32703	16916	Autre pays	7,99	9,34	6,26
Total	620678	350239	270439	Total	100,00	100,00	100,00

Tableau B10: Répartition des immigrants internationaux anciens de nationalité non déclarée par sexe et pays de provenance

Résidence à l'étranger	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
1. Oui (Côte d'Ivoire)	70	92	162
2. Oui (Autre pays)	30	34	64
Total	100	126	226

Tableau B.11 : Répartition des immigrants internationaux anciens par nationalité selon la région de destination.

Nationalité	Régions de destination (résidence 2006)							
	Total	BOUCLE DU MOUHOUN	CASCADES	CENTRE	CENTRE - EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	CENTRE-SUD
Burkina	620678	49960	34674	65812	57720	53476	89384	26437
Bénin	829	11	12	604	19	11	13	5
Cameroun	130	2	3	104	2	2	2	2
Cap-Vert	59	2	3	17	2	-	9	4
Congo	196	3	2	149	2	3	4	2
Côte-D'ivoire	1190	56	148	552	21	14	37	6
Gabon	150	-	2	139	-	2	1	2
Gambie	11	1	-	7	-	-	-	-
Ghana	910	18	30	392	109	8	70	62
Guinée-Bissau	23	-	-	18	-	1	-	1
Guinée Conakry	196	24	1	100	3	-	2	1
Liberia	62	1	1	36	-	1	3	-
Mali	3683	491	307	816	32	19	18	17
Mauritanie	50	7	5	23	2	1	-	-
Niger	1679	48	127	557	87	30	25	15
Nigeria	1091	9	40	848	38	7	14	-
RDC	72	-	-	59	-	-	3	2
Sénégal	451	42	16	277	2	2	6	-
Sierra Leone	13	-	-	10	-	-	-	-
Soudan	66	-	1	17	5	8	5	4
Tchad	355	1	1	331	5	1	1	-
Togo	3244	17	11	2394	353	29	15	13
Autres pays africains	206	-	-	186	1	1	4	1
Amérique	187	4	2	107	1	7	14	-
Asie	239	-	5	167	14	2	9	1
Europe	729	1	10	550	11	10	16	4
Océanie	3	-	-	3	-	-	-	-

Nationalité	Régions de destination (résidence 2006)							
	Total	BOUCLE DU MOUHOUN	CASCADES	CENTRE	CENTRE - EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	CENTRE-SUD
ND	226	8	3	65	17	3	26	12
Total	636728	50706	35404	74340	58446	53638	89681	26591

Nationalité	Régions de destination (résidence 2006)					
	EST	HAUTS-BASSINS	REGION : NORD	PLATEAU CENTRAL	SAHEL	SUD-OUEST
Burkina	24159	58465	69757	32769	11739	46326
Bénin	43	44	42	9	8	8
Cameroun	2	4	2	2	-	3
Cap-Vert	1	6	8	1	1	5
Congo	4	20	1	-	-	6
Côte-D'ivoire	6	225	14	4	-	107
Gabon	-	2	-	1	-	1
Gambie	-	2	-	-	1	-
Ghana	66	69	6	7	12	61
Guinée-Bissau	-	2	-	-	1	-
Guinée Conakry	2	59	3	1	-	-
Liberia	2	16	-	-	-	2
Mali	73	1539	151	16	143	61
Mauritanie	1	4	-	-	1	6
Niger	215	219	22	7	265	62
Nigeria	25	64	8	1	23	14
RDC	-	3	1	-	4	-
Sénégal	12	85	1	-	-	8
Sierra Leone	1	-	-	-	1	1
Soudan	1	9	5	6	4	1

Régions de destination (résidence 2006)						
Nationalité	EST	HAUTS-BASSINS	REGION : NORD	PLATEAU CENTRAL	SAHEL	SUD-OUEST
Tchad	-	6	5	1	-	3
Togo	232	123	8	11	35	3
Autres pays africains	2	8	-	1	1	1
Amérique	7	29	2	2	4	8
Asie	-	39	-	-	2	-
Europe	7	95	13	4	3	5
Océanie	-	-	-	-	-	-
ND	10	20	16	16	20	10
Total	24871	61157	70065	32859	12268	46702

Tableau B.12 : Répartition des émigrants internationaux anciens par nationalité (Lieu de destination) selon la région/province d'origine.

Lieu de destination	Région d'origine							
	Total	BOUCLE DU MOUHOUN	CASCADES	CENTRE	CENTRE - EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	CENTRE-SUD
Bénin	2587	9	3	70	74	73	14	5
Cameroun	173	11	5	23	33	9	20	11
Cap-Vert	22	1	-	1	6	-	1	-
Congo	111	4	1	20	16	8	17	8
Côte-d'Ivoire	170474	13108	4023	3598	21811	22789	33354	6105
Gabon	3043	30	11	155	2268	18	16	201
Gambie	21	2	1	1	3	2	2	4
Ghana	12433	116	35	221	2650	95	907	3278
Guinée-Bissau	54	1	1	6	30	-	1	1
Guinée Conakry	72	13	-	4	26	-	2	2
Liberia	32	2	1	5	3	3	-	1
Mali	10690	5331	246	215	127	453	225	106
Mauritanie	45	1	5	7	14	1	1	3
Niger	1394	7	9	39	94	38	9	1
Nigeria	857	11	5	24	56	9	3	10
(RDC)	20	-	-	7	5	-	1	-
Sénégal	352	21	21	170	27	5	12	8
Sierra Leone	8	-	-	1	-	2	-	2
Soudan	16	1	-	7	2	1	-	-
Tchad	53	-	-	10	-	-	-	-
Togo	1388	19	7	98	620	68	11	28
Autres pays africains	971	21	8	199	516	10	9	92
Amérique	856	12	9	633	42	7	12	13
Asie	237	16	2	37	15	5	6	6
Europe	2734	34	23	957	1182	21	47	115
Océanie	1	-	-	1	-	-	-	-

Lieu de destination	Région d'origine							
	Total	BOUCLE DU MOUHOUN	CASCADES	CENTRE	CENTRE - EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	CENTRE-SUD
ND	328	26	4	22	45	30	57	28
Total	208972	18797	4420	6531	29665	23647	34727	10028

Lieu de destination	Région d'origine					
	EST	HAUTS-BASSINS	REGION : NORD	PLATEAU CENTRAL	SAHEL	SUD-OUEST
Benin	2170	13	5	16	131	4
Cameroun	6	12	15	10	10	8
Cap-Vert	1	2	4	4	2	-
Congo	3	6	13	5	4	6
Côte-D'ivoire	5795	5677	24175	11214	5623	13202
Gabon	15	55	36	172	63	3
Gambie	-	-	3	1	1	1
Ghana	220	98	66	111	143	4493
Guinée-Bissau	-	4	7	2	-	1
Guinée Conakry	-	10	7	2	1	5
Liberia	-	6	2	1	7	1
Mali	240	1429	1149	147	963	59
Mauritanie	1	3	3	1	4	1
Niger	783	18	41	10	342	3
Nigeria	551	11	1	3	168	5
RDC	1	2	1	1	1	1
Sénégal	6	43	24	4	7	4
Sierra Leone	-	-	3	-	-	-
Soudan	1	1	2	-	1	-
Tchad	2	1	-	1	39	-
Togo	330	39	16	21	123	8
Autres pays africains	9	41	24	19	15	8

Lieu de destination	Région d'origine					
	EST	HAUTS-BASSINS	REGION : NORD	PLATEAU CENTRAL	SAHEL	SUD- OUEST
Amérique	11	70	21	11	12	3
Asie	2	14	10	3	119	2
Europe	20	185	34	97	12	7
Océanie	-	-	-	-	-	-
ND	19	14	35	27	9	12
Total	10186	7754	25697	11883	7800	17837

MIGRATIONS INTERNATIONALES RECENTES

Tableau B13 : MATRICE MIGRATOIRE INTERNATIONAL (ORIGINE ET DESTINATION DES IMMIGRES RECENTS)

Région de destination (Région de résidence 2006)	Origine des immigrants récents			Origine des immigrants récents			Origine des immigrants récents		
	Effectifs			Pourcentages colonnes			Pourcentages lignes		
	1. Oui (Côte d'Ivoire)	2. Oui (Autre pays)	Total	1. Oui (Côte d'Ivoire)	2. Oui (Autre pays)	Total	1. Oui (Côte d'Ivoire)	2. Oui (Autre pays)	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	2368	1615	3983	8,9	17,3	11,1	59,5	40,5	100
CASCADES	1262	148	1410	4,8	1,6	3,9	89,5	10,5	100
CENTRE	2843	2511	5354	10,7	26,9	14,9	53,1	46,9	100
CENTRE - EST	2909	683	3592	11,0	7,3	10,0	81,0	19,0	100
CENTRE-NORD	1719	93	1812	6,5	1,0	5,1	94,9	5,1	100
CENTRE-OUEST	3693	265	3958	13,9	2,8	11,0	93,3	6,7	100
CENTRE-SUD	1065	490	1555	4,0	5,3	4,3	68,5	31,5	100
EST	648	693	1341	2,4	7,4	3,7	48,3	51,7	100
HAUTS-BASSINS	2148	1180	3328	8,1	12,6	9,3	64,5	35,5	100
NORD	2436	413	2849	9,2	4,4	7,9	85,5	14,5	100
Région de destination (Région de résidence 2006)	Origine des immigrants récents			Origine des immigrants récents			Origine des immigrants récents		
	Effectifs			Pourcentages colonnes			Pourcentages lignes		
	1. Oui (Côte	2. Oui (Autre	Total	1. Oui (Côte	2. Oui (Autre	Total	1. Oui	2. Oui (Autre	Total

	d'Ivoire)	pays)		d'Ivoire)	pays)		(Côte d'Ivoire)	pays)	
PLATEAU CENTRAL	1351	78	1429	5,1	0,8	4,0	94,5	5,5	100
SAHEL	628	389	1017	2,4	4,2	2,8	61,8	38,2	100
SUD-OUEST	3451	775	4226	13,0	8,3	11,8	81,7	18,3	100
TOTAL	26521	9333	35854	100,0	100,0	100,0	74,0	26,0	100

Tableau B14 : MATRICE MIGRATOIRE INTERNATIONALE (ORIGINE ET DESTINATION DES EMIGRES RECENTS)

PAYS DE DESTINATION	REGION D'ORIGINE													
	BOUCLE DU MOUHOUN	CASCADES	CENTRE	CENTRE - EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	CENTRE-SUD	EST	HAUTS-BASSINS	NORD	PLATEAU CENTRAL	SAHEL	SUD-OUEST	TOTAL
2. Bénin	4	1	39	22	15	6	3	811	7	4	-	68	3	983
3. Cameroun	5	1	14	20	3	1	3	2	3	5	1	5	8	71
4. Cap Vert	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	1	4
5. Congo	4	1	8	3	5	4	5	2	2	2	1	1	1	39
6. Côte d'Ivoire	4294	1748	1250	5222	4303	8940	1454	1171	2284	5411	2512	2772	5407	46768
7. Gabon	10	3	39	699	2	4	46	2	16	4	37	5	5	872
8. Gambie	-	-	2	4	-	1	-	-	-	3	-	-	-	10
9. Ghana	30	5	112	613	29	325	696	52	52	20	23	74	1936	3967
10. Guinée-Bissau	-	-	2	10	-	-	3	-	-	1	-	-	-	16
11. Guinée Conakry	1	-	4	6	-	-	2	-	1	1	-	-	2	17
12. Libéria	-	-	1	1	-	1	-	-	2	-	-	1	-	6
13. Mali	2293	83	109	30	85	78	23	45	566	332	32	252	25	3953
14. Mauritanie	1	1	2	4	-	1	1	-	-	-	-	-	-	10
15. Niger	3	3	22	36	18	3	-	317	11	24	12	268	2	719
16. Nigeria	2	4	7	21	1	2	4	71	2	3	1	68	1	187
17. RDC	-	-	6	2	-	2	-	1	1	-	-	-	-	12
18. Sénégal	4	12	109	8	4	2	2	-	7	1	-	6	3	158
19. Sierra	1	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	4

PAYS DE DESTINATION	REGION D'ORIGINE													
	BOUCLE DU MOUHOUN	CASCADES	CENTRE	CENTRE - EST	CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST	CENTRE-SUD	EST	HAUTS-BASSINS	NORD	PLATEAU CENTRAL	SAHEL	SUD-OUEST	TOTAL
Léone														
20. Soudan	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
21. Tchad	-	-	3	-	-	-	-	1	2	-	-	20	-	26
22. Togo	4	2	42	183	23	8	5	102	14	2	5	75	4	469
23. Autres pays africains	4	2	85	228	3	1	55	4	18	1	2	8	4	415
24. Amérique	-	3	192	8	3	8	6	1	20	5	6	-	2	254
25. Asie	10	1	25	2	-	3	-	4	5	3	2	23	-	78
26. Europe	12	8	292	222	5	14	18	7	78	13	26	3	3	701
27. Océanie	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
999. ND	110	24	30	61	98	116	55	30	37	37	37	30	43	707
TOTAL	6701	1882	2371	7356	4515	9424	2335	2599	3098	5843	2666	3654	7414	60449

REGION	MASCULIN			FEMININ			ENSEMBLE		
	Immigrés	Émigrés	Solde	Immigrés	Émigrés	Solde	Immigrés	Émigrés	Solde
BOUCLE DU MOUHOUN	2691	5256	-2565	2334	1490	844	5025	6746	-1721
CASCADES	979	1553	-574	921	350	571	1900	1903	-3
CENTRE	4784	1780	3004	3977	635	3342	8761	2415	6346
CENTRE - EST	2931	6529	-3598	2695	890	1805	5626	7419	-1793
CENTRE-NORD	1818	3966	-2148	1540	610	930	3358	4576	-1218
CENTRE-OUEST	3132	7834	-4702	3124	1666	1458	6256	9500	-3244
CENTRE-SUD	1201	1925	-724	1057	432	625	2258	2357	-99
EST	1080	2368	-1288	853	288	565	1933	2656	-723
HAUTS-BASSINS	2992	2456	536	2674	678	1996	5666	3134	2532
NORD	2180	4928	-2748	2161	980	1181	4341	5908	-1567
PLATEAU CENTRAL	1228	2329	-1101	1138	360	778	2366	2689	-323
SAHEL	1162	3537	-2375	554	152	402	1716	3689	-1973
SUD-OUEST	2263	5724	-3461	2293	1733	560	4556	7457	-2901
TOTAL	28441	50185	-21744	25321	10264	15057	53762	60449	-6687

1 – PERSONNEL PERMANENT DU RGPH

DIRECTION DU RGPH

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUATTARA Bamory	Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
KANO Hamissou	Directeur Technique du Recensement
KONSEIGA Assita	Secrétaire du RGPH
KAM Bakary	Chauffeur du RGPH

ZANOU Benjamin

Conseiller Technique Principal du RGPH

COMITE D'APPUI TECHNIQUE DU BCR

DIVISION	RESPONSABLE	MEMBRES
DIVISION DES FINANCES ET DE LA GESTION DU PERSONNEL ET DU MATERIEL	OUEDRAOGO P. Eric	ZOURE Abdoulaye PARE Lydie
DIVISION DE LA METHODE ET DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX	TIENDREBEOGO Adama	BONKOUNGOU Zakaliyat GOUEM W. Maria Sidonie SOMDA Rogatien TOE/FORO Antoinette BAYALA/ARISTE Laure L.
DIVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE	OUOBA Pagari	RIPAMA Toubou OUEDRAOGO S. David HARO Aguima OUEDRAOGO Ambroise SAWADOGO Marcel KABORE Mahamoudou OUEDRAOGO Moussa YOUGBARE S. P. Eric

DIVISION DU TRAITEMENT DES DONNEES	SANOOU Zacharie	FYATO Martine ILBOUDO Abdoul Karim GUISSE Kassim SOME D. Alex
DIVISION DE L'ANALYSE- SYNTHESE-PUBLICATION	TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith	OUEDRAOGO Flore G. LOUGUE Siaka BANGRE Hélène
DIVISION DE LA COMMUNICATION- REPROGRAPHIE- DIFFUSION	KONCOBO Augustin	LOMPO Firmin SAWADOGO Paul SOME Lanko

2 – LISTE DES PERSONNES AYANT ELABORE LES PLANS D'ANALYSE PAR THEME

N°	THEME D'ANALYSE	NOM ET PRENOMS
1	Evaluation de la qualité des données	- TIENDREBEOGO Adama - KANO Hamissou - ZAN Lonkila Moussa
2	Etat et structures de la population	- RIPAMA Toubou - SANGLI Gabriel - KABORE Joanis - OUEDRAOGO Mathieu
3	Etat matrimonial et Nuptialité	- ZOURKALEINI Younoussi - GOUEM W. Maria Sidonie
4	Education : Instruction-Alphabétisation-Scolarisation	- KOBIANE Jean François - COMPAORE Pamoussa - WAYACK Madeleine
5	Caractéristiques économiques de la population	- YAGO Namaro - NAMALGUE Hubert
6	Natalité –Fécondité	- DAKUYO Louis Marie - SOMDA Rogatien - OUEDRAOGO Flore G. - BADOLO Hermann
7	Mortalité	- BAYA Banza - BONKOUNGOU Zakaliyat - ZIDA/BANGRE Hélène - TINGUERI Rose K.

N°	THEME D'ANALYSE	NOM ET PRENOMS
8	Migration	<ul style="list-style-type: none"> - DABIRE Bonayi - LOUGUE Siaka - KONE Hamidou
9	Croissance urbaine	<ul style="list-style-type: none"> - OUATTARA Ardjouma - SOME Lanko
10	Ménages et habitation	<ul style="list-style-type: none"> - SAGNON L. Célestin - BADO Aristide - SAWADOGO Paul
11	Situation socio-économique des enfants et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - CONGO Zacharie - BAHAN Dalomi - SORY Ibrahima
12	Situation socio-économique des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - VOKOUMA K. Jocelyne - KABORE Mahamoudou
13	Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap	<ul style="list-style-type: none"> - KABORE Joannis - TOUGMA J. Gabriel - BOLY Dramane
14	Situation socio-économique des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> - SAWADOGO Ram Christophe - ZONGO Issa - BAYALA/ARISTE Laure L.
15	Mesure et cartographie de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> - OUOBA Pagari - KONE Michel - OUEDRAOGO Habibou
16	Projections démographiques	<ul style="list-style-type: none"> - LANKOANDE Malick - TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

3 – LISTE DES ANALYSTES PAR THEME

N°	THEME D'ANALYSE	ANALYSTE PRINCIPAL	ANALYSTE ASSOCIE
1	Evaluation de la qualité des données	CONGO Zakari	TIENDREBEOGO Adama KANO Hamissou
2	Etat et structures de la population	OUEDRAOGO Mathieu	RIPAMA Toubou
3	Etat matrimonial et Nuptialité	ZOURKALEINI Younoussi	GOUEM W. Maria Sidonie
4	Education : Instruction-Alphabétisation-Scolarisation	KOBIANE Jean François	BOUGMA Moussa
5	Caractéristiques économiques de la population	COMPAORE Georges	BADO Aristide NAMALGUE Hubert
6	Natalité Fécondité	DAKUYO Louis Marie	SOMDA Rogatien OUEDRAOGO Flore G.
7	Mortalité	BAYA Banza	BONKOUNGOU Zakaliyat ZIDA/BANGRE Hélène
8	Migration	DABIRE Bonayi	LOUGUE Siaka KONE Hamidou
9	Croissance urbaine	OUATTARA Ardjouma	SOME Lanko
10	Ménage et habitation	SAGNON L. Célestin	SAWADOGO Paul
11	Situation socio-économique des enfants et des jeunes	SIE Antoine	BAHAN Dalomi
12	Situation socio-économique des femmes	VOKOUMA K. Jocelyne	KABORE Mahamoudou
13	Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap	ZONGO Mahamadou	TOUGMA J. Gabriel BOLY Dramane
14	Situation socio-économique des personnes âgées	SAWADOGO R Christophe	ZONGO Issa BAYALA/ARISTE Laure L.
15	Mesure et cartographie de la pauvreté	KABORE Samuel	OUBA Pagari KONE Michel
16	Projections démographiques	LANKOANDE Malick	TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

4 – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

N°	NOM ET PRENOMS
1	OUEDRAOGO Dieudonné
2	GUENGANT Jean Pierre
3	OUEDRAOGO Marie Michelle

5 – LISTE DES LECTEURS DES RAPPORTS D'ANALYSE

N°	NOM ET PRENOMS
1	BAKYONO Anne Marie
2	ILBOUDO François

6 – LISTE DES ANALYSTES DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

N°	REGION/COMMUNE	ANALYSTE
1	Boucle du Mouhoun	ZAN Lonkila Moussa, LOUGUE Siaka
2	Cascades	ZIDA Y. Nazaire, ZOMA Lamoussa, LOYE Alexis, TINGUERI Rose
3	Centre	ZIDA Y. Nazaire
4	Centre-Est	LOYE Alexis, GOUEM W. M. Sidonie
5	Centre-Nord	ZONGO Issa, BADO Aristide
6	Centre-Ouest	KABORE Mahamoudou, OUEDRAOGO Flore G.
7	Centre-Sud	BOUGMA Moussa, BONKOUNGOU Zakaliyat
8	Est	BAHAN Dalomi
9	Hauts Bassins	BADOLO Hermann
10	Nord	RIPAMA Toubou, SAWADOGO Paul
11	Plateau Central	ZOMA Lamoussa
12	Sahel	BOLY Dramane
13	Sud-Ouest	SOME Lanko, SOMDA Rogatien
14	Commune de Ouagadougou	BAYALA/ARISTE Laure Leila
15	Commune de Bobo-Dioulasso	ZIDA/BANGRE Hélène

7 – LISTE DU PERSONNEL INTERNATIONAL AYANT EFFECTUE DES MISSIONS D'APPUI

NOM ET PRENOMS	FONCTION
LAMLENN Samson	Conseiller Régional de l'UNFPA à Dakar
HIE Jean Marc	Conseiller Régional de l'UNFPA/CST AA
MFOULOU Raphaël	Conseiller Technique Principal du RGPH du Cameroun
NGWE Emmanuel	Conseiller Technique Principal du RGPH du Burundi
DACKAM N. Richard	Représentant UNFPA du Congo
NOUETANGNI Samuel	Enseignant à l'IFORD
MOUSSAVOU Noël	Démographe au Gabon
VODOUNOU Cosme	Directeur Général INSAE Bénin
BOCOUM Oumar	Conseiller Régional de l'UNFPA à la retraite